

JUIN 2007

MERKUR

DE L'ÉTATZEBUERGER MERKUR
BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

www.cc.lu

CHAMBRE DE
COMMERCE
LUXEMBOURG



Dossier :
**L'Europe à la portée
des entreprises:
20 ans d'Euro Info Centre**



■ **Mission économique:**
le Luxembourg intensifie
ses relations avec l'Inde

■ **L'UEL analyse la
compétitivité de
l'économie nationale**



■ **1, 2, 3, GO reconnu
comme exemple de
«best practice» par la
Commission européenne**



S-net Mobile **Vos comptes à portée de main**

Au Luxembourg, plus de 75.000 personnes effectuent leurs principales opérations bancaires via S-net, l'Internet Banking de la BCEE.

Aujourd'hui, la BCEE innove avec S-net Mobile, une **nouvelle version de S-net spécialement conçue pour smartphones et PDA** tournant sous Windows Mobile, versions 5 ou 2003. S-net Mobile vous permet ainsi de réaliser les opérations bancaires les plus courantes.

Ce nouveau service est accessible via les trois opérateurs de téléphonie mobile du Luxembourg et les opérateurs étrangers.*

Grâce à S-net Mobile vous aurez toujours vos comptes à portée de main !

Plus d'informations sur S-net Mobile peuvent être obtenues sur www.bcee.lu et auprès de votre agence BCEE habituelle.

* Les frais de communication facturés par les opérateurs de téléphonie mobile pour la connexion à S-net Mobile peuvent varier d'un opérateur à l'autre.



SPUERKEESS

Äert Liewen. Är Bank.



L'Université du Luxembourg et la Chambre de Commerce lancent le **Master of Science Entrepreneurship & Innovation (M.Sc.)**

Début juin, l'Université du Luxembourg et la Chambre de Commerce ont officiellement lancé le Master of Science Entrepreneurship & Innovation (M.Sc.).

Ce nouveau Master of Science constitue la première concrétisation d'un partenariat étroit entre l'Université du Luxembourg et la Chambre de Commerce, répondant ainsi à la proposition formulée dès 2004 par la Chambre de Commerce de créer au sein de la nouvelle Université une chaire spécifiquement consacrée à l'entrepreneuriat. L'objectif commun de la Chambre de Commerce et de l'Université du Luxembourg est d'encourager et de promouvoir l'esprit d'entreprise parmi les étudiants et de profiter de la création de l'Université afin de développer des formations de qualité et des activités de recherche de haut niveau dans le domaine de l'entrepreneuriat, de l'administration des affaires, de la gestion de l'innovation et de tous les sujets présentant un intérêt pour l'économie luxembourgeoise.

C'est précisément cette ambition que le Master of Science Entrepreneurship & Innovation (M.Sc.), réalisé au sein de la Faculté de Droit, d'Économie et de Finance, a pour vocation de réaliser: encourager l'esprit d'entreprise et la création d'entreprises innovantes à travers la mise en place d'une formation universitaire de haut niveau destinée à des étudiants désirant se perfectionner et acquérir des connaissances pratiques, respectivement à des cadres désirants développer leurs compétences professionnelles dans le domaine de l'innovation.

Ce premier projet commun entre la Chambre de Commerce et l'Université du Luxembourg combine de manière équilibrée enseignements théoriques et immersion dans le monde de l'entreprise, en recrutant des étudiants d'origines académiques variées et en impliquant à la fois un corps enseignant international et de nombreux praticiens du monde des affaires. Le cursus dure un an et les enseignements seront exclusivement délivrés en langue anglaise.

Le Master of Science Entrepreneurship & Innovation (M.Sc.) est très orienté vers la pratique du monde des affaires et repose sur une relation triangulaire forte entre les étudiants, le corps enseignant et les entreprises. Cette relation s'inscrit dans la durée, grâce à un stage en entreprise de plusieurs mois et à l'organisation de sessions de travail regroupant de manière régulière tout au long de l'année académique les entreprises impliquées dans le programme, les étudiants et les enseignants. Ceci permettra la mise en commun d'expériences, de discussions, ainsi que le partage de solutions concrètes.

Outre l'implication directe de la Chambre de Commerce dans ce projet, le Master of Science Entrepreneurship & Innovation (M.Sc.) bénéficie du soutien direct de nombreuses entreprises luxembourgeoises et de Luxinnovation, l'Agence Nationale de Promotion de l'Innovation et de la Recherche (www.luxinnovation.lu).

Le Master of Science Entrepreneurship & Innovation (M.Sc.) constitue une première étape dans l'élaboration d'un partenariat plus large entre l'Université, la Chambre de Commerce et les entreprises luxembourgeoises, impliquant notamment l'élaboration de programmes d'enseignement de type Master, le lancement d'activités de recherche et le développement de programmes de formation continue dans la perspective de faire de l'Université un véritable centre d'excellence dans le domaine de l'entrepreneuriat.

Les personnes intéressées peuvent obtenir davantage d'informations en consultant le site Internet de l'Université du Luxembourg (à l'adresse suivante: fdef.uni.lu/index.php/fdef/entrepreneurs_innovation) ou contacter directement Mme Bérange COLL, Université du Luxembourg (tél.: 466644-6810, e-mail: MasterEI@uni.lu) ou M. Jean-Christophe BURKEL, Attaché, Département économique, Chambre de Commerce (tél.: 42 39 39-359, e-mail: jean-christophe.burkel@cc.lu). ■



DOSSIER

4 L'Europe à la portée des entreprises: 20 ans d'Euro Info Centre

DOSSIER

- 4 L'Europe à la portée des entreprises: 20 ans d'Euro Info Centre

FLASH

- 14 Accompagner l'implémentation de MiFID dans le secteur financier
- 14 Die Handelskammer Luxemburg empfängt eine Delegation aus Rußland

INTERNATIONAL

- 16 Calendrier 2007
- 16 Messen und Ausstellungen im Juli 2007
- 16 Mission économique: Le Luxembourg intensifie ses relations avec l'Inde
- 18 Grand succès de la conférence Fit for Fairs
- 19 Site web sur la privatisation des entreprises en Serbie
- 19 Mission économique de la Grande Région en Roumanie
- 22 Workshop «Doing Business in Luxembourg» – Mission commerciale des Pays-Bas
- 22 Journée de l'Internationalisation
- 23 Bourse de contacts au salon «SHOP» à Dublin
- 23 «Automotive Innovation B2B Matchmaking» dans le cadre du Grand Prix de Belgique de F1
- 24 FISTexpo 2007 – Forum des Industries, des Services et des Technologies

- 25 La Chambre de Commerce d'Istanbul organise la VIe édition des Journées du Partenariat
- 25 Textes européens publiés du 20 avril au 25 mai 2007
- 27 BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires
- 28 L'Union européenne et l'industrie investissent ensemble dans les programmes de recherche stratégiques
- 29 SOLVIT: des solutions rapides et efficaces aux problèmes de législation européenne
- 31 The reform package of the new Czech government: innovations for businesses and investors

FORMATION

- 34 Grand succès de la journée d'actualité financière
- 34 Nouveau Master «Entrepreneurship and Innovation»
- 35 Séminaire: «Procédure fiscale des entreprises en matière d'impôts directs»
- 36 Le Baccalauréat International dans l'Ecole publique
- 37 Rapport annuel 2006 de l'INFC: Vers un observatoire de la formation professionnelle continue
- 38 Cérémonie de remise des diplômes du master en «finance internationale, audit & control»

INTERNATIONAL

16 Mission économique: le Luxembourg intensifie ses relations avec l'Inde

INNOVATION

- 40 Ecostart 2: 4.000 m² supplémentaires à disposition des jeunes entreprises innovantes
- 41 Echange de vues entre la région Champagne-Ardenne et le Grand-Duché de Luxembourg
- 42 La politique spatiale européenne est désormais une réalité
- 43 Gestion de projets d'innovation: Comment financer ses projets innovants?
- 44 Dernière ligne droite pour l'inscription au concours 1, 2, 3, GO
- 44 1, 2, 3, GO reconnu comme exemple de «Best practice» par la Commission Européenne
- 45 Petit historique
- 46 Grande Manifestation interrégionale 1, 2, 3, GO: Les règles d'or d'une création d'entreprise réussie
- 47 1, 2, 3, GO innove avec les «Primes de Lancement»
- 47 6^e Forum des Mini-Entreprises
- 48 City-Management: Projektaufwurf
- 48 Lancement du «Helpdesk REACH»

ECONOMIE

- 50 La compétitivité de l'économie luxembourgeoise s'améliore
- 54 Une reprise consolidée
- 57 Union européenne: emploi et finances publiques devraient continuer à s'améliorer



ECONOMIE

- 50** La compétitivité de l'économie luxembourgeoise s'améliore
- 58** Balance courante du Luxembourg: excédent record en 2006
- 59** Enquête de conjoncture dans le secteur du commerce et des services
- 61** Place financière de Luxembourg
- 61** Les principaux employeurs luxembourgeois au 1.1.2007
- 63** Secteur aérien: 79 % des compagnies interrogées victimes de fraudes en 2006

LEGISLATION/AVIS

- 64** Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce
- 65** La notion de groupe de sociétés dans le droit du travail
- 65** Pour le gouvernement le «Guichet unique» virtuel pour entreprises reste une priorité
- 66** Les contrôles des emballages ménagers mis sur le marché luxembourgeois
- 67** Apprendre à Entreprendre



FEDERATIONS/UDEL

- 74** Compétitivité de l'économie nationale: analyse et propositions de l'UEL

FEDERATIONS/UDEL

- 68** Zweiter Marketingpreis für die Großregion Trier-Luxemburg ausgelobt
- 68** La réduction des charges administratives: un élément essentiel de compétitivité des PME
- 69** La FFCEL célèbre la journée mondiale des femmes entrepreneurs
- 70** Les transporteurs satisfaits
- 70** Présentation d'un guide professionnel par Design Luxembourg
- 71** Présence luxembourgeoise à la rencontre des banquiers sociaux à Canterbury
- 72** «L'essentiel de l'ADR» vient de paraître
- 72** Pensions complémentaires dans le secteur HORESCA
- 73** Etat de la Nation: une déclaration prudente mais confirmant ses engagements
- 73** Nouveau support de communication pour commerçants



INFO ENTREPRISES

- 84** Paul Wurth confirme son leadership en 2006

- 74** Compétitivité de l'économie nationale: analyse et propositions de l'UEL

INFO ENTREPRISES

- 76** En bref
- 76** Fortis: leader et précurseur dans le domaine du Carbon Banking
- 77** Cegedel baisse ses prix
- 78** Lamesch et Sita-Suez: deux leaders au service de l'environnement
- 79** Un bilan encourageant pour 2006
- 80** Battin lance une exclusivité mondiale
- 80** We Love Magazines
- 81** Inauguration d'une nouvelle usine de fabrication de couleurs pour le 80e anniversaire
- 82** Trois nouveaux produits
- 82** Neues House of Villeroy & Boch im Einkaufszentrum Belle Etoile
- 83** Mobistar signe un accord de rachat de VOXmobile
- 84** Paul Wurth confirme son leadership en 2006

BOURSE

86

Editeur:

Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg
7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
Tél.: 42 39 39-1
Fax: 43 83 26
E-mail: merkur@cc.lu
homepage: http://www.cc.lu

Paraît 10 fois par an

Tirage: 30.000 exemplaires
Reproduction autorisée
avec mention de la source.
Copie à l'éditeur
Rédaction:
Patrick Ernzer,
rédacteur en chef
Marie-Hélène Trouillez

Mise en page et impression:

Imprimerie Centrale S.A.
Conception graphique:
rose de claire, design.
Couverture:
lola
Crédit photographique:
MEV Verlag, Chambre de Commerce,
SIP, ONT Luxembourg

Publicité:

Imprimerie Centrale
Service Régie, Bureaux:
15, rue du Commerce
L-1351 Luxembourg
Tél.: (+352) 40 36 10-1
Fax: (+352) 40 36 10-228
E-mail: regie@ic.lu
www.ic.lu

Les articles publiés et signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément l'opinion de la Chambre de Commerce, qui ne peut donner aucune garantie expresse ou implicite sur l'exactitude, l'exhaustivité, la véracité, l'actualité, la pertinence ou la fiabilité des informations figurant dans le Merkur.



Le Forum de l'Entreprise 2006 organisé en novembre 2006 attire un public nombreux et intéressé. Lors de la bourse de contacts près de 950 rendez-vous sont organisés, rassemblant des profils divergents, starts-ups, esprits innovants ou entreprises déjà bien établies dans des secteurs très divers.

L'Europe à la portée des entreprises: 20 ans d'Euro Info Centre



Très souvent, les entreprises, et en particulier les micro-entreprises et celles de petite et de moyenne taille, ne disposent pas des moyens et des ressources internes pour se tenir au courant des dernières actualités européennes et des nouveaux programmes et initiatives communautaires élaborés à leur intention. Dès lors, **il est très important, qu'au niveau local, les entreprises puissent faire appel à des structures d'appui** et à des interlocuteurs professionnels les informant, les assistant et les guidant dans la multitude et la complexité des matières communautaires qui les concernent. Lancé en 1987 par la Commission européenne, le réseau des Euro Info Centres met l'Europe à la portée des entreprises et aide les petites et moyennes entreprises à affronter les problèmes et les défis que leur pose le nouveau marché unique européen.

Aujourd'hui, l'Euro Info Centre-Luxembourg PME/PMI fait partie d'un réseau d'environ 270 Euro Info Centres situés dans plus de 40 pays différents, dont les Etats mem-

bres de l'Union européenne à 27, les pays candidats ainsi que certains pays tiers.

A travers ce réseau, le service EIC a accès à une réserve impressionnante

d'informations et de know-how européen. De plus, il dispose d'un lien direct et privilégié avec la Commission européenne ainsi qu'avec d'autres institutions européennes.

Depuis 1987, l'Euro Info Centre-Luxembourg PME/PMI a traité des milliers de demandes, organisé des centaines de manifestations et développé une vaste gamme de services pour les PME et PMI luxembourgeoises.

Les 20 ans de l'EIC auprès de la Chambre de Commerce:

- plus de **100 conférences organisées** sur les thèmes d'actualité communautaires les plus complexes
- coordination d'une **dizaine de campagnes promotionnelles européennes** soutenant les nouveaux défis de l'Union européenne (p. ex. euro, élargissement, commerce électronique, internationalisation, normalisation, marchés publics, etc.)
- coordination et l'exécution de plus de **30 projets européens différents**
- mise sur pied d'une **vingtaine de grands événements à connotation européenne**
- traitement de plus de **15.000 demandes d'entreprises** abordant les problématiques communautaires les plus variées.

Après 20 ans d'expérience professionnelle et tout en s'adaptant aux nouveaux développements du marché ainsi qu'aux besoins et desiderata de sa clientèle, l'EIC continuera aussi à l'avenir à servir les chefs d'entreprise, voire à réorienter ses missions et objectifs afin de pouvoir continuellement assister les entreprises pour relever les défis que continuera à poser le fonctionnement du grand marché européen.

■ **L'Europe en toute Facilité: l'EIC comme gateway vers une multitude de services**

La mission principale de l'Euro Info Centre-Luxembourg PME/PMI est de rendre l'Europe accessible aux entreprises luxembourgeoises, de fournir tout renseignement sur les affaires européennes les plus diverses et complexes, de servir de courroie de transmission des politiques communautaires envers les entreprises nationales et vice-versa, de stimuler les relations d'affaires sur les marchés étrangers ainsi que de favoriser les contacts et les partenariats tant au niveau interrégional qu'international.

Informier et conseiller:

- fournir des informations sur les affaires européennes les plus variées et complexes;

- mettre à disposition un conseil personnalisé et une assistance technique pluridisciplinaire compétente à l'échelle européenne;
- centraliser et filtrer les informations communautaires et les mettre à disposition des entreprises;
- favoriser l'accès aux instruments et programmes communautaires élaborés en faveur des PME et PMI;
- rechercher des informations en tous genres sur les pays de l'UE des 27, sur les pays candidats à l'adhésion ainsi que sur d'autres pays tiers.

Promouvoir et développer:

- promouvoir les échanges transnationaux et internationaux par l'organisation et la participation à des salons de coopération, bourses de contacts et forums d'affaires;
- préparer les entreprises luxembourgeoises aux principaux défis qui se présentent dans le cadre du grand espace économique européen aux dimensions élargies;
- favoriser le développement des relations économiques et commerciales entre entreprises à l'échelle régionale, européenne et internationale;
- inciter les PME et PMI à exprimer leurs besoins et préoccupations en matière européenne.

Accompagner et satisfaire:

- soutenir les entreprises dans le cadre de leur processus d'internationalisation ainsi que dans leurs démarches stratégiques;
- développer des actions de remontée d'informations et de concertation entrepreneuriale en matière de politique d'entreprise;
- sélectionner et fournir un service d'assistance personnalisé et sur mesure.

Les services offerts par l'Euro Info Centre-Luxembourg PME/PMI de la Chambre de Commerce comprennent ainsi une gamme étendue de prestations très diversifiées.

Le lien entre tous les services est le caractère international, et plus précisément européen, de l'offre. Il peut s'agir de l'information sur la législation communautaire et ses effets sur la législation nationale dans les différents États membres de l'Union européenne, mais aussi sur les financements européens ou

encore la santé et de la sécurité sur le lieu de travail. En outre, les services de l'Euro Info Centre-Luxembourg PME/PMI couvrent la coopération internationale, l'élargissement, les marchés publics européens, le commerce électronique et les informations de marché. Ces exemples ne constituent qu'un échantillon sélectif parmi la grande gamme de mesures de soutien et d'accompagnement qui est constamment adaptée aux besoins de la clientèle de l'Euro Info Centre-Luxembourg PME/PMI.

■ **L'accès à l'information communautaire comme «clé de réussite»**

L'information joue un rôle important dans le processus de décision d'une entreprise. L'obtention des informations adéquates sur un marché étranger est indispensable avant de pénétrer ce dernier.

- Quelle est la taille du marché ciblé?
- Combien d'entreprises sont actives dans ce secteur spécifique?
- Quelles sont les formalités administratives pour exploiter une activité industrielle ou commerciale dans une autre région européenne?
- Combien de voitures sont vendues annuellement en France?



Un dépliant intitulé «Programme de conférences: 2^e semestre 2006» reprend le calendrier des manifestations organisées par l'Euro Info Centre-Luxembourg PME/PMI sur différents thèmes européens: normalisation, marchés publics, marché intérieur, fit for fairs, ICT matching day et forum de l'entreprise

- Quelles entreprises danoises sont les plus grands producteurs d'appareils électroménagers?
- etc. ...

Toutes ces questions peuvent bien faire l'objet d'une requête auprès de l'Euro Info Centre-Luxembourg PME/PMI et sont importantes pour pouvoir développer la stratégie d'ouverture de votre entreprise, pour trouver le bon groupe cible ainsi que pour pouvoir positionner votre produit, service ou technologie vis-à-vis de vos concurrents potentiels.

En s'appuyant sur le réseau des Euro Info Centres et grâce à son accès à de nombreuses sources d'information électroniques communautaires ainsi qu'à sa connaissance approfondie de sites d'information utiles et intéressants, l'Euro Info Centre-Luxembourg PME/PMI a accès à tout type d'information sur le marché européen, que ce soit au niveau communautaire, régional ou national.

De plus, à travers une messagerie électronique moderne, l'EIC peut effectuer de façon rapide et ciblée des recherches d'information très approfondies et vous indiquer, en cas de besoin, un interlocuteur professionnel dans le pays ou la région souhaitée.

■ **Etendre ses marchés grâce aux salons de coopération et aux partenariats entre entreprises**

L'accroissement de la compétitivité touche chaque jour de nouvelles entreprises qui, jusqu'à présent, croyaient pouvoir continuer à s'abriter derrière un marché local très porteur. La globalisation des marchés et l'augmentation continue de la pression concurrentielle qui en résulte ne peuvent dorénavant plus laisser les entreprises indifférentes. Les PME étant dans la majorité des cas spécialisées dans une niche ou un segment limité de marché et voyant leur marché traditionnel se rétrécir, sont de plus en plus amenées à rechercher de nouveaux marchés à l'étranger, à exploiter le marché transfrontalier et notamment le grand marché européen élargi.

Une des premières missions ici est, dès lors, d'offrir aux entreprises luxembourgeoises un soutien actif à la conquête de nouveaux marchés qui peut se présenter sous différentes formes: participation avec des délégations à des salons de coopération internationale, organisation de visites accompagnées, organisation de workshops thématiques et de sessions de coaching ainsi que la mise en place de tout service d'assistance et

de conseil visant à préparer les entreprises avant, pendant et après leurs activités liées au processus de développement interrégional et international. Il s'agit surtout de mettre en œuvre des programmes d'action qui comportent un nombre varié d'actions de promotion économique et commerciale qui couvrent un maximum de secteurs économiques et qui visent en même temps une multitude de marchés. En offrant ainsi un vaste éventail d'activités tant en terme géographique que sectoriel, l'approche de l'EIC de la Chambre de Commerce vise à proposer aux entreprises un ensemble de prestations de services aussi diversifiées que possible.

Dans cette optique, la pratique de la coopération entre entreprises et la recherche de partenaires potentiels sur les autres marchés régionaux, européens et internationaux évolue progressivement vers un instrument stratégique considérable pour le développement de votre entreprise.

La pratique des partenariats à l'échelle interrégionale et/ou internationale représente beaucoup plus qu'une simple recherche de partenaires. L'entrepreneur doit décider si la coopération internationale fait partie de sa stratégie d'entreprise et génère un effet à long terme ou bien s'il s'agit d'une action unique et temporaire. Il faut que le contrat de coopération soit rédigé de manière à ce que tous les aspects qu'on veut atteindre ou éviter soient couverts. De plus, diverses formes de coopération demandent une différente approche vers l'entreprise partenaire et vers les formalités à accomplir. En bref, la coopération entre entreprises constitue une matière très complexe qui demande à l'entreprise de se préparer d'une manière précise et approfondie.

L'Euro Info Centre-Luxembourg PME/PMI a reconnu la nécessité pour les entreprises luxembourgeoises de ne pas se limiter au marché luxembourgeois, mais d'explorer également les marchés régionaux ou européens. Ainsi, depuis sa création, l'EIC offre aux entreprises luxembourgeoises différentes prestations visant à stimuler la pratique des stratégies d'alliances entre entreprises et à trouver des partenaires potentiels à l'étranger.

Un grand nombre des PME et PMI se sont rendues compte de l'importance de l'internationalisation et ont décidé de rechercher des clients ou des parte-



En septembre 2006, les EIC et les Centres Relais Innovation s'allient à l'Initiative b2europe renforçant ainsi la coopération des deux réseaux européens pour la promotion des entreprises. Cette initiative soutient en particulier les petites et moyennes entreprises, qui recherchent une assistance pratique dans la création de coopérations transfrontalières, dans le cadre d'une participation à des programmes européens lors de l'accès aux marchés étrangers.

naires à l'étranger. Elles ont toutefois dû constater que la recherche d'un bon partenaire ou d'un client potentiel n'est pas une tâche aisée. De plus, la prospection prend beaucoup de temps et une rencontre personnelle avec l'entreprise étrangère est nécessaire pour optimiser la chance de réussite du projet, ce qui entraîne par ailleurs des frais non négligeables.

Pour que la coopération internationale devienne une véritable possibilité de développement pour les entreprises, l'Euro Info Centre-Luxembourg PME/PMI offre aux chefs d'entreprise luxembourgeois des bourses de contacts régionales et des plateformes de rencontres internationales qui permettent au chef d'entreprise de trouver en un seul lieu et sur un seul jour des contacts potentiels planifiés soigneusement au préalable. Ces manifestations offrent une plateforme stratégique unique pour le déroulement des négociations. Dans ce cadre, il est possible de rencontrer un maximum d'entreprises en un minimum de temps et de nouer de nouvelles relations d'affaires intéressantes, voire même d'aboutir à la signature d'un contrat.

L'Euro Info Centre-Luxembourg PME/PMI participe déjà depuis de nombreuses années avec succès aux salons de coopération, et ceci dans de nombreux pays sur l'ensemble du territoire européen. Les délégations luxembourgeoises relativement nombreuses qui se déplacent à ces salons avec l'assistance et l'accompagnement technique de l'EIC peuvent témoigner de l'impact important et fructueux de ces manifestations. La participation à une telle manifestation est toujours offerte à un prix très favorable et permet au chef d'entreprise de réduire considérablement le travail administratif lié à la préparation et à l'organisation d'une telle mission. L'Euro Info Centre-Luxembourg PME/PMI s'occupe également de l'organisation du voyage et de l'hébergement ainsi que de la planification des rendez-vous personnalisés. Sous ces conditions avantageuses, l'entreprise participante peut pleinement profiter de ses deux journées de contacts et se concentrer pleinement sur les négociations, sans pour autant avoir à s'inquiéter des détails administratifs et logistiques de moindre importance.

Dès lors, la coopération internationale entre entreprises occupe une place très importante dans l'ensemble du travail réalisé par l'EIC et peut être définie



Pour la première fois, l'AWEX (Agence Wallonne à l'Exportation et aux Investissements Étrangers) en collaboration avec l'AWT, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg et l'ensemble de leurs partenaires de la Grande Région organise en octobre 2006 l'«ICT Matching Day». Ayant une approche multisectorielle avec un accent sur le secteur de l'informatique et des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), l'ICT Matching Day permet aux 130 entrepreneurs, représentant 90 entreprises, de rencontrer des entreprises en provenance des régions limitrophes belges, néerlandaises, allemandes, françaises et luxembourgeoises.

comme le volet d'action le plus proactif rendu, ceci notamment à travers des entrevues, des visites d'entreprises ou encore des démarchages téléphoniques directs; dans le sens où il s'agit ici

de motiver les entreprises luxembourgeoises à participer activement aux initiatives nationales et communautaires élaborées à leur égard afin de les accompagner sur les marchés étrangers.



Un public nombreux a écouté avec intérêt plusieurs présentations thématiques d'experts dans le cadre du Forum de l'Industrie automobile de la Grande Région Saar-Lor-Lux organisé en février 2006



■ **Le «b2fair»:**
un concept original et
une méthode simple pour
maximiser sa participation
aux foires internationales

Organisé à l'initiative de l'Euro Info Centre de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg et de la Handwerkskammer Region Stuttgart avec l'ensemble des Euro Info Centres en Europe et soutenu par de nombreuses autres organisations professionnelles au niveau mondial, le concept «b2fair» a été conçu dans un seul objectif: aider les PME et PMI à s'ouvrir à l'international en profitant de structures déjà existantes et d'un accompagnement professionnel garanti.

Basé sur la combinaison judicieuse de foires internationales et d'échanges de coopération, combinaison par laquelle le concept «b2fair» se distingue, les entreprises participantes (exposants et visiteurs) choisissent au préalable les entreprises qu'elles désirent rencontrer. Elles bénéficient ainsi d'un planning de rendez-vous avant le déroulement de l'événement, qu'elles peuvent établir à partir d'un catalogue en ligne regroupant les profils de toutes les entreprises participant à l'événement de matchmaking organisé.

Compte tenu de la compétition internationale croissante, on a constaté ces dernières années un net regain d'intérêt des PME et des PMI pour les échanges internationaux. Elles commencent à comprendre les avantages potentiels en matière d'achat, de vente et de conquêtes de marchés. Par opposition aux grandes entreprises, les PME et les PMI manquent bien souvent d'un système distinct de gestion des exportations et du marketing.

Les foires et salons internationaux ainsi que les échanges internationaux

restent deux canaux privilégiés pour les petites structures désirant trouver des partenaires à l'étranger. La recherche de nouvelles sources d'achat ou associés étrangers est plus souvent un choix spontané qu'une manœuvre stratégique.

Qu'est-ce que le concept «b2fair»?

Et c'est exactement là que le projet «b2fair» se positionne, en combinant foires/salons internationaux et échanges de coopération, offrant ainsi aux entreprises la possibilité de profiter de ces deux chemins menant aux marchés étrangers. Via le réseau des Euro Info Centres, des conseillers professionnels aident les entreprises à identifier à l'échelle internationale des partenaires adéquats sur base d'un profil répondant à des critères spécifiques publiés en ligne.

Dans ce cadre, les avantages des deux formes de développement du marché sont combinés: la large gamme de produits offerts et le réservoir de contact potentiel des foires, associés à une sélection sur mesure de partenaires potentiels. En plus, il est fondamental de bien préparer les entreprises avant leur participation à une foire et de les accompagner techniquement aussi après.

**Résultats concrets du «b2fair»
à la Hannover Messe en 2005,
2006 & 2007**

La «Hannover Messe» a accueilli l'initiative «b2fair» comme plate-forme stratégique permettant d'offrir tout au long de la foire la possibilité de planifier des contacts professionnels entre entreprises, et ceci à 3 niveaux différents: entre exposants-exposants, entre exposants-visiteurs et entre visiteurs-visiteurs. Pas moins de **1.250 entreprises** avec **1.800 participants** de près de 40 pays différents ont participé à cette «Première» de la bourse de coopération

internationale. Au total, près de **10.000 rendez-vous** ont pu être planifiés et réalisés sur place.

De par sa renommée mondiale et par sa taille, la Hannover Messe a sans doute été l'ambadrice du concept «b2fair». Toutefois, le «b2fair» ne se limite pas à un événement unique.

D'autres foires de renommée internationale comme HI-Fair au Danemark, MSV en République Tchèque et Elmia en Suède, accueillent entretemps le «b2fair» et ne peuvent que témoigner de la réussite de cette initiative originale.

**Continuité du projet
sur le moyen et long terme**

En 2003, la Commission européenne avait lancé l'appel à propositions sous l'égide du programme «Pan European Business Cooperation Schemes» donnant ainsi la possibilité aux Euro Info Centres d'organiser en 2004 et 2005 de multiples événements de rencontres professionnelles dans le cadre de foires ou salons sectoriels à l'échelle européenne.

Afin de pouvoir assurer une continuité, voire une action «in crescendo» du travail réalisé ainsi que des résultats jusqu'à présent atteints, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg ainsi que la Handwerkskammer de Stuttgart continueront à soutenir l'organisation de ce genre d'événements de matchmaking également à l'avenir.

Ce soutien permettra de poursuivre une approche de politique de «partenariat inter-entreprises» et se traduire sur le moyen et long terme en une mesure concrète s'inscrivant dans le cadre des nouveaux instruments et mesures politiques qui seront mis en œuvre dans le cadre du prochain programme pluriannuel pour la compétitivité et l'innovation (CIP) de la DG Entreprises de la Commission européenne pour la période 2007-2013.

Il ne faut pas oublier que le «b2fair» offre plus qu'une simple possibilité de rencontres. Il bénéficie également d'une forte médiatisation à travers toute l'Europe et au-delà.

Il donne aux participants l'occasion unique de faire valoir leurs produits, services, technologies et autre savoir-faire auprès de futurs partenaires à l'échelle internationale.

■ Service «Législations et Veille Juridique»

Le présent service offert par l'EIC de la Chambre de Commerce consiste à fournir aux PME et PMI luxembourgeoises un service d'assistance/conseil juridique sur mesure. Il prévoit également la mise à disposition de dossiers d'information complets sur les législations communautaires, étrangères et nationale (transposition de directives) en relation avec des matières et problématiques européennes bien déterminées. Le service couvre l'ensemble des thèmes regroupés dans le Recueil de la Législation Communautaire et vise à donner accès aux entreprises à l'ensemble des documents régissant la législation au niveau communautaire, dont notamment les traités, accords internationaux, législation en vigueur, travaux/actes préparatoires, jurisprudence et questions parlementaires.

L'EIC informe les entreprises luxembourgeoises des nouveaux actes législatifs européens publiés et réalise également un suivi de la transposition des directives communautaires en droit luxembourgeois, effectue des recherches spécifiques, prépare sur demande des dossiers thématiques, analyse de manière approfondie certains documents législatifs et, en cas de besoin, fournit des interprétations juridiques sur différentes problématiques communautaires relevées par les entreprises locales ainsi que des explications textuelles p. ex. sur le conflit de lois et juridiction, avec transmission de la réglementation applicable et information sur son application en fonction de la demande du client. Au niveau du service de veille juridique, ce dernier vise à transmettre la législation européenne publiée au Journal Officiel de l'Union européenne aux entreprises luxembourgeoises relevant du commerce, de l'industrie et des services.

Suite à leur inscription, les entreprises reçoivent par voie électronique deux fois par mois l'actualité législative européenne, en fonction des thèmes choisis (thèmes repris dans le Recueil de la Législation communautaire).

Par ailleurs, une rubrique «Textes européens» est alimentée dans chaque édition du «Merkur».

■ Service de veille sur les marchés publics européens et régionaux

Une politique efficace en matière de marchés publics est fondamentale



Lors des différents workshops qui suivent la séance inaugurale du Forum de l'Entreprise 2006, les participants s'informent sur de thèmes divers tels que la réussite d'un business plan, l'accès aux marchés publics, la gestion de la coopération internationale, les aspects juridiques du partenariat d'entreprise, le capital-risque dans la Grande Région ou encore l'accès aux fonds structurels.

pour le succès du marché intérieur dans son ensemble. En mars 2004, l'Union européenne a procédé à la plus importante réforme réglementaire en matière de marchés publics par l'adoption de deux directives communautaires relatives à la coordination des procédures de passation des marchés.

Au niveau de l'UE, les marchés publics représentent 16 % du PIB, soit environ 1,5 milliards d'euros, et constituent ainsi un potentiel énorme de contrats pour les entreprises. Les achats publics constituent donc une opportunité sans précédent pour les entreprises européennes. L'accès à ces marchés étant toutefois assez complexe, ces opportunités restent très souvent inexploitées par les entreprises.

Pour que toutes les entreprises européennes sachent quels projets sont mis en adjudication par les pouvoirs nationaux au sein de l'Union européenne, les directives communautaires sur les marchés publics imposent la publication des appels d'offres d'une certaine valeur dans l'ensemble de l'UE. Chaque jour ces appels d'offres sont publiés dans le Journal Officiel des Communautés Européennes (JOCE).

Au niveau européen:

Bien que les appels d'offres soient accessibles à tout entrepreneur sur CD-ROM ou par Internet, la recherche journalière prend toujours beaucoup de temps et, la procédure pour faire une

recherche quotidienne ciblée reste toutefois relativement lourde. Les petites et moyennes entreprises n'ont pas la possibilité de consulter quotidiennement la publication d'appels d'offres intéressants. Etant donné que le nombre des appels d'offres publiés est énorme, il faut beaucoup de temps à une entreprise pour trouver les projets qui correspondent à son activité. L'Euro Info Centre-Luxembourg PME/PMI a reconnu ce problème et offre depuis 2001 aux entreprises luxembourgeoises un service de veille spécialisé sur les marchés publics par lequel un entrepreneur est régulièrement informé, en fonction des critères de sa demande, des appels d'offres correspondant au profil de son entreprise.

Par ce service, l'Euro Info Centre-Luxembourg PME/PMI offre aux entreprises luxembourgeoises la possibilité de recevoir quotidiennement les appels d'offres par voie électronique après sélection à l'aide d'un logiciel dans lequel le profil de recherche est introduit. La sélection se fait sur base d'un profil d'entreprise qui est construit autour de différents critères de recherche, dont notamment les mots-clés, les codes CPV, le type de pouvoir adjudicateur ou encore la zone géographique visée. Les textes publiés et les profils d'entreprises établis étant introduits dans le même logiciel, l'entreprise ne reçoit que les documents qui correspondent à son activité spécifique.

Ainsi, ce service de veille permet de gagner un temps considérable et de

disposer toujours d'une information actuelle et sur mesure des projets mis en adjudication. De plus, l'entreprise abonnée au présent service est assurée d'être informée dès le jour de la publication de l'appel d'offre. Sont également transmis les avis de pré-information, les avis d'attribution ainsi que toute autre information complémentaire.

Au niveau régional:

La législation européenne impose la publication des appels d'offres dont les montants dépassent un certain seuil d'application au Journal Officiel des Communautés Européennes. Les appels d'offres qui ne dépassent pas ces seuils sont normalement publiés dans les journaux officiels nationaux et/ou dans la presse nationale. De plus en plus, ces informations sont également disponibles sur Internet. Pour les entreprises de petite et moyenne taille, ces «petits» appels d'offres sont d'une grande importance. Les projets mis en adjudication par les administrations dans la Grande Région peuvent constituer un grand marché potentiel pour une entreprise luxembourgeoise. Pour cette raison, le service de veille sur les marchés publics offert s'étend également aux marchés publics dits «sous seuils» publiés par les pouvoirs adjudicateurs de l'espace économique de la «Grande Région». Cette prestation de service résulte également d'une étroite collaboration et d'un accord de collaboration signé avec l'Euro Info Centre de Trèves qui a développé un service de haute qualité depuis de nombreuses années maintenant.

Ainsi, les entreprises intéressées auront la possibilité de s'abonner au service de veille «Europe» et/ou «Grande Région». En outre, le présent service consiste à fournir aux PME et PMI luxembourgeoises un service d'assistance/conseil sur mesure en relation avec les marchés publics européens et régionaux, à mettre à disposition des entreprises locales des dossiers d'information concernant les adjudications dans le domaine des fournitures, des travaux publics et des services. Le service proposé comporte également la fourniture d'informations générales sur la législation communautaire et les différents seuils d'application en vigueur, l'assistance technique à la participation aux marchés publics européens et régionaux, la promotion de l'accès aux marchés publics européens et régionaux, la fourniture d'informations sur mesure en

relation avec les appels d'offres publiés ainsi qu'une aide de base à l'établissement d'une candidature pour un appel d'offre régional ou européen.

■ L'influence des entreprises sur les politiques communautaires

Dans le cadre de différentes initiatives lancées par la Commission européenne destinées à ce que l'élaboration de la politique communautaire tienne davantage compte de l'expérience pratique des entreprises européennes, l'EIC de la Chambre de Commerce analyse les demandes introduites par les entreprises luxembourgeoises dans le but de pouvoir mettre en évidence les problèmes les plus fréquents qui se présentent dans le cadre du fonctionnement du grand espace économique européen.

Grâce à une analyse des questions posées et introduites auprès de l'EIC, la Commission européenne pourra ainsi se faire une idée des problèmes rencontrés par les entreprises sur le terrain. Une réponse directe peut y être apportée grâce à l'assistance et le conseil sur mesure offerts directement par l'Euro Info Centre-Luxembourg PME/PMI aux entreprises luxembourgeoises qui font appel à ce service. Si une entreprise a une question ou rencontre un problème lié au fonctionnement, voire au dysfonctionnement du grand marché intérieur, elle peut contacter l'Euro Info Centre-Luxembourg PME/PMI. Les questions et remarques transmises contribuent à influencer l'élaboration des politiques communautaires, et plus particulièrement celles touchant de près la vie pratique des entreprises. Dans ce sens, l'Euro Info Centre-Luxembourg PME/PMI se fait l'interlocuteur direct de l'entreprise et agit en tant que courroie de transmission de la problématique des entreprises à l'égard de la Commission européenne.

■ Organisation de panels d'entreprises afin de recueillir les commentaires et avis des entreprises

Dès publication par la Commission européenne de consultations sur lesquelles elle souhaite l'organisation de panels d'entreprises, l'EIC de la Chambre de Commerce publie sur son site web les consultations publiques en relation avec une législation existante ou sur une politique communautaire en pré-

paration à la demande de la Commission européenne.

Il s'agit ici pour l'EIC de solliciter et ensuite d'inciter les entreprises luxembourgeoises à s'impliquer en général dans le processus de politiques communautaires. Les PME/PMI doivent prendre conscience du fait que la marge de manœuvre au niveau national est limitée et qu'il est primordial d'optimiser le suivi des dossiers européens et de s'impliquer dès l'origine dans le processus de prise de décision au niveau communautaire.

■ Conférences, séminaires et ateliers thématiques

Tout au long de son existence, l'Euro Info Centre a dédié une grande partie de son travail à informer et à sensibiliser les entreprises luxembourgeoises par le biais de séminaires, de séances d'information et de conférences portant sur les thèmes européens les plus variés et qui les concernent directement dans le cadre de leurs activités quotidiennes. Les sujets communautaires sont toujours adaptés à la situation et aux besoins actuels des entreprises.

Voici quelques exemples de sujets traités pendant les dernières années:

- délais de paiement
- marquage CE & normalisation
- HACCP et hygiène des denrées alimentaires
- financements européens
- management environnemental
- marchés publics européens
- stockage et transport de substances dangereuses
- stratégies d'alliances et partenariat entre entreprises
- aspects juridiques de la coopération internationale
- internationalisation des entreprises et recherche de partenaires
- libre circulation des biens et des services
- application de la législation communautaire
- politiques et autres initiatives communautaires ponctuelles
- autres thèmes en fonction de l'actualité communautaire du moment.

Ces actions d'information représentent un moyen d'accès simple et direct à l'information européenne d'actualité et permettent aux entreprises luxembourgeoises de faciliter l'assimilation de

l'acquis communautaire ainsi que de les aider à se préparer aux nouvelles règles techniques venant régir le grand espace économique européen. Par ailleurs, ces manifestations à caractère promotionnel renseignent les entreprises sur les considérations politiques et économiques d'actualité qui sont à la base du fonctionnement du marché intérieur. Plus loin, elles visent également à leur faire connaître les nouvelles opportunités d'affaires que l'UE à 27 peut offrir tout en soulignant en même temps l'importance pour les entreprises luxembourgeoises d'en profiter.

Pour les exercices à venir, l'Euro Info Centre-Luxembourg PME/PMI continuera d'informer les entreprises via des conférences et des séminaires sur l'actualité des affaires européennes.

■ Les newsletters électroniques & les services d'«e-mails d'alerte»

La publication de newsletters électroniques constitue pour l'EIC de la Chambre de Commerce un moyen de diffusion très efficace pour informer les entreprises luxembourgeoises tant sur les dernières actualités et initiatives européennes les touchant de près que sur l'ensemble des événements et manifestations à connotation communautaire organisés en leur faveur.

Ainsi, dès le deuxième semestre de cette année, l'EIC enverra régulièrement aux entreprises en ayant fait la demande une newsletter électronique reprenant les dernières mises à jour du site Internet www.eicluxembourg.lu. Cette newsletter reprendra les manifestations organisées, les dernières actualités communautaires mises en ligne, des liens utiles et se penchera, pour chaque édition, sur un thème communautaire bien spécifique. Les chefs d'entreprise désireux de recevoir la newsletter pourront s'inscrire via le site Internet.

En fonction du degré d'impact auprès de la cible entrepreneuriale visée et de l'urgence de l'information communautaire, un service d'alerte fonctionnant via e-mail sera également mis en place. Ce dernier pourra notamment toucher des thèmes d'actualité liés au marquage CE, au financement communautaire ou encore à l'entrée en vigueur d'une directive ou d'un règlement communautaire bien précis.

Dans un deuxième temps, il est également envisagé de générer des newsletters

électroniques sur une matière communautaire bien particulière, ceci en fonction de l'importance et de l'envergure de l'initiative communautaire concernée.

■ Les actualités européennes directement accessibles sur www.eic.luxembourg.lu

Afin de pouvoir garantir quotidiennement un accès rapide et facile aux dernières actualités communautaires, l'EIC de la Chambre de Commerce attache également une grande importance à son site web, www.eicluxembourg.lu, qui offre des informations régulièrement mises à jour sur ses missions, services et activités.

La structure du site web présente dans son menu central les actualités européennes ainsi que les prochaines manifestations organisées. Les activités de l'EIC ainsi que du réseau européen auquel il appartient y sont également présentées. L'agenda détaillé des manifestations y est directement accessible.

Les dernières «news» européennes figurent dans la rubrique «Actualité» se situant au début de la page et les nouvelles initiatives communautaires sont mises en avant par le biais de l'utilisation de logos ou encore de bannières relatives à l'action concernée.

De plus, le visiteur peut accéder directement aux informations relatives aux derniers événements organisés par l'EIC, et il a la possibilité de participer à l'un ou l'autre sondage. Dans un souci d'amélioration et d'évolution continue de son contenu, le site continuera d'être déve-

loppé par de nouvelles rubriques et de nouveaux instruments.

Pour l'année 2006, www.eicluxembourg.lu a comptabilisé 7.687 visiteurs, 18.012 visites et 389.089 hits.

■ Les interlocuteurs auprès de l'Euro Info Centre-Luxembourg PME/PMI

Pendant ses 20 ans de fonctionnement auprès de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, l'Euro Info Centre-Luxembourg PME/PMI a pu constituer une équipe multidisciplinaire compétente, consolider une vaste gamme de services européens spécialisés et accompagner techniquement les entreprises dans le sens le plus large du terme. L'EIC engage aussi systématiquement des stagiaires universitaires étrangers qui désirent acquérir une expérience professionnelle sur les affaires européennes et internationales. De plus, l'équipe travaille en synergie avec l'ensemble des autres services de la Chambre de Commerce, afin de pouvoir entreprendre en commun des initiatives dans les domaines d'action les plus divers.

**Euro Info Centre-Luxembourg
PME/PMI
Chambre de Commerce
7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 LUXEMBOURG
Téléphone: +352 42 39 39-333
Fax: +352 43 83 26
E-mail: eic@cc.lu
www.eicluxembourg.lu** ■



Conscients de la renommée internationale de la Hannover Messe – foire d'Hanovre, de ses 6.000 exposants et 200.000 visiteurs, les Euro Info Centres de la Commission européenne et de nombreuses organisations professionnelles ont choisi d'offrir une fois de plus une valeur ajoutée aux petites et moyennes entreprises, en organisant une plateforme de rencontre unique pour ces dernières: service de rendez-vous d'affaires personnalisé, pensé et fait sur mesure.

REMERCIEMENTS

«Au bout de 20 ans d'activité, l'Euro Info Centre-Luxembourg PME/PMI tient à remercier l'ensemble des acteurs qui lui ont permis de développer cette cellule envers un service européen polyvalent doté d'un potentiel humain spécialisé permettant de contribuer au développement des relations économiques et commerciales de nos entreprises.

Tout cela n'aurait certes jamais pu être possible sans le support moral et financier de la Chambre de Commerce, le soutien de la Direction Générale «Entreprises & Industrie» de la Commission européenne, l'appui de nos fédérations professionnelles, la collaboration des milieux économiques et politiques ainsi que la volonté d'engagement, le dynamisme et le professionnalisme des personnes qui y ont travaillé par le passé et l'équipe qui y est affectée par le présent.

Nous souhaitons également remercier nos clients, les PME et PMI luxembourgeoises, pour la confiance qu'elles ont bien voulu nous témoigner tout au long de ces dernières années ainsi que l'ensemble des collègues du réseau EIC qui, à travers leur esprit d'équipe, leurs compétences et expertises européennes, nous ont permis de grandir professionnellement et de nous engager concrètement dans des initiatives communautaires contribuant, en quelque sorte, au développement de la politique d'entreprise dans l'intérêt des entreprises européennes.»

Sabrina SAGRAMOLA, Gérant de l'EIC

yellow.lu

CLICK.
CLICK.
FOUND!

L'EFFICACITÉ AU JUSTE PRIX

WWW.YELLOW.LU

**LES NOUVELLES PAGES JAUNES
DU LUXEMBOURG**

L'Europe à la Portée des Entreprises: Le Réseau des Euro Info Centres fête ses 20 Ans

Fêtez cet anniversaire ensemble avec nous!

Séance Académique: **Mercredi 11 juillet 2007**



La Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
a l'honneur de vous inviter à assister à la Séance Académique

qui aura lieu au siège de la Chambre de Commerce
le mercredi 11 juillet 2007 à 16.00 heures
à l'occasion de la célébration du XX^e Anniversaire
de la création de l'Euro Info Centre-Luxembourg PME/PMI.

**La Séance Académique sera rehaussée par la présence de
S.E.M. Jeannot Krecké, Ministre de l'Economie et du Commerce Extérieur,
S.E.M. Fernand Boden, Ministre des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement
ainsi que par Monsieur Philippe Maystadt,
Président de la Banque européenne d'investissement**



COUPON-REPONSE • à remplir en lettres majuscules

Mme/M.: _____

Entreprise: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

- participera à la Séance Académique du 11 juillet 2007
à l'occasion du XX^e Anniversaire de l'Euro Info Centre-
Luxembourg PME/PMI
- participera à la Soirée dansante.

Date: _____

Signature: _____

Merci de compléter le présent bulletin de participation et
de le retourner à:

Euro Info Centre-Luxembourg PME/PMI
pour le 9 juillet 2007 au plus tard
7, rue Alcide de Gasperi • L-2981 Luxembourg
Tél.: (352) 42 39 39-333 • Fax: (352) 43 83 26
E-mail: eic@cc.lu • www.eicluxembourg.lu



IFBL

Accompagner l'implémentation de MiFID dans le secteur financier



Destinée à pouvoir garantir un niveau élevé de protection aux investisseurs, la directive sur les marchés d'instruments financiers, connue sous le nom de MiFID, entrera en vigueur en novembre 2007. Elle apportera un nombre important de changements pour les établissements financiers.

La directive qui concerne en premier lieu les entreprises d'investissement et les instituts de crédit fournissant des services financiers, impose, entre autres, une obligation de classification et d'information des clients fondée sur le principe suivant: moins des clients sont expérimentés, plus ils ont droit à des protections. Par ailleurs, la formalisation des processus d'exécution des ordres et des exigences organisationnelles renforcées font en sorte que de nombreuses procédures doivent être introduites ou révisées au sein des instituts concernés.

Afin d'informer rapidement les établissements financiers et de leur permettre d'anticiper ces changements, l'Institut de Formation Bancaire Luxembourg a récemment organisé, en collaboration avec l'ABBL, un cycle de formation complet visant à exposer MiFID sous tous ses aspects. Lors de ces workshops, séminaires et forums de discussion, qui

ont attiré près de 300 personnes, des spécialistes du terrain ont présenté les impacts de MiFID sur la distribution, les différentes catégorisations de clients et la manière de les gérer ainsi que les nouvelles règles à appliquer.

Ce cycle de formation s'est soldé par un grand forum-débat axé sur la fonction Compliance, organisé en partenariat avec l'Association des Compliance Officers au Luxembourg, l'ALCO, partenaire de l'IFBL dans ce domaine.

Ont participé à ce forum en tant qu'orateurs M. Jean-Noël Lequeue, en sa qualité de Responsable Formation de l'ALCO, Tim Geyens (Responsable Conseils de Compliance de la KBL), Pierre Weimerskirch (Partner chez Ernst & Young), Alain Hondequin (Vice-Président de l'ALCO et Head Legal & Compliance de l'UBS Luxembourg) ainsi que Cyril Mathieu (Senior Compliance Administrator de HSBC Securities Services Luxembourg). ■

2. Juni 2007

Die Handelskammer Luxemburg empfängt eine Delegation aus Russland



Bereits seit 1992 unterhält die Verbandsgemeinde Trier-Land freundschaftliche Beziehungen zur russischen Industriestadt Podolsk im Bezirk Moskau.

Im Rahmen dieser Partnerschaft hat eine fünfköpfige Delegation aus Podolsk vom 29. Mai bis 2. Juni 2007 Trier-Land besucht. Ein besonderes Interesse der Delegation lag im Bereich Wirtschaftsförderung und Ansiedlung von mittelständischen Betrieben.

Im Rahmen dieses Besuches wurde die Delegation unter Leitung von Herrn Wolfgang Reiland, Bürgermeister der Verbandsgemeinde Trier-Land, auch

bei der Handelskammer Luxemburg empfangen. Während ihres Aufenthalts in der Handelskammer präsentierte Herr Carlo Thelen, Geschäftsführer der Abteilungen „International“ und „Wirtschaft“, die Luxemburger Wirtschaft mit ihren verschiedenen Standortvorteilen. Außerdem wurden die zahlreichen Geschäftsverbindungen zwischen Russland und Luxemburg, sowie die Russland-Aktivitäten der Handelskammer vorgestellt.

Während der Präsentation wurde von Herrn Reiland auch die Bedeutung Luxemburgs für die Wirtschaft und die Kaufkraft der Region Trier betont. ■

QUIZ MERKUR

LE QUIZ DU MERKUR

Chaque mois, la Chambre de Commerce vous invite à tester vos connaissances sur les thèmes économiques les plus divers en participant au quiz mensuel du Merkur. Les lecteurs attentifs trouveront toutes les réponses aux questions dans l'édition courante du magazine. Un tirage au sort sera organisé parmi tous les participants ayant trouvé les bonnes réponses. Le prix à gagner est un chèque-formation d'une valeur de 300 € à faire valoir sur une formation de votre choix dispensée par l'Institut de Formation de la Chambre de Commerce (IFCC). L'offre de formation peut être consultée sur le site www.ifcc.lu. Les gagnants recevront également un DVD de la Chambre de Commerce comprenant un documentaire sur le Grand-Duché et un concert de l'Orchestre Philharmonique du Luxembourg.

1.

Un concept original organisé entre autres par l'Euro Info Centre-Luxembourg PME/PMI permet une combinaison judicieuse entre une participation à des foires internationales et des échanges de coopération avec la possibilité pour les entreprises de planifier des contacts au préalable.

Ce concept s'intitule:

- «b2fair»
- «international2business»
- «Fair&matchmaking»

2.

En 2002, la Commission européenne et les Etats membres ont créé le réseau SOLVIT, un service gratuit et facile à utiliser.

En 2006, le réseau SOLVIT de l'Union européenne a maintenu le cap en proposant aux citoyens et aux entreprises des solutions rapides et efficaces à:

- des problèmes de sécurité des réseaux et de l'information
- des problèmes de discrimination au sein des entreprises
- des problèmes transfrontaliers entre une entreprise ou un citoyen et une autorité publique nationale liés à une application incorrecte du droit communautaire

3.

Il s'agit du:

- Master of Science Entrepreneurship & Innovation
- Master of Science in Engineering
- Master en Conduite des Affaires

Pour participer au tirage au sort et gagner un chèque-formation d'une valeur de 300 € à faire valoir sur une formation de votre choix dispensée par l'Institut de Formation de la Chambre de Commerce (IFCC) et le DVD de la Chambre de Commerce comprenant un documentaire sur le Grand-Duché et un concert de l'Orchestre Philharmonique du Luxembourg, il suffit de renvoyer ce questionnaire dûment rempli par fax au +352 43 83 26 (Rédaction Merkur) avant le 11 juillet 2007.

Nom

Prénom

Adresse

Code postale

Localité

Téléphone

E-mail

Gagnant du quiz de l'édition Merkur 4/2007: Mme Sonja Faber (Wittlich, Allemagne)

CALENDRIER 2007

Juin

- 12-15** Visite accompagnée de la foire Transport Logistic à Munich, Allemagne
- 27** Forum de l'internationalisation (workshops, marchés publics, fiscalité, partenariat entre entreprises, propriété intellectuelle)

Juillet

- 2-5** Mission multisectorielle au Vietnam, Hanoi et Ho Chi Minh City
- 11** Anniversaire 20 ans EIC

Août

- 10-12** Visite accompagnée au salon GIFF à Copenhague, Danemark

Septembre

- 20-23** Mission économique en Russie sous la présidence du ministre de l'Economie de la Rhénanie-Palatinat

MESSEN UND AUSSTELLUNGEN

Im Juli 2007

4. – 6.7.2007

BREAD & BUTTER

Internationale Modemesse
Barcelona (ES)
Tel.: 0049 30 40 04 40

8. – 10.7.2007

ISPO SPORT & STYLE

Internationale Messe für Sportbekleidung und Sportartikel
München (DE)
Tel.: 0049 89 94 91 15 48

15. – 18.7.2007

HOME + GIFT

Fachmesse für Geschenkartikel
Harrogate (GB)
Tel.: 0044 20 73 70 82 00

16. – 19.7.2007

PLASTICS SOUTH CHINA

Internationale Fachmesse für Kunststoffe
Kanton (CN)
Tel.: 0086 852 27 63 90 11

19. – 22.7.2007

OUTDOOR

Europäische Outdoor-Fachmesse
Friedrichshafen (DE)
Tel.: 0049 7541 70 80

23-27 avril 2007

Mission économique:
intensifie ses

Temple (New Delhi)

La Chambre de Commerce a récemment organisé, en collaboration avec le Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur une mission de promotion économique en Inde. La délégation luxembourgeoise, conduite par le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, Monsieur Jeannot Krecké, comprenait une quinzaine d'entreprises et s'est rendue à New Dehli, Bangalore et Pune.

S'exprimant devant une audience hautement intéressée lors d'un séminaire économique à New Delhi, le directeur de la Chambre de Commerce, Monsieur Pierre Gramagna a présenté l'économie luxembourgeoise. Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur a insisté sur les bonnes relations politiques entre la plus grande démocratie du monde et le Luxembourg surtout après l'OPA de Mittal Steel sur Arcelor qui a permis d'ailleurs au Luxembourg d'être aujourd'hui le siège du premier sidérurgiste mondial. Dotée d'une population de 1,1 milliard d'habitants avec un accroissement de 17 millions d'habitants chaque année, l'Inde représente un marché très prometteur pour l'avenir surtout au niveau des infrastructures et des services informatiques. Bénéficiant d'une croissance annuelle de 9,2 % en 2006, de nombreuses études inter-

nationales prédisent un bel avenir à la «deuxième Chine». Ainsi en 2050, l'Inde serait la troisième puissance mondiale après les USA et la Chine, tout en hébergeant la classe moyenne la plus importante au niveau mondial.

Le Ministre Krecké et le Ministre des Finances indien ont arrêté l'accord sur le texte du traité de non-double imposition proposé par les administrations fiscales des deux pays.

Le texte final est le produit de 15 années de négociations intenses entre les administrations des deux pays. Le texte ainsi approuvé dans tous ses détails, les gouvernements des deux pays pourront prochainement signer la convention de non-double imposition, permettant ainsi notamment aux entreprises luxembourgeoises ayant des activités en Inde de ne plus souffrir d'un désavantage compétitif par rapport à ceux de leurs concurrents qui ne sont imposés qu'une seule fois. Ce traité rendra également le Luxembourg plus attractif pour les entreprises indiennes qui souhaitent investir en Europe.

Pour la seconde étape de cette mission, la délégation s'est rendue à Bangalore où un séminaire économique a été organisé conjointement par la CII (Confederation of Indian Industry) et la Chambre de Commerce de Luxembourg. Ce séminaire a permis de pré-

Le Luxembourg relations avec l'Inde

sembler à une centaine de dirigeants d'entreprise indiens les raisons pour lesquelles il est intéressant d'investir ou de s'établir au Luxembourg. Cet événement était combiné avec une séance de contacts entre les représentants des entreprises luxembourgeoises et les hommes d'affaires indiens. En outre à Bangalore, étant connu comme la Silicon Valley indienne, la délégation a rendu visite à plusieurs sociétés du secteur des technologies de l'information. Les nouvelles technologies ont connu une croissance impressionnante en Inde avec une multiplication par dix du chiffre d'affaires et du nombre de salariés du

secteur. Bangalore et l'Etat de Karnataka comptent pour plus d'un tiers des exportations indiennes et services liés aux technologies de l'information et de la communication.

La mission économique s'est terminée pour une partie de la délégation, principalement les entreprises du secteur de l'automobile, à Pune qui est le centre industriel pour le secteur automobile, l'ingénierie, l'électronique, le secteur pharmaceutique ainsi que l'alimentaire. Le bon déroulement de la visite et les multiples contacts laissent présager un suivi important ainsi que des visites ultérieures. ■

Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de Commerce, a prononcé le discours d'ouverture du séminaire économique à Bangalore



Le Ministre de l'Economie et du Commerce Extérieur J. Krecké, entouré des représentants des entreprises luxembourgeoises et des hommes d'affaires indiens

De g. à dr.: J. Krecké, Ministre de l'économie et du Commerce Extérieur, R.K. Jalan, Président de la CCI - Confederation of Indian Industries à Bangalore, P. Gramegna, Directeur de la CdC



22. – 24.7.2007

IGEDO
Internationale Modemesse
Düsseldorf (DE)
Tel.: 0049 211 43 96 01

27. – 30.7.2007

FOIRE DE LIBRAMONT
Land- und Forstwirtschaftsmesse
Libramont (BE)
Tel.: 0032 61 23 04 04

29.7. – 1.8.2007

JA
Internationale Jewelry Show
New York (USA)
Tel.: 001 646 65 45 000

Um kurzfristigen Änderungen der Ausstellungstermine Rechnung zu tragen, sollten Sie sich diese vom Veranstalter vor Ihrer Abfahrt bestätigen lassen.
Für weitere Auskünfte wenden Sie sich bitte an Frau Bettina MILEWSKI, Tel.: 42 39 39-372.

La Chambre de Commerce tient à la disposition des entreprises luxembourgeoises intéressées de la documentation sur les foires et salons pour consultation sur place.
Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Mme Bettina MILEWSKI, tél.: 42 39 39-372.

15 mai 2007

Grand succès de la conférence Fit for Fairs



Le Centre de conférences de la Chambre de Commerce a accueilli, le 15 mai dernier, une conférence ayant pour titre: «Fit for Fairs: Stratégies pour une participation réussie aux foires». Le thème «Fit for Fairs» avait déjà fait l'objet de deux conférences en 2005, qui avaient toutes deux connues un véritable succès. C'est pourquoi l'Euro Info Centre-Luxem-

bourg PME/PMI, organisateur de la conférence, a à nouveau choisi cette thématique en 2007 et a, cette fois, centré la conférence sur les «stratégies pour une participation réussie aux foires».

Cette conférence, organisée dans le cadre du projet européen Interreg IIIB «Stimutran-sme», avait pour but de présenter aux entreprises luxembourgeoises plusieurs outils et informations utiles pour préparer au mieux leur participation à une foire ou à un salon professionnel.

Après avoir introduit la conférence, Sabrina Sagramola, Gérant de l'EIC-Luxembourg, a laissé la place à Carla ten Cate-Prijs, professeur de marketing à la Haute Ecole SRH Calw. Celle-ci a présenté pendant près d'une heure les nombreux avantages de la participation à une foire par rapport à la prise de contact par internet ou la visite de prospects auprès des entreprises. Au final, ces différents modes de prospection semblent davantage complémentaires que concurrents. Madame ten Cate-Prijs a terminé son intervention en présentant différents critères pour aider les entreprises à sélectionner au mieux les foires auxquelles il est intéressant pour elles de participer.

Morgan Gromy, directeur d'exploitation de Luxexpo a ensuite pris la parole. Son intervention avait pour objectif d'aider les entreprises à savoir comment mesurer avec succès l'efficacité de leur participation à une foire. Pour ce faire, il a présenté différents outils: le choix d'objectifs précis, la mise en place d'indicateurs d'évaluation et le choix du stand en fonction de l'objectif poursuivi.

Il existe également différentes aides publiques pour les entreprises luxembourgeoises souhaitant se développer au niveau international. Ce sont ces aides qui ont ensuite été présentées par Jean-Claude Knebler, président du COPEL, le Comité pour la Promotion des Exportations Luxembourgeoises. Ce dernier a également présenté les différents critères à respecter pour obtenir ces aides et présenté plusieurs exemples concrets d'aides publiques qui ont été octroyées par le passé. Les entreprises présentes, très intéressées par le sujet ont ensuite eu l'occasion de poser leurs questions au cours d'une séance interactive de questions-réponses qui a pu se prolonger durant la pause-café.

En deuxième partie de matinée, Hendrik Hochheim, speaker de la Fédération allemande des Foires et Salons (AUMA) a présenté de manière détaillée l'outil mis en place par sa fédération pour calculer et évaluer les bénéfices et coûts liés à une foire. Cet outil, mis gratuitement à disposition des entreprises sur le site internet de l'AUMA, aide les entreprises à planifier au mieux leur participation à une foire en particulier pour définir leurs objectifs, bénéfices et budget à engager. Il permet aussi aux entreprises, à posteriori, de dresser un bilan général des coûts et bénéfices engrangés.

Un lunch-buffet était ensuite offert aux participants. Une façon de se restaurer tout en nouant des contacts utiles. Que les entreprises qui auraient raté cette première conférence se rassurent, une deuxième conférence sur le thème des foires sera organisée en novembre 2007. ■

Les présentations qui ont été effectuées sont téléchargeables à partir du site de l'Euro Info Centre de la Chambre de Commerce
www.eicluxembourg.lu

Pour tout renseignement complémentaire,
veuillez contacter l'Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI
Tél.: 42 39 39-333 • Fax: 43 83 26 • E-mail: eic@cc.lu

Site web sur la privatisation des entreprises en Serbie

L'Agence de privatisation de la République Serbe est l'institution d'opérations centrale responsable de la privatisation des entreprises en Serbie.

L'Agence, qui a un statut indépendant du système de l'administration publique, est en charge de l'autorisa-

tion, l'organisation, la mise en œuvre, la médiation et le contrôle des procédures de privatisation et de l'exécution des contrats de vente.

Leur site web www.priv.yu contient une base de données des entreprises qui sont en processus de privatisation, principalement par vente aux enchères. ■



Pour de plus amples informations en relation avec la Serbie, veuillez contacter le Département International – Affaires Européennes de la Chambre de Commerce europe@cc.lu • Tél.: 42 39 39-360

20-23 mai 2007

Mission économique de la Grande Région en Roumanie

■ La collaboration «Grande Région» en matière d'internationalisation des entreprises devient de plus en plus concrète

Les collaborations transfrontalières au niveau de la Grande Région restent un thème d'actualité important. La collaboration entre le Grand-Duché de Luxembourg, la Lorraine, la Wallonie, la Sarre et la Rhénanie-Palatinat prend de plus en plus de forme aux niveaux économique et commercial. Depuis quelques années, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg a organisé ensemble avec ses partenaires respectifs de la Grande Région des stands collectifs, des visites accompagnées, ainsi que des missions économiques.

Du 20 au 23 mai 2007, une mission économique de la Grande Région en Roumanie a été organisée. Cette mission était une première à deux points de vue. Il s'agissait de la première fois



Le centre-ville de Timisoara



S.E.M. Hanspeter Georgi s'adresse à la délégation de la Grande Région et aux entrepreneurs roumains lors de la visite de l'entreprise «Contor Group» à Arad

qu'une délégation composée d'hommes d'affaires en provenance du Grand-Duché de Luxembourg, de la Sarre et de la Rhénanie-Palatinat s'est déplacée à l'étranger dans le cadre d'une mission économique. Deuxièmement, la mission en Roumanie était le premier voyage d'affaires «Grande Région» mené par un Ministre, en l'occurrence S.E.M. Hanspeter Georgi, Ministre de l'Economie et de l'Emploi du Land de la Sarre.

Dans le contexte de la collaboration entre les acteurs économiques de la Grande Région, deux autres missions économiques qui accueillent les entreprises du Grand-Duché de Luxembourg, de la Sarre et de la Rhénanie-palatinat seront organisées en 2007. Du 1^{er} au 5 juillet 2007, S.E.M. Jeannot Krecké, Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur du Grand-Duché de Luxembourg mènera une mission officielle au Vietnam et du 23 au 28 septembre 2007, la Russie sera la destination d'une mission économique menée par S.E.M. Hendrik Hering,

Ministre de l'Economie de la Rhénanie-Palatinat.

De plus, la Grande Région est à l'honneur lors de la Foire Technique Internationale de Plovdiv (Bulgarie) qui se déroulera du 25 au 29 septembre 2007. Lors de cette foire, tous les composants de la Grande Région seront pour la première fois réunis sur un stand collectif.

■ **Bucarest, Timisoara et Arad: des contacts prometteurs s'annoncent**

La mission économique en Roumanie a débuté le lundi 20 mai à Bucarest, capitale du pays qui fait partie de l'Union européenne depuis le 1^{er} janvier 2007. Pour les 21 entreprises de la Grande Région, dont trois en provenance du Grand-Duché de Luxembourg, la journée a commencé avec des présentations sur l'économie de la Roumanie. En général, l'économie a connu une forte croissance dans les dernières années et les investissements étrangers y sont déjà nombreux. Les présentations, ainsi que des discussions avec des entrepreneurs établis en Roumanie, ont montré que dans certaines régions le taux de chômage est quasiment réduit à zéro. Ceci est notamment le cas dans les régions de Bucarest et Timisoara, visitée lors de la mission économique. Ainsi, dans ces régions, le plus grand problème rencontré consiste dans le manque de personnel qualifié. Etant donné que les structures familiales et les infrastructures rendent difficile le déplacement aux Roumains d'une région ayant un taux de chômage plus élevé à l'autre, il est conseillé aux investisseurs d'en prendre compte lors d'un investissement en Roumanie. Evidemment, le faible taux de chômage a également une influence importante sur les salaires d'un employé qualifié. Dans certains domaines, ils ont atteint le même niveau qu'en Europe de l'Ouest.

Après les présentations, les participants à la mission économique ont eu l'occasion de participer à la signature

d'un contrat entre une entreprise roumaine et une entreprise sarroise étant un bon exemple d'une collaboration commerciale. Ensuite S.E.M. Georgi a ouvert officiellement la bourse de contacts. Lors de cette bourse de contacts qui a duré toute la journée, les membres de la délégation commerciale ont eu au moins 10 rendez-vous d'affaires organisés en fonction de leurs besoins exprimés au préalable. La journée a été clôturée par une réception à la résidence de S.E.M. Lohkamp, Ambassadeur de l'Allemagne en Roumanie et ancien Ambassadeur au Luxembourg.

Le lendemain, les entreprises ont eu la possibilité de continuer leurs rendez-vous en matinée. Ensuite, le voyage s'est poursuivi via Timisoara à Arad, située dans l'Ouest de la Roumanie près des frontières hongroise et serbe.

Cette région connaît depuis longtemps des relations avec des nations germanophones. La délégation a été accueillie par l'entreprise «Contor Group», producteur de produits de l'eau tels que des compteurs divisionnaires, des compteurs première prise et des compteurs de grands débits.

L'entreprise dont l'origine se trouve en Kirkel-Limbach (Sarre) est établie depuis 1993 en Roumanie. Dans les locaux du «Contor Group» les entreprises ont assisté à des rendez-vous organisés de manière individuelle avec des entreprises de la région d'Arad. Après une soirée organisée par l'entreprise visitée, le voyage a continué à Timisoara.

Le 23 mai 2007, le dernier jour de la mission, les entreprises de la Grande Région ont poursuivi leur programme de rendez-vous commerciaux à Timisoara, une des villes qui a connu le développement économique le plus important en Roumanie.

Dans les locaux de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Timisoara (CCIAT), chaque entreprise a rencontré une dizaine de sociétés. La mission a été clôturée par un déjeuner commun dans la vieille ville de Timisoara. ■

Pour de plus amples informations sur les activités organisées en relation avec la Roumanie ou la Grande Région, nous vous invitons à contacter le Département International de la Chambre de Commerce

Tél.: 42 39 39-360 • Fax: 43 83 26 • E-mail: europe@cc.lu

Bienvenue au Luxembourg



Le Pays des Souverains

le
Grand
ducal
— ★ ★ ★ ★ ★ —

Opening 2007
Luxembourg-city

SOFITEL LE GRAND DUCAL LUXEMBOURG

40 boulevard d'Avranches • L-1160 Luxembourg
TÉL.: +352 24 87 71 • FAX: +352 26 48 02 23 • www.sofitel.com • www.sofitellu.com

21 mai 2007

Workshop «Doing Business in Luxembourg» – Mission commerciale des Pays-Bas



La Chambre de Commerce a accueilli une quinzaine d'hommes d'affaires des Pays-Bas, provenant des secteurs de la construction, techniques de construction, immobilier, dans le cadre d'une mission commerciale organisée par la NKVK – Nederlandse Kamer van Koophandel voor België en Luxemburg (Chambre de Commerce néerlandaise pour la Belgique et le Luxembourg).

A cette occasion, une séance d'information a été organisée afin de dresser un portrait sur le monde des affaires au Luxembourg, expliquer le contexte légal et financier actuel et transmettre

conseils, informations et outils nécessaires aux participants de la mission pour la réussite de leurs affaires au Grand-Duché.

Le workshop a porté sur l'économie du Luxembourg, la fiscalité des affaires, les aspects liés à la législation et à l'emploi dans la création d'entreprise, ainsi que sur les projets urbains, la construction et l'architecture au Grand-Duché.

La seconde journée de cette mission a permis aux participants de rencontrer des entreprises luxembourgeoises à travers des rendez-vous d'affaires organisés préalablement par la NKVK. ■

27 juin 2007

Journée de l'Internationalisation



L'Euro Info Centre-Luxembourg PME/PMI de la Chambre de Commerce organise une «Journée de l'Internationalisation» qui aura lieu le 27 juin 2007 dans les locaux du Centre de Conférences de la Chambre de Commerce.

Cette journée a pour objectif de sensibiliser les petites et moyennes entreprises aux opportunités existantes et de les informer des moyens à leur disposition pour étendre leurs activités à l'étranger.

La séance inaugurale qui portera sur la place et le rôle des petites et moyennes

entreprises à l'international sera suivie de témoignages d'entreprises souhaitant partager leurs expériences pratiques.

Les participants pourront ensuite assister à des workshops sur des thèmes plus pratiques et détaillés en rapport avec l'internationalisation des sociétés: les marchés publics et les TIC (Technologies de l'information et de la communication), les partenariats existants entre entreprises, les questions douanières et fiscales et celles liées à la propriété intellectuelle.

La matinée se clôturera par un lunch-buffet. ■

Les entreprises intéressées peuvent recevoir de plus amples renseignements ainsi que le bulletin d'inscription en contactant l'Euro Info Centre par téléphone: (+352) 42 39 39 335/373, par fax: (+352) 43 83 26 ou par e-mail: eic@cc.lu.

2-4 septembre 2007

Bourse de contacts au salon «SHOP» à Dublin

Dans le cadre du projet européen Interreg IIIB «Stimutran-sme» qui a pour vocation de favoriser les relations d'affaires entre les entreprises situées au Luxembourg, en Belgique, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Angleterre et en Irlande, l'Euro Info Centre-Luxembourg PME/PMI de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg vous propose de participer à une bourse de contacts qui se déroulera au salon «SHOP» à Dublin en Irlande, du 2 au 4 septembre 2007.

Lors de son édition 2006, «SHOP» a réuni les salons IFEX et Forecourt pour ne former qu'un seul salon, ce qui lui a permis de rencontrer un grand succès.

Ce salon est destiné à tous les professionnels spécialisés dans l'industrie alimentaire et de boissons ainsi que dans la vente au détail alimentaire.

En participant à cette bourse de contacts, vous aurez la possibilité de visiter ce salon et de rencontrer sous la forme de rendez-vous d'une vingtaine de minutes, fixés avant votre départ, des entreprises provenant d'Irlande, du Royaume-Uni, des Pays-Bas, de Belgique et d'Allemagne, en fonction de leurs profils et de vos besoins.

Au cours d'une même journée, vous pourrez multiplier les rendez-vous d'affaires et optimiser votre temps et vos contacts. ■



Les entreprises intéressées, peuvent recevoir de plus amples renseignements ainsi que le bulletin d'inscription en contactant l'Euro Info Centre par téléphone: (+352) 42 39 39 373, par fax: (+352) 43 83 26 ou par e-mail: eic@cc.lu.

14 septembre 2007

«Automotive Innovation B2B Matchmaking» dans le cadre du Grand Prix de Belgique de F1

Les partenaires du projet AutomotiveNET lancent l'initiative «Automotive Innovation B2B Matchmaking» qui aura lieu le 14 septembre 2007 à Spa-Francorchamps.

Cette rencontre professionnelle bénéficiera de l'outil stratégique B2B «Business to Business» de mise en relation d'une offre et d'une demande; dans le cas présent, au moyen d'un logiciel spécifique, il concernera prioritairement le rapprochement des constructeurs et des grands équipementiers automobiles globaux avec les sous-traitants innovants, les instituts, les centres de

recherche/innovations et les centres de formation.

L'industrie automobile est en phase avec la nouvelle stratégie européenne puisque la Commission Européenne vient de publier le 7 février 2007 dernier (sur recommandation du projet CARS 21) la nouvelle stratégie pour une industrie automobile européenne viable sur le long terme axée notamment sur la mobilité intelligente, la protection de l'environnement, la sécurité accrue et les processus de production assurant productivité, compétitivité et qualité. Le B2B se focalisera sur les défis

auxquels sont confrontés les entreprises, centres de R&D et de formation dans ce nouveau cadre pour mettre en évidence les innovations porteuses de développement durable pour l'industrie automobile.

Grâce à une étroite collaboration entre AutomotiveNET, initiateur du projet, et ACEA, l'association des constructeurs européens d'automobiles et CLEPA, l'organisation européenne des équipementiers automobiles, les conditions sont réunies pour faire émerger des opportunités réciproques et fructueuses.

Le B2B est organisé le 14 septembre 2007 à Spa-Francorchamps, soit 2 jours avant le Grand Prix de Belgique de F1, évènement majeur de l'industrie automobile en général et laboratoire du développement technologique en particulier. Une conférence de presse réunissant des journalistes des pays concer-

nés mettra en évidence les réalisations d'AutomotiveNET en parfaite adéquation avec les attentes de l'industrie automobile.

Enfin, la partie festive en soirée privilégiera les contacts personnels.

La contribution européenne à l'organisation de cette rencontre a permis

de limiter la participation aux frais à 150,00 € par personne.

Pour un déroulement optimal des activités et aboutir à de réelles nouvelles opportunités, le nombre de places est limité et il est conseillé de vous enregistrer sans tarder sur www.automotive-net.eu. ■

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter l'équipe de l'Euro Info Centre - Luxembourg PME/PMI par téléphone au 42 39 39-372/334, par fax au 43 83 26 ou par e-mail: eic@cc.lu
Personne de contact: Bettina MILEWSKI/Sabrina SAGRAMOLA

2-4 octobre 2007

FISTexpo 2007 – Forum des Industries, des Services et des Technologies



Pour l'édition 2007 du FIST (Forum des Industries, des Services et des Technologies), la CCI de Strasbourg et du Bas-Rhin, organisatrice de l'évènement, a souhaité lui donner une nouvelle impulsion et en faire Le Forum des Industries, des Services et des Technologies.

Une nouvelle dynamique qui s'affirme par de nouvelles orientations, une offre élargie, une communication ciblée et le soutien d'entreprises industrielles régionales de renom. Innovations, nouvelles technologies, savoir-faire s'exposent à FISTexpo qui compte accueillir, pour cette 8^e édition, 400 exposants et 7000 visiteurs.

FISTexpo 2007 est organisé conjointement avec le salon «JTELEC», le rendez-vous de la filière électricité: éclairage, automatismes industriels, génie climatique, infrastructures.

■ Les filières industrielles représentées

- Transformation des métaux (Décolletage, usinage, machines spéciales, finition, traitements de surfaces, traitements thermiques, fixation industrielle, forge, fonderie, chaudronnerie, production par mise en forme et découpage des métaux, produits semi-finis);
- Transformation des plastiques, caoutchouc et composites;
- Electronique et électricité;
- Microtechniques;
- Services à l'industrie (Ingénierie, études, recherche, services);
- Technologies (Automatisation; Robotique; Systèmes et réalisations de mesures et de contrôles).

■ Les espaces thématiques

Pour cette 8^e édition, le salon s'organise autour de quatre espaces thématiques bien définis.

- «Espace Innovation», nouveauté 2007
- «Espace Qualité Sécurité Environnement», nouveauté 2007

- «Espace Maintenance Industrielle et Gestion de Production», nouveauté 2007.
- «Espace Technologie de l'Information et de la Communication».

■ La vitrine technologique

Un espace dédié de 350 m² où les fleurons de l'industrie régionale présenteront leur savoir-faire et affirmeront leur soutien au tissu économique. A ce jour, SUPERBA, TIMKEN, LIEBHERR, HURON GRAFFENSTADEN et SCHAEFFLER GROUP ont déjà confirmé leur présence.

■ Les Evénements

Fidèle à ses objectifs et son positionnement, FISTexpo poursuit le développement de ses offres de services en proposant une Journée de l'industrie, des conférences, des rencontres d'affaires, des débats et animations associés à l'actualité du salon. Cet évènement est organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin, en partenariat avec la Région Alsace et la CCI d'Alsace. ■

Pour de plus amples informations sur FISTexpo 2007, veuillez consulter www.fistexpo.com

et contacter M. Jacques Meyer • Tél.: +33 3 88 76 42 41 • E-mail: j.meyer@strasbourg.cci.fr
et M. Olivier Rebmann • Tél.: +33 3 88 76 42 44 • E-mail: o.rebmann@strasbourg.cci.fr

La Chambre de Commerce d'Istanbul organise la VI^e édition des Journées du Partenariat

La Chambre de Commerce d'Istanbul et l'équipe du «Turkish Subcontracting Exchange (TSPX)» qui a pour objectif d'aider les entreprises à trouver des partenaires commerciaux, organisent la VI^e édition des Journées du Partenariat.

Cet événement est un moyen efficace d'établir des contacts durables entre des partenaires commerciaux potentiels.

Tous les besoins des entrepreneurs et des acheteurs en termes de produits, composantes et modules seront évalués par les experts TSPX et les entreprises sous-traitantes correspondantes seront identifiées à travers leur base de données. L'équipe de TSPX agira en temps que coordinateur et intermédiaire entre les acheteurs et les sous-traitants turcs et internationaux. Plusieurs centaines de contacts seront établis et de réu-

nions menées durant cette VI^e édition des Journées du Partenariat à la Chambre de Commerce d'Istanbul.

Les participants proviennent généralement des secteurs suivants: 53 % secteur automobile, 17 % appareils ménagers, 13% appareils électriques et électroniques, 9 % métal, 4 % industrie de la défense et 4 % fournitures).

La participation à cet événement est gratuite. ■

Pour l'inscription et tout renseignement complémentaire, veuillez contacter l'équipe de Turkish Subcontracting Exchange (TSPX) à la Chambre de Commerce d'Istanbul:
The Istanbul Chamber of Commerce • Tél.: +90 212 455 6220 • Fax: +90 0 212 513 82 19
E-mail: yansanayi@ito.org.tr

Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI

Textes européens publiés du 20 avril au 25 mai 2007

L'Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI vous offre, par le biais du bulletin de la Chambre de Commerce, la possibilité de commander gratuitement des recommandations, communications, décisions, directives et règlements

européens. Vous trouverez ainsi dans chaque édition du Merkur une liste référentielle contenant une sélection de ces textes publiés lors de la période précédant sa parution.

Pour obtenir un ou plusieurs des documents listés, il vous suffit de nous

retourner le bon de commande en cochant le numéro du document ainsi que la langue de votre choix. Le(s) document(s) souhaité(s) vous sera/seront transmis gratuitement par courrier normal ou par courrier électronique. ■

Résolutions publiées du 20 avril 2007 – 25 mai 2007

1	2007/C97/13	Résolution du CESE sur la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne renouvelée
---	-------------	--

Communications publiées du 20 avril 2007 – 25 mai 2007

2	2007/C93/01	Avis du CESE sur le programme communautaire pour améliorer le fonctionnement des systèmes d'imposition sur le marché intérieur (Fiscalis 2013)
3	2007/V93/04	Avis du CESE sur les procédures de recours en matière de passation des marchés publics
4	2007/C109E/01	Limitation de la mise sur le marché de certains dispositifs de mesure contenant du mercure

Décisions publiées du 20 avril 2007 – 25 mai 2007

5	2007/340/CE	Accord visant à faciliter la délivrance de visas de court séjour entre la CE et la Russie
6	2007/341/CE	Accord de réadmission entre la CE et la Russie
7	2007/279/CE	Protection des données à la BCE
8	2007/274/JAI	Accord entre l'UE et les USA sur la sécurité des informations classifiées

Directives publiées du 20 avril 2007 – 25 mai 2007

9	2007/2/CE	Infrastructure d'information géographique dans la CE (INSPIRE)
---	-----------	--

Règlements publiés du 20 avril 2007 – 25 mai 2007

10	458/2007	Système européen de statistiques intégrées de la protection sociale (Sespros)
----	----------	---

BON DE COMMANDE • à remplir à la machine ou en lettres majuscules

Entreprise: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

http:// _____

Nous souhaitons recevoir les textes législatifs suivants:

- en français en allemand
 en anglais autre (à préciser) _____

- 1 2 3 4 5 6
 7 8 9 10

**Chambre de Commerce
 du Grand-Duché de Luxembourg**
 Département International – Affaires européennes
Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI
 Personne de contact: Mme Anne-Cécile SADOT
 7, rue Alcide de Gasperi
 Luxembourg/Kirchberg • L-2981 Luxembourg
 Tél.: 42 39 39-333 • Fax: 43 83 26
 E-mail: eic@cc.lu

WIRTSCHAFTSAUSKÜNFT FORDERUNGSEINZUG

Unternehmensspezifische
Lösungen für ein
erfolgreiches Risk-
Management

Creditreform Luxembourg SA
 Tel. 00 352 263460-1
 Fax 00 352 263460-50
 e-mail info@creditreform.lu

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX RECouvreMENT DE CRÉANCES

Solutions spécifiques pour améliorer le
risk-management de votre entreprise

seit/depuis 1879

Creditreform

Unternehmen Sie nichts ohne uns



BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires

En raison de l'internationalisation de l'économie, les PME souhaitant sortir de leurs frontières et conquérir de nouveaux marchés peuvent soit décider de le faire seules, soit conclure des coopérations avec des PME situées dans les Etats visés. Une entreprise optant pour le partenariat a ainsi le choix entre plusieurs types de partenariats:

■ Le partenariat commercial:

- La prospection des marchés
- La promotion des produits
- La distribution des produits
- Le contrat de distribution, de distribution réciproque, de concession, d'agence, de franchise, de marketing et de portage

■ Le partenariat industriel:

- La fabrication commune des produits
- La sous-traitance stratégique
- Les achats groupés
- La logistique commune

■ Le partenariat technologique:

- Le transfert de technologie et de savoir-faire
- La sous-traitance stratégique
- La soumission et l'exécution en commun de programmes de recherche
- La conception et le développement, l'adaptation de nouveaux produits en commun

■ Les formes participatives de partenariat:

- La joint venture
- Le groupement d'intérêt économique et le groupement européen d'intérêt économique
- La prise de participation
- Les groupements momentanés d'entreprises

Pour faire face à de nouveaux marchés et à la concurrence, le partenariat apparaît comme étant une des solutions pouvant permettre à toute PME/PMI disposant de moyens limités de faire face à de grandes entreprises et de devenir une entreprise concurrente non négligeable sur le marché européen, voire mondial. Il s'agit de réaliser à plusieurs ce qui est plus difficile à faire seul.

Etre actif sur le marché international implique qu'une entreprise soit présente sur plusieurs marchés nationaux ne répondant pas forcément aux mêmes règles, et un marché international où les concurrents sont encore plus nombreux que sur le marché national ou européen.

Le partenariat permet ainsi aux entreprises de petite et de moyenne taille de diminuer ces risques.

Au vu du nombre d'offres de coopération existantes, la Chambre de Commerce, via son Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI, vous propose la possibilité d'entrer en contact avec des partenaires potentiels, en répondant à une des propositions d'affaires émanant aussi bien d'entreprises luxembourgeoises, de la Grande Région, ou situées dans l'un des 27 Etats membres de l'Union européenne, dans un pays candidat à l'adhésion ou dans un Etat tiers où le réseau des Euro Info Centres est représenté.

Si vous êtes intéressés par une offre de coopération bien déterminée, vous pouvez recevoir les coordonnées de la société, une description de son offre, ainsi que des informations diverses sur son fonctionnement (capital, chiffre d'affaires, expériences internationales, etc.).

Vous pouvez aussi soumettre une offre de recherche de coopération en contactant l'Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI auprès de la Chambre de Commerce. Une entrevue peut également être arrangée sur simple demande.

Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI
Tél.: 42 39 39-333
Fax: 43 83 26
E-mail: eic@cc.lu

OFFRES DE COOPERATION

- 1 Société espagnole, spécialisée dans le dessin et la confection de la mode pour adolescents, recherche des distributeurs (EIC-20070515).
- 2 Société portugaise, spécialisée dans les snacks portugais, recherche des distributeurs et des agents commerciaux pour ses produits alimentaires (EIC-20070503328).
- 3 Société allemande, spécialisée dans la fabrication de linges de maison, recherche des distributeurs (EIC-20070504355).
- 4 Société écossaise, spécialisée dans la conception et la fabrication de terrains de jeu et d'équipements sportifs, recherche des distributeurs, des agents commerciaux, et souhaite entrer en coopération logistique, activités promotionnelles et de marketing réciproques. Recherche des sous-traitants et offre des licences de fabrication (EIC-20070511489).
- 5 Société espagnole, spécialisée dans la production de produits cosmétiques pour femmes, recherche des distributeurs et des importateurs (EIC-20070424174).
- 6 Société française, spécialisée dans la conception, le développement et la fabrication de systèmes robotiques chirurgicaux et de dispositifs de chirurgie assistés par ordinateur pour les salles opératoires, recherche des distributeurs (EIC-20070425195).

- 7 Start-up slovène, spécialisée dans l'innovation dans le domaine des moteurs d'avion, recherche des investisseurs, des centres technologiques pour innovation et investissement et pour la création d'une joint-venture et le développement d'activités de R&D (EIC-20070426222).
- 8 Société roumaine, spécialisée dans la commercialisation d'objets de décoration d'intérieur, recherche des fournisseurs et propose aussi ses services d'agents commerciaux aux sociétés souhaitant entrer sur le marché roumain, recherche aussi des accords de distribution réciproques (EIC-20070427248).
- 9 Société tchèque, spécialisée dans la fabrication de sondes et dispositifs thermocouples de température etc. pour l'industrie, recherche un partenaire souhaitant utiliser ses capacités de production pour produire ses propres produits voir même dans la perspective de créer une joint-venture (EIC-20070425190).
- 10 Société française, spécialisée dans le service à l'entreprise (domiciliation-bureau virtuel sur les Champs Elysées à Paris, conseil à la création d'entreprise, accompagnement dans les démarches d'implantation, formalités, location de bureau, secrétariat bilingue français-anglais, traduction) propose ses services à toutes sociétés intéressées par le marché français (EIC-20070419).
- 11 Société luxembourgeoise recherche des investisseurs privés pour un nouveau projet qui bénéficiera d'une clientèle existante de plus de 400.000 personnes avec possibilité de bénéfice en fin d'année (EIC-200705241).

BON DE COMMANDE • à remplir à la machine ou en lettres majuscules (Toutes les mentions sont obligatoires.)

Entreprise: _____

Numéro au RCS: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

http:// _____

1 2 3 4 5 6
 7 8 9 10 11

Date: _____

Signature: _____

**Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg**
 Département International – Affaires européennes
Euro Info Centre – Luxembourg PME / PMI
 Personne de contact: Mme Anne-Cécile SADOT
 7, rue Alcide de Gasperi
 Luxembourg / Kirchberg • L-2981 Luxembourg
 Tél.: 42 39 39-373 • Fax: 43 83 26
 E-mail: eic@cc.lu

Croissance et emploi

L'Union européenne et l'industrie investissent ensemble dans les programmes de recherche stratégiques

Une nouvelle ère a commencé aujourd'hui pour la recherche et le développement, avec l'adoption des propositions de la Commission européenne visant à lancer les

tout premiers partenariats européens public-privé dans le domaine de la R&D. La Commission a présenté deux Initiatives technologiques conjointes (ITC) sur les systèmes informatiques intégrés et les

médicaments innovants. Ces ITC permettront à l'industrie, aux Etats membres et à la Commission de mettre en commun leurs ressources en faveur de programmes de recherche ciblés.

Contrairement à la stratégie traditionnelle qui consiste à apporter aux projets un financement public au cas par cas, les ITC concernent des programmes de recherche à grande échelle ayant des objectifs de recherche stratégiques communs. Cette nouvelle approche créera une masse critique pour la recherche et l'innovation européennes, consolidera la communauté scientifique européenne dans les principaux domaines stratégiques et harmonisera le financement des projets afin que les résultats de la recherche puissent être exploités plus rapidement. La décision adoptée aujourd'hui crée le cadre juridique établissant ARTEMIS, l'ITC sur les systèmes informatiques intégrés, ainsi que l'IMI, l'initiative sur les médicaments innovants. (...)

«En novembre dernier à Helsinki, j'avais promis une toute nouvelle initiative pour encourager la recherche européenne», a déclaré Viviane Reding, membre de la Commission chargée de la société de l'information et des médias. «Aujourd'hui, je suis fière que nous ayons tenu parole: la Commission propose une nouvelle forme de partenariat public-privé dans le but de poursuivre les objectifs ambitieux fixés par l'industrie dans le domaine des systèmes informatiques intégrés. La réalisation de ces objectifs se traduira par des investissements de plus de 100 milliards d'euros au cours des dix prochaines années et par une compétitivité accrue pour nos industries stratégiques telles que l'automobile, les communications, l'industrie aérospatiale, l'électronique grand public et l'automatisation industrielle. Il est essentiel de mettre en commun les investissements

publics et privés dans la recherche pour rester dans la course mondiale à la croissance et à l'emploi.»

Les ITC visent des domaines déterminants où les instruments actuels n'ont ni l'échelle ni la vitesse nécessaires pour maintenir l'Europe en tête de la concurrence mondiale. Il s'agit de domaines où un financement national, européen et privé de la recherche peut apporter une importante valeur ajoutée, notamment en encourageant l'augmentation des dépenses privées pour la recherche et le développement.

La première ITC, ARTEMIS, concerne les ordinateurs invisibles (systèmes intégrés) qui font fonctionner toutes les machines, des automobiles aux avions et aux téléphones, en passant par les réseaux d'énergie, les usines, les lave-linges et les téléviseurs. Selon les prévisions, le monde comptera plus de 16 milliards de processeurs intégrés d'ici à 2010 et plus de 40 milliards en 2020. En 2010, ces puces invisibles représenteront de 30 % à 40 % de la valeur des nouveaux produits dans l'électronique grand public (41 %), les télécommunications (37 %), l'automobile (36 %) et les équipements de santé (33 %). Le budget ARTEMIS consacré à la recherche atteindra au total 2,7 milliards d'euros sur sept années. Géré par l'industrie, le budget devrait provenir à 60 % de celle-ci, 410 millions d'euros provenant de la Commission et 800 millions d'euros des programmes des Etats membres.

La seconde ITC, l'Initiative sur les médicaments innovants, soutiendra le développement de nouvelles connaissances, de nouveaux instruments et de nou-

velles méthodes permettant de proposer plus rapidement des médicaments plus efficaces et plus sûrs. Ce programme disposera de 2 milliards d'euros à investir sur une période de sept ans. La contribution communautaire d'un milliard d'euros est entièrement destinée aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux universités pour des recherches pouvant être exploitées par le secteur pharmaceutique. Les grandes entreprises investiront la même somme et feront participer ces PME et universités. Par conséquent, l'IMI contribuera à augmenter l'investissement privé dans la R&D, à intensifier le transfert de connaissances entre universités et entreprises et à faire participer les petites entreprises à la recherche européenne.

Bien que le financement public occupe une place importante dans les ITC, ces nouvelles initiatives de recherches sont conçues pour être aussi rapides, flexibles et légères que possible. Les frais généraux seront peu élevés puisqu'ils seront compris entre 1,5 % et 4 % du budget total. Ces initiatives seront mises en œuvre par des entreprises communes qui seront établies par des règlements du Conseil conformément au droit communautaire.

Les propositions de la Commission relatives à chaque ITC seront présentées au Conseil «Compétitivité» des 21 et 22 mai prochains, dans l'espoir que les règlements pourront être adoptés sous la présidence portugaise, afin que les deux ITC puissent être lancées au début de 2008. D'autres initiatives, concernant la nanoélectronique, les ciels propres ainsi que l'hydrogène et les piles à combustible devraient suivre. ■

http://ec.europa.eu/information_society/newsroom/cf/itemlongdetail.cfm?item_id=3413

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec l'équipe de l'Euro Info Centre – Luxembourg • E-mail: eic@cc.lu • Tél.: 42 39 39 -333

Marché unique

SOLVIT: des solutions rapides et efficaces aux problèmes de législation européenne

La Commission et les Etats membres ont créé le réseau SOLVIT en 2002 pour contribuer à la résolution de problèmes concrets dans le marché unique. Depuis cette date,

par l'intermédiaire du réseau SOLVIT, plus de 1.500 cas ont été traités dans différents domaines: permis de séjour, reconnaissance des qualifications professionnelles, droits liés au travail et

à la sécurité sociale, accès au marché pour les produits, prestation de services, remboursements de TVA, contrôles aux frontières pour les entreprises, entre autres.

SOLVIT apporte des solutions pragmatiques aux plaignants dans un délai moyen de dix semaines. C'est un service gratuit et facile à utiliser. Les plaignants peuvent contacter leur centre SOLVIT national ou remplir un formulaire de plainte en ligne dans la langue de leur choix.

SOLVIT fait partie d'une suite de services conçus pour aider les citoyens et les entreprises à tirer parti au mieux de leurs droits dans l'Union européenne, services parmi lesquels on trouve «Europe Direct», le portail d'information «L'Europe est à vous» (<http://ec.europa.eu/youreurope>) et le Service d'orientation pour les citoyens (<http://ec.europa.eu/citizensrights>) qui offre des conseils juridiques personnalisés.

En 2006, le réseau SOLVIT de l'Union européenne a maintenu le cap en proposant aux citoyens et aux entreprises des solutions rapides et efficaces à des problèmes concrets liés à une application incorrecte de la législation de l'UE par les administrations nationales. Cependant, au niveau national, davantage de publicité et de ressources en personnel sont aujourd'hui nécessaires pour que les possibilités du réseau puissent être pleinement exploitées.

C'est ce que conclut le rapport annuel de la Commission européenne sur le fonctionnement du réseau SOLVIT. Il souligne également que si le nombre de cas traités au cours de l'année est demeuré stable, le pourcentage de cas résolus est resté élevé et la durée moyenne de traitement a été considérablement écourtée. En outre, l'intérêt manifesté pour le réseau SOLVIT incite un nombre croissant d'Etats membres à se montrer plus actifs dans l'alignement des règles nationales sur le droit européen. (...)

En 2006, les nombreux succès obtenus par le réseau SOLVIT sont venus compléter la déjà longue liste de solutions rapides et pragmatiques qui aident véritablement les citoyens et les entreprises à surmonter les obstacles rencontrés lorsqu'ils veulent travailler, vivre,

ou faire des affaires dans un autre Etat membre de l'UE.

De plus, lorsqu'ils résolvent un cas particulier, nombreux sont les centres SOLVIT à prendre l'initiative de faire adapter la législation ou les lignes directrices nationales concernées au droit européen, sans qu'une intervention formelle de la Commission soit nécessaire.

Cependant, le réseau SOLVIT pourrait permettre de résoudre encore davantage de problèmes. D'après le rapport, la stabilisation du nombre total de cas à 467 est due à un manque de personnel et d'activités visant à faire connaître le réseau au niveau national, ce qui est le cas de presque la moitié des centres SOLVIT.

Ainsi, les quatre pays de l'Union européenne ayant la population la plus importante (Allemagne, Royaume-Uni, France et Italie) ont représenté un nombre de cas proportionnellement faible. Trois de ces quatre centres fonctionnent en sous-effectif. Le rapport 2006 peut être consulté sur le site internet SOLVIT: http://europa.eu.int/solvit/site/news/index_en.htm.

■ Quand intervient SOLVIT?

SOLVIT intervient en principe pour tout problème transfrontalier entre une entreprise ou un citoyen, d'une part, et une autorité publique nationale, de l'autre, concernant la mauvaise application éventuelle du droit communautaire. Exemples des domaines couverts par SOLVIT: litiges relatifs au droit de vote, à l'immatriculation des voitures, aux marchés publics, à la fiscalité, à la création d'entreprise, à l'établissement en tant que travailleur indépendant, à la reconnaissance des diplômes, au commerce entre Etats membres, etc.

SOLVIT constitue une approche informelle de la résolution des problèmes lorsqu'ils sont causés par une autorité publique et n'intervient en principe pas dans les cas de figure où:

- une procédure judiciaire est déjà engagée;



- en vertu de la législation nationale, il y a lieu de respecter certains délais afin de garantir vos droits;
- le problème se pose entre deux entreprises ou entre un consommateur et une entreprise.

SOLVIT est un réseau informel fonctionnant en ligne. Un centre SOLVIT existe dans chaque Etat membre de l'UE auprès de l'administration publique. Les centres peuvent contribuer à traiter les plaintes émanant à la fois des citoyens et des entreprises et s'engagent à fournir des solutions réelles à des problèmes réels dans un bref délai de dix semaines.

Le centre SOLVIT de votre pays (appelé «centre SOLVIT d'origine») vérifiera dans un premier temps les données de votre demande. Il introduira ensuite le dossier dans un système de base de données en ligne, ce qui permettra de le transmettre automatiquement au centre SOLVIT de l'autre Etat membre concerné (appelé «centre SOLVIT chef de file»).

Le centre SOLVIT chef de file confirmera en général dans un délai d'une semaine s'il accepte ou non votre dossier. En cas de réponse positive, ce centre doit s'efforcer de résoudre votre problème dans un délai de dix semaines. Les deux centres SOLVIT seront en contact tout au long du traitement de votre demande et vous serez bien entendu informé des progrès et de la solution proposée par votre centre SOLVIT d'origine. ■

**Vous voulez soumettre un cas? http://europa.eu.int/solvit/site/submission/index_fr.htm.
Vous pouvez également vous renseigner auprès de l'Euro Info Centre - Luxembourg PME/PMI
de la Chambre de Commerce • E-mail: eic@cc.lu • Tél.: 42 39 39-333
qui a la possibilité d'introduire votre cas auprès du centre SOLVIT Luxembourg.**

The reform package of the new Czech government: innovations for businesses and investors

Eleven months after the elections (held 2 and 3 June 2006), of which 7 months were marked by a stale mate of non-existent government the centre-right coalition government lead by the conservative party (ODS) introduced on 3 April 2007 the package of reforms „Reform of public finances 2007-2010“ agreed upon within the coalition (Christian Democrats KDU-CSL, Greens and ODS).

The reform package is ambitious and has a clear task – to remedy the sick public finances and make the entrepreneurial climate more transparent and business friendly.

The objective is to make the development of the public finances realistic and sustainable, to profit from the current well doing of the Czech economy and adhere to the Maastricht criteria for EURO adoption.

It should motivate people to work rather than to passively draw social allowances and to create more friendly environment for entrepreneurs and active people. The reforms will lead to higher responsibility of each individual, be it an employee or entrepreneur, to simplified administrative procedures.

It should significantly reduce tax evasions, illegal employment and suppress grey (illegal) economy.

The reform package reflected 3 main topics: Current (bad shape) of the public finances, Proposals of amendments of social legislation and Proposals of amendments of the tax legislation.

■ Public finances

The reform draft document claims that the structure of the public expenses as approved for the current budget 2007 (by the previous socialist government) is absolutely untenable and, if not changed, would lead to complete break down of the public finances. The high mandatory expenses increased by



View of Prague

additional social “packages” of pre-election gestures make it impossible for the current government to finance the new priority projects and increase the debt resulting in non-compliance with the Maastricht criteria.

Even if the Czech economy is experiencing the historically highest performance without the reform of the public finances and linked health and pension reforms the public finances would soon collapse.



The reform package is ambitious and has a clear task – to remedy the sick public finances and make the entrepreneurial climate more transparent and business friendly

The reform proposals are based on the development, prediction and outlook of the main macro-economic indicators of the Czech National Bank:

The main macro-economic indicators of the Czech National Bank

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
GDP (Bil CZK)	2.577	2.781	2.970	3.198	3.442	3.718	4.019	4.340
GDP growth %	3,6	4,2	6,1	6,1	5,0	5,0	5,1	4,9
Inflation	0,1	2,8	1,9	2,5	2,4	3,0	2,9	2,9
Unemployment	7,8	8,3	7,9	7,2	6,7	6,5	6,5	6,4
Exchange rate EUR/CZK	31,8	31,9	29,8	28,3	27,7	27,2	26,7	26,2

Bearing in mind the fact that the Czech economy has been performing well and referring to the positive outlook of further growth and moderate inflation the government has found that the public finances constitute the most significant macroeconomic risk for the Czech Republic. The government claims that even in the period of the economic growth the public finances feature excessive deficits.

■ The objectives of the reforms:

- to stop the growth of the government debt and to reduce the deficit of public finances in the coming years as follows: -3 % in 2008, -2,6 % in 2009, -2,3 % in 2010. The deficit for 2007 being estimated to reach 4 %.
- to revert the insupportable trends of the government expenditures and enhance their effectiveness
- to generally decrease the rate of taxation
- to reduce administrative burdens and to simplify the tax system
- to reform the pension and health systems
- to make the sound public finances tools of further economic development, not its break
- to support families with children
- to socially sensibly treat the non-active population (retired people, students, disabled ...)
- to adhere to the commitments towards the European Union and to utilize the EU funds to the maximum extent possible.

To achieve these goals the government formulated the following principles of the reforms:

- to strengthen the directness of the social system and enhance the effectiveness of other public expenses

look of the main macro-economic indicators of the Czech National Bank:

- to decrease the rate of interventions of the state into the economy
- to use the resources saved by the above mentioned measures for general decrease of the taxation rate
- to reduce the mandatory expenses of the public budgets
- to reduce taxation rate and simplify the system
- to resolve the long-term fiscal pressures through pension and health reforms
- to follow the fiscal rules to be able to fulfil the mid-term fiscal target in decreasing the public finances deficits.

The social and tax legislation draft proposals will have an impact on practically every citizen and every entrepreneur. At the same time the reform package (incl. tax discounts and deductibles) is designed so that all people will benefit from the reform, regardless of his/her income.

■ Basic elements of the reform Social sector

The reform includes radical cuts in government spending on welfare. E.g. the birth allowance is to be radically lowered, the parental allowance will depend on how long the mother or father will be at home with their child. The plan abolishes the funeral subsidy with some exceptions.

No social benefits, with the exception of pensions, should be automatically indexed which is to save the state treasury further billions of crowns. The people should not get any sickness fees on the first three days of illness as of next year.

In the period of 2008-2010 the wages of constitutional officials are to be frozen and the number of civil servants is to be lowered (by around 10 %).

The pay of employees in public administration and services should be raised by a maximum of 1,5 % of the nominal wage, the rest of savings for wage increase to be achieved only by enhancement of internal organization and effectiveness.

The system of social benefits should be changed so that it makes sense to work and so that it is worth working. The „black passengers“ of the social system will get the change to be retrained and will be offered jobs. However, in case they deny offered jobs they may lose the social allowances and will just receive vouchers for in kind social aid.

Income tax

The unified 15 % tax rate will replace the current 4 tax ranges of 12, 19, 25 and 32 % depending on the level of the salary.

The „trick“ is, however, that the tax is to be calculated from the „super gross“ wage that will include in addition to 12,5 % social and health insurance paid by the employee another 35 % paid by the employer, which so far the employees have never seen on their salary sheets. That in practical terms means that taxation will be calculated from the real „cost of the labour force“ which an employer has to pay i.e. 35 % higher than the salary commonly mentioned as a „gross salary“ in the labour contracts. Analysts claim that the „flat tax of 15 %“ in fact doesn't mean the income tax to be 15 but 23,1 % instead. The super gross wage calculation basis is claimed by opposition to be just a trick which raises taxable income.

The income tax changes are to be accompanied by higher tax deductions. The present annual deduction of 7.200 CZK is to increase three times to 24.840 CZK, that is 2.070 CZK per month. Tax deductions per child and spouse without an income are to be raised as well. The finance ministry claims that increased tax discounts will bring families greater support than single tax forms for married couples.

Despite the unified income tax, the reform expects to retain tax progression so that more earning people will pay more, however the progression is moderated. The higher income employees in CZ (as the last in the EU) may look forward to a ceiling to be set on social

security payments. Above the limit of 4 times an average wage in CZ (average gross salary reached +/- 20.000 CZK in 2006) the income will be freed from payments of social security.

The changes in taxation should make business simpler and lift part of the tax burden on small businesses and the self-employed by abandoning the minimum taxable income, introduced in 2004. The reform plans to drop the idea of monitored cash registers, which entrepreneurs should begin to use from January 2008 under the current legislation.

The reform will also affect property taxes, cancelling inheritance and gift taxes. In the future the cabinet wants to drop real-estate transfer tax and tax on dividends and capital gains.

VAT

Reduced VAT on food, medicines and some services will be raised from 5 to 9 %. The basic rate will remain at 19 %.

The VAT rate increase is expected to bring in 25,6 bil CZK, while the drop in individual income tax will cost the budget 16,2 bil CZK. The state could thus receive an extra 9 bil CZK.

Corporate tax

Corporate tax is to be lowered gradually, from the present 24 to 19 % in 2010 as follows:

2007	24 %
2008	22 %
2009	20 %
2010	19 %

The drop in corporate taxes should be accompanied by a gradual reform of taxable income. In the future, the government plans to audit all exceptions and deductibles concerning income tax.

Pension reform

The government also plans to start up the first stage of a pension reform that counts, among others, with people retiring at the age of 65. The system now is designed until 2017 and the government wishes to prolong the phase of gradual increase of retiring age (65) until 2030.

Health reform

The myth of a "free of charge" healthcare will be abandoned. Accord-

ing to the proposals the patients should pay 50 crowns per visit to a specialist and 30 CZK per visit to a general practitioner's. People are also to pay 20 or 30 CZK per prescription on which two medicines can be prescribed.

The stay in a hospital will be also charged to cost 50 or 60 CZK. The fee for a visit to an emergency surgery is to be 90 CZK. Until now no above mentioned fees have been collected. The fees for health care are to be paid by all with the exception of children under 3 years.

Chance of the reform to get through

Whether the reforms will pass and will get the chance to be executed is a hot question of the everyday political life in CZ. The government sees it inevitable and for this reason it wants to make every effort to push the reform package, in other case it sees early elections as the only solution.

The procedures in the Chamber of Deputies may start by discussing the draft reforms in June and it could vote on it at an extraordinary session in summer (July, August). If it gets through the tax and social changes should take effect on January 1, 2008. The reform will be decisive on the creation of the 2008 budget as it will have an impact on state revenues and expenditures. The reforms will be submitted as a package of bills and the vote on the reform will be in fact a vote on the government as it has linked its fate with it.

To have better chance to push the reforms through the coalition is ready to discuss the reform with one opposition party (socialist CSSD). The government disposes of 100 out of the total of 200 votes in the Chamber of Deputies. In January 2007 it won the confidence vote just thanks to two „defectors”, former members and deputies for the socialist party (CSSD). Moreover, the reform is criticised by some coalition government deputies, among others the former shadow Finance Minister Vlastimil Tlustý (ODS), the „idea father” of the tax reform and flat tax system who didn't succeed to get into the current coalition cabinet. He declared he would vote for the package only if some of his remarks be reflected before submitting the drafts to the Chamber. This concerns mainly further lowering the

basic rate of VAT down below 19 % respecting at the same time the level of the reduced VAT rate at 9 % (increased from 5 %). Deputy Tlustý is also insisting on even more radical simplification of tax declaration and dramatic decrease of the number of civil servants.

He wants to apply provisions of the reform motivating the middle class. At the end of the day if the remarks of the deputy Tlustý are accepted the CZ public finances and the economy should be more effective and administration more simple. If the government succeeds in the Chamber, the Senate will probably also approve it because the coalition parties have a comfortable majority in it.

The whole political spectrum in the Czech Republic agrees that a reform of public finances is badly needed. The difference rests in ways and means of the reform. The opposition claims the current reform proposals to be beneficial only to "rich" people and will have a detrimental impact on the majority of the population because of social cuts. More than 2/3 of the population in CZ do not even draw the average income of 20.000 CZK gross salary.

Whatever the outcome of the negotiations will be one thing is clear: the CZ public finances must and will undergo a significant reform to enable further functioning of the government and the state.

Summary

Entrepreneurs and businessmen can await simplification of administration and less interference of the state. They will keep more money from their incomes and profits and will have the chance to more influence their own social security, at the same time with higher individual responsibility. Employees will be motivated for better positions and better wages will not be punished (any more) by higher taxation and payments to the state without any ceiling.

*Summarized by Jan Prusak,
the Luxembourg Embassy
in the Czech Republic* ■

Grand succès de la journée d'actualité financière



L'Institut de Formation de la Chambre de Commerce (IFCC) et l'Association des Trésoriers du Luxembourg (ATEL) ont organisé le mercredi 9 mai 2007 leur première journée d'actualité financière ayant eu comme thème «Nouveaux défis et opportunités pour la gestion et la trésorerie des PME-PMI».

Cette manifestation a rencontré un grand succès avec la participation de

plus de cent dirigeants et responsables comptables et financiers des PME-PMI soucieux de se préparer et de s'informer sur l'évolution et les perspectives de l'offre financière, bancaire et électronique au Luxembourg.

Cette première journée d'actualité financière a vu l'implication d'intervenants spécialisés qui analysaient les conséquences de Bâle II pour les PME/PMI, les instruments privés et publics

de financement ainsi que les défis technologiques auxquels sont confrontées les PME/PMI:

- Bâle II et ses implications pour les PME-PMI! par Giuseppe M. Matassi, Managing Partner – Brain Power Resources
- Services bancaires offerts aux PME/PMI par Laurent Majerus, Manager Mid-Size Corporate – ING
- Financement des PME luxembourgeoises par Lucien Bechthold, Gérant de la Mutualité de Cautionnement – Chambre de Commerce
- Contraintes et opportunités des entreprises familiales au Luxembourg par Romain Hilger, Expertise comptable et fiscale – PricewaterhouseCoopers
- Les PME/PMI luxembourgeoises à l'aube de la nouvelle ère électronique par Patrick Rausch, Directeur – LuxTrust
- Multiline 2007 par Lysiane Back, Chef du service electronic banking and business – BCEE

Partenariat Chambre de Commerce – Université du Luxembourg

Nouveau Master «Entrepreneurship and Innovation»

À partir de la rentrée académique 2007, la Faculté de Droit, d'Économie et de Finance de l'Université du Luxembourg proposera un nouveau Master en partenariat avec la Chambre de Commerce du Luxembourg. Le Master of Science «Entrepreneurship and Innovation» est une formation en langue anglaise, d'une durée d'un an, passée en alternance à l'Université et dans des entreprises.

Cette formation est offerte aux étudiants titulaires d'un diplôme universitaire de 240 crédits européens (ECTS)

en économie et en gestion, ainsi qu'aux titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou de sciences (physique, électronique, science des matériaux, etc.) maîtrisant parfaitement l'anglais.

Elle est également ouverte aux titulaires d'un diplôme universitaire de 180 ECTS et une expérience professionnelle d'au moins 3 ans.

Le but du Master «Entrepreneurship and Innovation» est de stimuler l'esprit d'entreprise et de favoriser la création et le développement d'entreprises innovantes en formant de jeunes diplômés

aux pratiques entrepreneuriales et à la conduite du changement technique et organisationnel dans l'entreprise.

La nouvelle formation combine de manière équilibrée enseignements théoriques et immersion dans le monde de l'entreprise. Elle repose sur une relation forte entre les étudiants, le corps enseignant international et de nombreux praticiens du monde des affaires et des entreprises.

La relation entre étudiants et entreprises s'inscrira dans la durée, grâce à un stage en entreprise, qui débutera à

l'automne et dont la durée s'allongera graduellement au cours de l'année académique. Des sessions de travail regroupant plusieurs entreprises impliquées dans le programme, les stagiaires et les enseignants jalonnent l'année aca-

démique, afin de permettre la mise en commun d'expériences et le partage de solutions concrètes.

Un appel aux entreprises pour devenir des «entreprises tutrices» sera lancé dans les prochains jours.

Le nombre d'étudiants, à recruter dans le monde entier et d'origines académiques variées, est limité à 25. Les inscriptions peuvent se faire via le site de l'Université du Luxembourg, www.uni.lu. ■

Pour tout renseignement, veuillez appeler le +352 46 66 44-6807 ou consulter le site www.uni.lu

3 juillet 2007

Séminaire: «Procédure fiscale des entreprises en matière d'impôts directs»

- Objectifs:**
- Connaître l'acheminement de la comptabilité générale de l'entreprise jusqu'à l'imposition définitive et le paiement d'impôt sur le revenu, l'impôt commercial communal et l'impôt sur la fortune
 - Appréhender et gérer les risques liés à un suivi inapproprié de la procédure fiscale en matière d'impôts directs
- Programme:**
- Déclenchement de la procédure fiscale
 - Fait générateur des impôts concernés
 - Dates-clés de la procédure fiscale
 - L'interaction entre la comptabilité financière et la fiscalité de l'entreprise
 - Les obligations comptables dans le cadre de la fiscalité de l'entreprise
 - Le principe de l'accrochement du bilan fiscal au bilan commercial et vice-versa
 - Les obligations déclaratives
 - Les formes de déclaration
 - Les annexes
 - Les délais de remise
 - La procédure d'imposition
 - Les contrôles fiscaux
 - Les projets d'imposition
 - Les bulletins d'impôts
 - Le recouvrement des impôts directs
 - Le contentieux fiscal
 - Les impositions rectificatives
 - La contestation des impositions, modalités, formes et délais
 - Les recours, modalités, formes et délais

Public cible: • Dirigeants de PME/PMI, comptables, responsables financiers

Intervenant: Pau LEYDER,
Co-responsable du département «Corporate Tax», Ernst & Young

Durée: 1 jour

Date: 3 juillet 2007

Horaire: 8.30-17.00 heures

Droit d'inscription: 175 €

Lieu de formation: Centre de Formation de la Chambre de Commerce
7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg

Places disponibles: 15

Inscription: www.ifcc.lu

Renseignements: Institut de Formation de la Chambre de Commerce

L-2981 Luxembourg
Tél.: (+352) 42 39 39-220
Fax: (+352) 42 39 39-820
E-mail: info@ifcc.lu

Etudes secondaires

Le Baccalauréat International dans l'Ecole publique



1) Lycée Technique du Centre: langue véhiculaire française

Le Baccalauréat International

Le diplôme du Baccalauréat International est un bac classique offert par 2.000 lycées dans 125 pays du monde et reconnu par la loi luxembourgeoise comme équivalent au diplôme de fin d'études secondaires.

Public cible

Jeunes à partir de 15 ans arrivés récemment au pays et jeunes optant pour des études secondaires en langue française, tous capables de suivre un enseignement secondaire de haut niveau.

Branches enseignées

- Langue A1 (niveau langue maternelle)
- Langue A2 (niveau très élevé)
- Sciences humaines
- Sciences expérimentales
- Mathématiques
- Arts et Options

La formation est complétée par les sports, la créativité, l'engagement social, la théorie de la connaissance et la rédaction d'un mémoire.

Spécificités du Bac International au Lycée Technique du Centre

- 4 années d'études:
2 années préparatoires (4^e et 3^e)

2 années du programme proprement dit (2^e et 1^{ère})

- Langue véhiculaire: français
- Langue A1: français
- Langue A2: anglais
- L'allemand est enseigné à un niveau adapté. Les débutants sont acceptés en classe de 4^e.

Le Lycée Technique du Centre est un établissement scolaire candidat à l'autorisation de dispenser le programme du Diplôme de l'Organisation du Baccalauréat International (IBO).

Conditions d'admission

- Très bonne maîtrise du français et bonne connaissance de l'anglais
- Réussite d'une 5^e classique ou 9^e théorique avec une moyenne > 45 points
- Traitement individuel des dossiers et test d'admission.

Pour plus d'informations:

Mme Netty Maas
Lycée Technique du Centre
106, avenue Pasteur
L-2309 Luxembourg
Tél.: +352 47 38 11 259
Fax: 46 02 98

E-mail: antoINETTE.maas@education.lu
www.ibo.org

2) Athénée de Luxembourg: langue véhiculaire anglaise

The International Baccalaureate

The International Baccalaureate diploma is a widely accepted secondary school leaving certificate which is currently being offered across some 2,000 secondary schools in 125 countries worldwide.

The IB is recognized by the law as an equivalent to the Luxembourgish school leaving certificate (Diplôme de fin d'études secondaires).

The programme is mainly designed for English speaking students who have recently moved to Luxembourg without being familiar with all the languages commonly spoken in the country. It will allow them to follow a high-level secondary studies programme focusing both on languages and sciences and prepare them for further studies at university.

Organization

The Athénée will offer a 5-year study programme which will encompass three different levels:

- We will start by offering an initiation year (9th grade) during which the aim is to familiarize students with the Luxembourgish school system, to strengthen their English language skills and to introduce them to French and German.
- Following the initiation year, students will enter two preparation years (10th grade and 11th grade) before starting the actual IB programme.
- The Athénée will apply to become an IB World School, that is a school officially authorized to offer the International Baccalaureate study programme. This will allow us to host the two final diploma years.

Subjects taught

- English (level of written and spoken proficiency in mother tongue)

- French (advanced level)
- German (level specifically adapted for the purpose of this programme)
- Mathematics
- Social sciences
- Experimental sciences

Besides the more academic aspects, the programme puts a strong emphasis on sports, creativity and community service. Furthermore, theory of knowledge

and an extended essay will form an essential part of the curriculum.

Entry requirements

In order to be admitted to the 9th grade initiation year, students will need to have an excellent command of the English language. All applications will be treated individually, on the basis of each student's portfolio. In addition, each applicant will have to sit an admission test in English and mathematics. ■

For further information,
please contact:

M. Charles Meder
Athénée de Luxembourg
24, Bd. Pierre Dupong
L-1430 Luxembourg
Tel.: +352 2604 6116
Fax: +352 2604 6104

E-mail: charles.meder@education.lu
www.ibo.org

Formation professionnelle continue

Rapport annuel 2006 de l'INFPC: Vers un observatoire de la formation professionnelle continue

En 2006, l'Institut National pour le développement de la Formation Professionnelle Continue (INFPC), un établissement public, doté d'un effectif de dix personnes, œuvrant sous la tutelle du Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, a instruit 749 demandes de cofinancement en matière de formation professionnelle continue (FPC), a proposé quatre nouveaux outils visant à promouvoir la formation auprès des entreprises et du grand-public et a généré une augmentation de 26 % du nombre des offreurs de formation adhérents du portail [lifelong-learning.lu](http://www.lifelong-learning.lu).

L'année 2007 est consacrée à la réflexion sur la création d'un observatoire de la formation professionnelle continue.

■ Analyse des demandes de cofinancement

La législation FPC permet aux entreprises de bénéficier d'une aide publique d'un montant de 10 % net de leurs investissements accordés à la formation professionnelle continue dans le cadre de l'exercice d'exploitation.

En exigeant, en contrepartie, une structuration de leur plan de formation, le législateur vise à la professionnalisation des pratiques de formation en entreprise.

Dans ce contexte, l'INFPC se positionne comme un trait d'union privilégié entre l'Etat et les entreprises. Il procède, entre autres, à l'analyse des demandes de cofinancement déposées par ces dernières. Ainsi, le nombre de demandes analysées en 2006 s'est élevé à 749, niveau jamais atteint depuis 2001.

Parallèlement à cette tâche de contrôle, l'INFPC s'est rendu, tout au long de l'année 2006, sur le «terrain», à la rencontre des petites et moyennes entreprises. Ces «Rendez-vous de la formation» contribuent à bannir l'idée arrêtée selon laquelle la demande de cofinancement est entourée d'une grande lourdeur administrative.

■ Promotion de la formation professionnelle continue

La stratégie de promotion de la FPC élaborée par l'INFPC s'appuie sur des démarches pragmatiques et notamment sur la construction d'outils appropriés. Ainsi, plusieurs instruments ont vu le jour en 2006: un kit pédagogique, une fiche pratique sur le principe du cofinancement de la FPC, un documentaire audio-visuel dressant un tableau du système de la FPC au Luxembourg et un répertoire des offreurs de formation adhérents du portail www.lifelong-learning.lu, classés selon des index alphabétique et thématique.



Le site Internet www.lifelong-learning.lu est une plateforme de rencontre dynamique entre l'offre et la demande en matière de formation professionnelle continue

■ Portail www.lifelong-learning.lu

Plateforme de rencontre dynamique entre l'offre et la demande de FPC et base de données, sans précédent au Luxembourg, en termes d'information et de documentation sur la FPC, le portail occupe une part essentielle de l'activité de l'INFPC.

Son bilan est très prometteur: 63 offreurs de formation ont bénéficié du portail en 2006 pour se présenter ou pour publier leurs catalogues de forma-

tion, faisant passer le nombre moyen de formations consultables à 2.200. Les domaines de formation les plus représentés sont Langues, Logiciels et Informatique.

La fréquentation n'est pas en reste puisque le portail a totalisé quelque 44.500 visites. Enfin, le succès de «Formanews», la newsletter électronique mensuelle du portail, a été confirmé avec un total de 1.400 abonnés.

■ Un observatoire de la formation professionnelle continue se profile à l'horizon

L'ambition majeure de l'INFPC, pour ces prochaines années, réside dans la création d'un observatoire de la FPC.

Le projet est actuellement en phase de gestation afin de peaufiner les objectifs et le champ d'action d'un tel instrument. Un projet de cette enver-

gure nécessite, par ailleurs, de construire une synergie de compétences constituée par un réseau d'acteurs clés du système socioéconomique luxembourgeois.

La visée de cet observatoire est d'offrir des éclairages aux politiques publiques et aux stratégies privées dans les domaines de l'éducation et de la FPC, notamment afin d'optimiser la relation formation-emploi. Pour en savoir plus: www.infpc.lu. ■

29 mai 2007

Cérémonie de remise des diplômes du master en «finance internationale, audit & control»



Le mardi 29 mai 2007, à la Chambre de Commerce du Grand-Duché du Luxembourg, auprès de l'Institut de Formation Bancaire de Luxembourg a eu lieu à 16h30, en présence de S.E. l'Ambassadeur d'Italie à Luxembourg Monsieur Roberto Betta-

rini, la cérémonie de remise des diplômes qui concerne 18 étudiants ayant suivi la troisième édition du Master en «Finance Internationale Audit & Control». L'Ambassadeur Bettarini a félicité les participants et leur a exprimé tous ses vœux.

Ce cours est organisé par la Camera di Commerciali Italo-Lussemburghese, en collaboration avec l'I.F.B.L. (Institut de Formation Bancaire de Luxembourg) et PricewaterhouseCoopers.

Un Master innovateur adressé à de jeunes diplômés italiens en économie, qui a permis aux participants d'acquiescer un know-how technique d'auditing, de contrôle et d'analyse économique, d'approfondir les outils financiers traditionnels mais également d'apprendre les outils innovateurs nécessaires pour la gestion, le développement et l'internationalisation des sociétés.

Le cours, qui s'est déroulé du 12 février 2007 au 24 avril 2007, a rencontré un énorme succès et aujourd'hui les 18 étudiants qui l'ont suivi, sont en train d'effectuer un stage auprès des banques ou des sociétés présentes à Luxembourg et à l'étranger.

La cérémonie a été suivie par un cocktail offert par les organisateurs. La IV^e édition de ce Master se déroulera du 15 octobre au 20 décembre 2007. ■

Pour tous renseignements veuillez vous adresser à la:
Camera di Commercio Italo-Lussemburghese

Tel: +352 45 50 83-1 • Fax: +352 44 80 76 • E-mail: info@ccil.lu • www.ccil.lu



PROGRAMME DE FORMATION JUILLET-OCTOBRE 2007

INTITULE	DATES	HORAIRE	PRIX
MANAGEMENT DE LA QUALITE			
S Audit interne qualité	3, 4/10/2007	8.30 - 17.00	350 €
S Mise en place d'un système de management intégré QSE (qualité – santé et sécurité au travail – environnement)	9, 10/10/2007	8.30 - 17.00	350 €
S Conception et mise en place des documents du management de la qualité	11/10/2007	8.30 - 17.00	175 €
RESSOURCES HUMAINES ET FORMATION			
S Formation des formateurs	5, 6/7/2007	8.30 - 17.00	350 €
S Conduire un entretien d'évaluation	24, 25/9/2007	8.30 - 17.00	350 €
S Conduire et gérer un projet de formation	24, 25/9/2007	8.30 - 17.00	350 €
MARKETING ET COMMERCIAL			
S Comment vendre mieux et plus	18, 19/10/2007	8.30 - 17.00	350 €
ACHATS ET LOGISTIQUE			
S La gestion moderne des stocks	12, 13/9/2007	8.30 - 17.00	350 €
S Rédiger un contrat d'achat	03/10/2007	8.30 - 17.00	175 €
SECURITE ET ENVIRONNEMENT			
S Sécurité-Incendie: Equipier de première intervention	10/10/2007	13.00 - 17.00	140 €
S Aspects juridiques de la gestion des déchets dans l'entreprise	12/10/2007	8.30 - 17.00	175 €
DROIT			
S Droit du travail	1, 3, 8, 10, 15/10/2007	18.30 - 20.30	200 €
S Dispositions légales et réglementaires du contrat de travail	8/10/2007	8.30 - 17.00	175 €
S Sécurité sociale luxembourgeoise	15, 16/10/2007	8.30 - 17.00	350 €
S Institutions et procédures administratives	16, 18, 23, 25/10/2007	18.30 - 20.30	200 €
GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE			
S Planification budgétaire et financière	24, 26/9/2007	14.00 - 18.00	175 €
S Comptabilité informatisée	24/9 - 24/10/2007 (lundis et mercredis)	18.30 - 21.00	300 €
S Initiation au calcul des traitements et salaires	25/9 - 27/11/2007 (mardis et jeudis)	18.30 - 20.30	350 €
S Kosten in der Praxis besser steuern und kontrollieren	1, 3/10/2007	13.30 - 18.30	175 €
S Trésorerie et gestion des flux financiers en entreprise	10, 11/10/2007	8.30 - 17.00	350 €
FISCALITE			
S Procédure fiscale des entreprises en matière d'impôts directs	3/7/2007	8.30 - 17.00	175 €
S Aspects fiscaux de la transmission d'entreprise	4/10/2007	8.30 - 17.00	175 €
S Déclaration de TVA	18/10/2007	8.30 - 17.00	175 €
ORGANISATION ET EFFICIENCE PERSONNELLE			
S Effizienzsteigerung durch Gedächtnis- und Konzentrationstraining	5, 12/7/2007	18.30 - 21.00	150 €
S Selbst-, Zeit- und Stressmanagement	9, 10/7/2007	8.30 - 17.00	300 €
S Mieux s'organiser pour devenir plus efficace	16, 17/10/2007	8.30 - 17.00	350 €
RELATIONS PROFESSIONNELLES			
S Nouveaux rôles du manager	18, 19/9 et 2, 3/10/2007	8.30 - 17.00	600 €
S Développer son potentiel relationnel afin de mieux communiquer	24, 25/9/2007	8.30 - 17.00	350 €
S Erschliessung neuer Geschäftsfelder durch Unternehmenskooperation	27, 28/9/2007	8.30 - 17.00	350 €
S Assistentes de direction: maîtrisez avec aisance la diversité de votre fonction	8, 9, 26/10/2007	8.30 - 17.00	500 €
S Gérer son équipe	10, 11/10/2007	8.30 - 17.00	350 €
S Outils et méthodes pour mieux conduire vos réunions	10, 11/10/2007	8.30 - 17.00	350 €
S Teamentwicklung	15, 16/10/2007	8.30 - 17.00	350 €
COMMUNICATION ECRITE ET ORALE			
S Savoir communiquer face aux médias	24, 25/9/2007	8.30 - 17.00	350 €
S Trainieren Sie Ihre Schlagfertigkeit	28/9/2007	8.30 - 17.00	175 €
S Rhetorik: frei und überzeugend sprechen	1, 2/10/2007	8.30 - 17.00	350 €
S S'initier aux écrits professionnels	4, 5/10/2007	8.30 - 17.00	350 €
BUREAUTIQUE			
S Perfectionnement en Excel	3, 4/7/2007	8.30 - 17.00	390 €

S=Séminaire (organisé en partenariat avec la Chambre des Métiers et l'OLAP)

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à:
Institut de Formation de la Chambre de Commerce

Locaux:
7, rue Alcide de Gasperi · Luxembourg-Kirchberg
Adresse postale:
Institut de Formation de la Chambre de Commerce
L-2981 Luxembourg

(+352) 423939-220
(+352) 423939-820
info@ifcc.lu
www.ifcc.lu

I F C C
Institut de Formation
de la Chambre de Commerce

Foetz

Ecostart 2: 4.000 m² supplémentaires à disposition des jeunes entreprises innovantes



Le centre ecostart à Foetz a désormais doublé sa surface d'accueil grâce à la construction d'un nouveau bâtiment situé à l'arrière du premier bâtiment



■ Surface doublée à Foetz

Afin de répondre au mieux aux besoins des créateurs d'entreprises innovantes, le centre ecostart a désormais doublé sa surface d'accueil grâce à la construction d'un nouveau bâtiment, ecostart 2, situé derrière le 1^{er} centre ecostart à Foetz.

Avec 1.000 m² de bureaux et 3.000 m² de surface industrielle supplémentaires, ecostart augmente ainsi considérablement sa capacité d'accueil de jeunes entreprises, qu'il s'agisse de projets innovants de création d'entreprises en phase de démarrage ou de filiales d'entreprises étrangères souhaitant lancer leur activité au Luxembourg sans attendre la construction de leurs propres locaux.

■ Un coup de pouce personnalisé

Les services dispensés dans les centres d'entreprise et d'innovation ecostart vont cependant largement au-delà de la seule mise à disposition de surface

locative à des prix intéressants. En effet, en sa qualité d'animateur des centres, Luxinnovation, Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche, offre des conseils personnalisés aux chefs d'entreprises pour leur permettre d'optimiser leurs activités.

Les entreprises des centres ecostart bénéficient ainsi de visites régulières de conseillers de Luxinnovation et de services spécifiques, tels que l'organisation de manifestations et de formations in situ. Afin de stimuler le dialogue et la coopération entre les entrepreneurs, ces événements «interactifs» sont ouverts à tous les créateurs d'entreprises innovantes. Luxinnovation joue en outre le rôle d'intermédiaire entre les entreprises hébergées, afin de favoriser la communication entre elles et de stimuler les synergies qui en découlent.

Enfin, Luxinnovation assure la promotion des centres ecostart et de leurs entreprises en participant régulièrement aux salons et foires relatifs à la création d'entreprises, à l'innovation et à la recherche, au Luxembourg comme à l'étranger.

■ Eligibilité

Pour bénéficier d'un hébergement temporaire à prix attractif dans l'un des centres ecostart, deux critères sont essentiels:

- le projet d'entreprise doit être innovant
- le porteur du projet doit disposer d'un plan d'affaires.

Luxinnovation est à la disposition des créateurs d'entreprises pour les conseiller dans l'élaboration de leur projet ainsi que dans la rédaction de leur business plan.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter:

M. Alain CLEMENS – Tél.: +352 43 62 63-1

Email: alain.clemens@luxinnovation.lu

Echange de vues entre la région Champagne-Ardenne et le Grand-Duché de Luxembourg

Luxinnovation, en partenariat avec la Chambre de Commerce du Luxembourg, a récemment organisé une journée d'échanges et de visite sur le thème des nouveaux matériaux, des énergies renouvelables et du développement durable avec une délégation française de la région Champagne-Ardenne, conduite par M. Jean-Paul Bachy, président du Conseil régional.

■ Enjeux de la rencontre

Cette journée d'échanges fait suite à une première rencontre entre le président de la région Champagne-Ardenne et les responsables de Luxinnovation et de la Chambre de Commerce à Reims fin 2006 lors du salon INNOVACT.

M. Jean-Paul Bachy avait, à cette occasion, fait part de son intérêt à développer des liens avec le Luxembourg en particulier en ce qui concerne les nouveaux matériaux de construction et les sources d'énergies renouvelables, domaines dans lesquels la Champagne-Ardenne dispose de compétences spécifiques.

La journée a permis de réunir des représentants de haut niveau du monde économique, politique et de la recherche de Champagne-Ardenne et du Luxembourg afin d'explorer d'éventuelles pistes de collaboration.

Dans son introduction, M. Robert Dennewald «en sa triple qualité d'entrepreneur du secteur des matériaux de construction, de président de la FEDIL et de vice-président de la Chambre de Commerce» s'est félicité de cette rencontre et a souligné l'importance du sujet du développement durable.

Cette approche de développement durable peut en effet avoir un impact considérable sur de nombreux secteurs technologiques et être dès lors une source importante de croissance et d'opportunités économiques pour toutes les parties concernées, comme l'a précisé M. Bachy.



De gauche à droite: M. Robert DENNEWALD, président de la FEDIL ; M. Paul EMERING, secrétaire général de la Chambre de Commerce et vice-président de Luxinnovation; M. Gilles SCHLESSER, directeur de Luxinnovation et M. Jean-Paul BACHY, président du Conseil régional de Champagne-Ardenne

■ Axes de discussion

Après une présentation des situations économiques respectives du Grand-Duché de Luxembourg et de la région Champagne-Ardenne, les membres des deux délégations ont exposé les différentes activités de R&D et de clustering menées de part et d'autre de la frontière, notamment dans les domaines des écotecnologies.

La région Champagne-Ardenne dispose d'un pôle de compétitivité Industrie Agro-Ressources (IAR) spécialisé notamment dans le domaine des biomatériaux, des biocarburants et de la biochimie.

Ce cluster, créé en 2005, a pour mission la valorisation industrielle des agroressources, des matières premières et de l'énergie, du développement durable et de la protection de l'environnement. Selon Gilles Schlessler, directeur de Luxinnovation, «il existe des synergies potentielles entre ce cluster français et le futur cluster luxembourgeois EcoTec actuellement en cours de développement.»

Les deux délégations ont fait part de leur souhait d'approfondir leurs relations en organisant notamment une journée interrégionale dans le domaine de l'énergie et de l'environnement des deux régions qui se tiendra fin 2007 et qui réunira des entreprises et des organismes de recherche publique.

La journée d'échanges s'est poursuivie par une visite du site d'Esch/Belval lors de laquelle les responsables d'Agora ont mis l'accent sur l'aspect environnemental du projet.

Enfin, M. Jean-Paul Bachy a rencontré le ministre luxembourgeois de l'Economie et du Commerce extérieur, M. Jeannot Krecké, pour un entretien bilatéral sur les écotecnologies et les possibilités de coopération interrégionale.

■ Délégation de la Région Champagne-Ardenne:

- Agence Régionale pour la Recherche et l'Innovation de Champagne-Ardenne
- Champagne-Ardenne Développement

- Conseil régional de Champagne-Ardenne
- Fédération Régionale du bâtiment
- Pôle de Compétitivité «agro-ressources» Champagne-Ardenne-Picardie

■ **Délégation du Grand-Duché de Luxembourg:**

- Agence de l'Energie
- Centre de Recherche Public Gabriel Lippmann – EVA
- Chambre de Commerce
- FEDIL
- Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment
- Luxinnovation
- Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur

Pour plus de détails sur les conclusions de cette journée d'échanges ou sur les écotecnologies en général, veuillez contacter:

Luxinnovation GIE
 M. Laurent MAGI – Chef de projet
 Tél.: +352 43 62 63-1
 Email: laurent.magi@luxinnovation.lu
 www.luxinnovation.lu
 www.innovation.public.lu

Union européenne

La politique spatiale européenne est désormais une réalité



© Copyright: ESA

Une Europe spatiale plus forte, mieux outillée et mieux coordonnée, pour satisfaire les futurs besoins de ses citoyens; une vision stratégique plus large, pour relever de nouveaux défis, y compris dans le cadre de programmes spatiaux de défense et de sécurité; l'espace en tant que dimension

supplémentaire des relations extérieures de l'UE: tels sont les points forts d'une nouvelle politique conçue pour servir les intérêts et les valeurs de l'Europe.

■ **Une politique spatiale définie**

Les ministres chargés de l'espace des Etats membres de l'Agence spatiale

européenne (ESA) et les ministres chargés du marché intérieur, de l'industrie et de la recherche au sein du Conseil Compétitivité de l'Union européenne se sont réunis le 22 mai 2007 à Bruxelles pour adopter une Résolution relative à la politique spatiale européenne (ESP – European Space Policy).

Grâce à ce document, l'Union européenne, l'ESA et leurs Etats membres s'engagent à mieux coordonner leurs activités et programmes et à organiser leurs rôles respectifs en matière spatiale, pour accroître l'efficacité des investissements et éliminer les doublons inutiles. L'ESP a également pour objectif de développer les synergies entre les technologies et les programmes spatiaux civils et de défense.

■ **Des objectifs en faveur de l'Europe et de ses citoyens**

La Communauté européenne et l'ESA ont depuis longtemps un objectif commun: rendre l'Europe plus forte et agir au service de ses citoyens. Les deux organisations sont unies par des liens étroits qui ne cessent de se renforcer. Un accord-cadre CE/ESA établissant les bases juridiques de leur coopé-

ration est entré en vigueur en mai 2004. Cet accord constitue de solides fondations sur lesquelles se développeront des relations mutuellement profitables.

Cette nouvelle politique vise à garantir le financement durable des applications spatiales, en particulier celui de l'initiative phare de Surveillance globale pour l'environnement et la sécurité (GMES). Elle reconnaît aussi que l'espace est un secteur à forte valeur ajoutée ainsi qu'un facteur de croissance, d'innovation et d'emploi, riche en opportunités pour l'industrie européenne.

Pour la présidente du Conseil de l'ESA au niveau ministériel, «l'adoption de la politique spatiale européenne

constitue une étape décisive pour les activités spatiales en Europe. L'ESP est un encouragement énergique à améliorer la coordination et la coopération en Europe, et à mieux rentabiliser par conséquent les fonds publics; l'ESP contribuera à renforcer le rôle de l'Europe sur la scène spatiale mondiale grâce à une stratégie de coopération internationale conjointe.»

■ L'ESA au Luxembourg

Au Luxembourg, le ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est responsable pour tous les aspects financiers, politiques et programmatiques relatifs aux activités

de l'ESA au Luxembourg. Le ministère supporte ainsi la mise en œuvre des projets des acteurs publics et privés luxembourgeois.

D'autre part, Luxinnovation joue le rôle de point de contact national. Ainsi, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche renseigne les entreprises et centres de recherche publics sur le fonctionnement de l'ESA et sur les différentes approches possibles de ses programmes. Luxinnovation est également en mesure de conseiller et de soutenir les entrepreneurs et chercheurs dans leur démarche de collaboration avec l'Agence Spatiale Européenne. ■

Pour plus de renseignements sur les programmes de l'ESA et comment y participer, veuillez contacter:
Luxinnovation GIE – M. Jean TRIMBOUR – Tél.: +352 43 62 63-1 – Email: jean.trimbour@luxinnovation.lu
Consultez également la rubrique «ESA» sur www.innovation.public.lu.

Cycle de formation

Gestion de projets d'innovation: Comment financer ses projets innovants?

Depuis mars 2007, Luxinnovation organise, en partenariat avec l'Institut de Formation de la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers, un cycle de formations sur la gestion de projets d'innovation.

Le mardi 2 juillet 2007 aura lieu le 8^e module de cet ensemble de séminaires. Pour conclure ce cycle sur un des

aspects les plus concrets pour les entreprises, ce dernier module sera consacré aux différentes possibilités de financement de l'innovation.

Qu'il s'agisse de la création d'une entreprise innovante ou de la réalisation d'un projet de recherche, il existe en effet de nombreuses opportunités s'offrant aux porteurs de projets. ■



Pour plus d'informations sur ce cycle de formations
ou sur ce module en particulier, veuillez contacter:

Luxinnovation GIE – Mme Isabelle SCHLESSER – Tél.: +352 43 62 63-1
Email: isabelle.schlesser@luxinnovation.lu

www.innovation.public.lu

Toutes les actualités et manifestations relatives à la R&D et à l'innovation sont sur le Portail luxembourgeois de l'innovation et de la recherche:

«A la Une» et «Agenda de l'innovation»

www.innovation.public.lu

Concours de business plans

Dernière ligne droite pour l'inscription au concours 1, 2, 3, GO



Le concept 1, 2, 3, GO connaît un succès grandissant. En effet, d'année en année, le nombre de projets déposés ne cessent de progresser ainsi que la qualité de ces projets.

Le bilan chiffré est ainsi particulièrement révélateur: 169 sociétés créées et plus de 900 emplois générés dans la Grande Région, pour un chiffre d'affaires total de 55 millions d'euros depuis l'origine de Business Initiative a.s.b.l. en 2000! Ceci représente un taux de réussite très élevé puisque 75 % des sociétés créées

franchissent la barre des 3 ans (contre 50 % selon les statistiques générales).

L'édition 2006/2007 touche à sa fin: les quelques 90 projets innovants acceptés cette saison dans le réseau ont encore environ 4 semaines pour finaliser leur business plan et participer au concours en déposant pour le 15 juin à minuit au plus tard leur dossier en ligne sur le serveur d'1, 2, 3, GO.

Après cette date, trois jurés indépendants du réseau évalueront les business plans sur la base d'une méthodologie développée par Mac Kinsey et selon un système de notation bien précis.

Les meilleurs plans d'affaires seront alors récompensés par des prix allant de 1.000 € à 10.000 € qui seront remis aux porteurs de projet lors de la remise officielle des prix qui aura lieu le 26 septembre 2007 en Wallonie.

■ Quelques statistiques sur l'édition 2006/2007:

215 projets innovants déposés, dont plus de 90 acceptés, répartis géographiquement

de la façon suivante: 39 % issus de Belgique francophone, 24 % de Luxembourg, 23 % de Lorraine et 14 % d'Allemagne.

Concrètement, dès l'acceptation de leur dossier, ces projets, issus de secteurs d'activité les plus variés (secteur commercial, informatique/Internet, services, secteur des loisirs, industrie, énergie dont les énergies renouvelables ou les activités liées à l'environnement, biotechnologie, médecine et agro-alimentaire), ont été accompagnés par un ou plusieurs des 290 professionnels du réseau 1, 2, 3, GO (40 % venant de Luxembourg, 25 % de Belgique, 20 % de Lorraine et 15 % d'Allemagne) pendant une période pouvant aller jusqu'à 9 mois.

Ceci leur a permis de bénéficier d'un coaching gratuit pour rédiger ce document primordial qu'est le plan d'affaires, en mettant l'accent non seulement sur le fond mais aussi sur la forme.

Conférence sur la Charte Européenne des Petites Entreprises

1, 2, 3, GO reconnu comme exemple de «Best practice» par la Commission Européenne

La Commission Européenne, sous l'égide de l'actuelle Présidence allemande, a organisé les 4 et 5 juin 2007 à Berlin une Conférence sur les Petites et Moyennes Entreprises. Une série de workshops et de rencontres ont permis aux participants de discuter et d'échanger des idées sur les pratiques d'aide au développement de ces entreprises, aussi bien au niveau de la taxation, du financement que des

services d'aide à la création, à l'innovation, etc.

Dans ce contexte, le concept 1, 2, 3, GO de Business Initiative a.s.b.l. a été sélectionné – parmi 130 projets européens – comme modèle de coopération transfrontalière à suivre et à dupliquer dans d'autres régions. L'initiative fut représentée sur place par son président Robert Dennewald et la manager de l'association Rachel Gaessler. Le succès de ce

réseau, actif depuis 2000 en Sarre, Lorraine, Luxembourg, Trèves et Belgique francophone, a particulièrement séduit la Commission Européenne non seulement pour son caractère interrégional, mais également par sa capacité à mobiliser plus de 290 coaches, professionnels de la création d'entreprise et entrepreneurs, dans le but de partager leur expérience et suivre avec engagement les porteurs de projet innovant de la Grande

Région dans la phase de rédaction de leur plan d'affaires – et tout cela bénévolement!

■ Plus de 900 emplois créés dans la Grande Région

Fort de sept années d'expériences à la tête de B.I. a.s.b.l., Robert Dennewald a présenté à Berlin non seulement le concept et les raisons-clés du succès de cette initiative, soutenue par les Chambres de Commerce et d'Industrie de la Grande Région et Luxinnovation, mais également le bilan chiffré attestant de son succès grandissant. En effet, d'année en année, le nombre de projets déposés ne cesse de croître ainsi que la qualité de ces projets:

Plus de 900 emplois créés dans la Grande Région, par 169 sociétés, représentant un chiffre d'affaires de près de



55 millions d'euros depuis la création de l'association en 2000! Ceci représente un taux de réussite très élevé puisque

75 % des sociétés créées franchissent la barre des 3 ans (contre 50 % selon les statistiques générales). ■

Petit historique

Créée en avril 2000 par la Chambre de Commerce, Luxinnovation et la FEDIL, Business Initiative est une association sans but lucratif, qui par le biais de son «parcours de plans d'affaires» et son réseau de coaches, est destinée à promouvoir l'esprit d'entreprise en Grande région (Saar-Lor-Lux, Belgique francophone et Trèves). Depuis 2003, l'a.s.b.l. fait partie intégrante du département Création et Développement des Entreprises de la Chambre de Commerce du Grand Duché de Luxembourg.

Une des forces majeures du réseau 1, 2, 3, GO est son caractère interrégional, permettant ainsi aux porteurs de projet de générer rapidement des contacts transfrontaliers et d'élargir leur business au-delà de leur région d'origine.

Focus sur les plans d'affaires innovants

Dès l'acceptation de leur projet, les candidats sont mis en relation par un partenaire de la Grande Région avec un ou plusieurs coaches du réseau – entrepreneurs, cadres ou dirigeants, issus de tous secteurs d'activité (finance, droit, comptabilité, biotechnologie...) – pendant plusieurs mois, afin de finaliser leur plan d'affaires – d'après une méthodologie développée par MacKinsey – et participer au concours en fin d'édition (prix allant de 1.000 € à 10.000 €).

L'objectif principal d'1, 2, 3, GO consiste donc à transformer les idées innovantes en plans d'affaires gagnants par le biais de coaching gratuit offert aux porteurs de projets de création.

En 2006, Business Initiative a.s.b.l. a mis en place un soutien accru au développement des startups innovantes par le biais de «primes de lancement» d'un montant annuel de 70.000 € sous forme de cautionnement. En effet, même armé d'un bon business plan, un créateur d'entreprise ne dispose pas toujours de fonds propres suffisants pour surmonter les premières difficultés de création et obtenir des crédits. C'est précisément dans ce cas que B.I. se propose d'intervenir: grâce à un cautionnement garanti à 100 %, le bénéficiaire accède à un prêt à taux réduit auprès de banques partenaires. En plus de cette aide financière, le créateur bénéficie de parrainage, à savoir le soutien d'un spécialiste en création d'entreprise, pendant toute la durée de remboursement de son prêt.

Pour plus d'informations: www.123go-networking.org.

9 mai 2007

Grande Manifestation interrégionale 1, 2, 3, GO: Les règles d'or d'une création d'entreprise réussie



De gauche à droite: Robert Papin, Laurent Velnom (Directeur d'ACTARUS SAS), Pascal Dine (Directeur de CPI) et l'animateur Camille Ney (RTL Radio).

Y-a-t-il des règles d'or pour réussir la création de son entreprise, et spécialement si elle se veut innovante? Comment savoir et comment s'y prendre pour créer son entreprise et mettre toutes les chances de son côté?

Telle est la question que se posent nombre de porteurs de projet et participants au réseau 1, 2, 3, GO. Et tel était le thème de la soirée organisée le 9 mai 2007 par 1, 2, 3, GO-Business Initiative a.s.b.l. au siège de la B.C.E.E. Luxembourg, avec comme invité d'honneur Robert Papin, fondateur et directeur d'HEC Entrepreneurs et auteur du bestseller «Stratégie pour la création d'entreprise».

Etaient présents à cet événement des futurs créateurs, des coaches, des institutionnels et entrepreneurs, tous avides de découvrir les recettes que pouvait leur transmettre un spécialiste de la création d'entreprise et du management tel que Robert Papin.

Ce novateur au parcours agréable-ment éclectique a lui-même créé et développé plusieurs entreprises et connaît donc parfaitement l'aventure entrepreneuriale.

Il en est de même pour Pascal Dine (co-fondateur et directeur général de la société CPI, située à Ecostart au Luxembourg) et Laurent Velnom (directeur général de la société ACTARUS, située

à Saint-Dié-des-Vosges en Lorraine), entrepreneurs issus du réseau Grande Région 1, 2, 3, GO, venus également participer à la table-ronde organisée à la suite de l'intervention de Monsieur Papin. Ainsi les éléments susceptibles de favoriser une bonne création d'entreprise peuvent se résumer à trois: la qualité et la composition du financement de départ, la capacité à toujours se remettre en question et la persévérance.

Ces clés du succès semblent si évidentes et si simples. L'expérience concrète de milliers de créateurs montre néanmoins que s'il était si simple que cela de créer son entreprise et surtout de réussir son développement à long terme, cela se saurait!

D'où sans doute l'intérêt énorme porté par l'auditoire aussi bien à l'intervention de Robert Papin qu'à la discussion qui a suivi.

Robert Papin a enfin rappelé que la qualité d'un manager passe par sa capacité à déléguer, «à accepter que d'autres puissent être meilleurs ou plus aptes que soi-même à s'occuper de telle ou telle tâche». De cette capacité à se décharger et à se libérer du fardeau de «l'homme-à-tout-faire» dépendra la pérennité de l'entreprise ... et sa réussite aussi bien professionnelle que familiale. Avant de finir par son credo: «Ne négligez pas votre vie familiale et n'oubliez pas de profiter de la vie si vous voulez tirer un bilan positif de votre aventure entrepreneuriale!».

Cet événement, placé sous le haut patronage du Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur du Grand-Duché de Luxembourg, s'est terminé par un cocktail au cours duquel les invités, en particulier coaches du réseau 1, 2, 3, GO et futurs créateurs, ont pu se rencontrer et discuter de l'entrepreneuriat, ou plus concrètement de la réalisation de leur projet, en Grande Région. ■

1, 2, 3, GO innove avec les «Primes de Lancement»

Depuis le début 2007, 1, 2, 3, GO apporte un soutien accru au développement des startups innovantes par le biais de primes de lancement d'un montant annuel de 70.000 € sous forme de cautionnement. L'objectif principal est de faciliter l'accès à des prêts et de constituer une première référence bancaire.

En effet, même armé d'un bon business plan, un créateur d'entreprise ne dispose pas toujours de fonds propres suffisants pour assumer les premières difficultés de création et obtenir des crédits. C'est précisément dans ce cas qu'1, 2, 3, GO se propose d'intervenir: grâce à un cautionnement garanti à 100 %, le bénéficiaire accède à un prêt à taux réduit auprès de banques partenaires.

En plus de cette aide financière, le créateur bénéficie de parrainage, à savoir le soutien d'un spécialiste en création d'entreprise, pendant toute la durée de remboursement de son prêt.

Trois startups (une luxembourgeoise et deux allemandes) sont les premières bénéficiaires de cette aide novatrice et rencontrent ainsi tous les mois le coach-parrain qui leur a été attribué.

24 mai 2007

6^e Forum des Mini-Entreprises

Le 6^e Forum des Mini-Entreprises s'est tenu le 24 mai 2007 au Campus scolaire Geesseknäppchen. Ce concours national des mini-entreprises a réuni les 9 meilleures mini-entreprises de l'année académique 2006-2007. Celles-ci étaient représentées au total par 125 étudiants et par 13 enseignants issus de 8 lycées différents. Une centaine de personnes des secteurs public et privé s'était rendue au Forum Geesseknäppchen pour assister au concours et soutenir les jeunes entrepreneurs.

En présence de Monsieur François Biltgen, Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et Ministre du Travail et de l'Emploi, les mini-entreprises se sont présentées au public à l'aide de leur stand de vente ainsi que par des présentations sur scène.

Les quatre représentants de la Fédération des Jeunes Dirigeants d'Entreprise de Luxembourg Madame Ariane Eberwein et Messieurs Robert Goeres, Robert Glaesener et Marc Ketter ainsi que les quatre professeurs Madame Betsy Reisen et Messieurs Armand Juncker, Jean-Paul Greisch et Marc Muller formaient le jury. Ce dernier avait la tâche



de désigner la meilleure mini-entreprise dans 7 catégories (gestion financière, stratégie et actions commerciales, présentation, produit, dossier, plan d'affaires et stand). Comme chaque année, tous les projets étaient très intéressants et les résultats de l'évaluation des mini-entreprises étaient serrés.

Les gagnants du concours sont les suivants:

- Avec sa «RELAX-STATION» pour le téléphone portable, la mini-entre-

prise Shiphone du Lycée Technique des Arts et Métiers a remporté le prix du meilleur produit;

- Fashion & Beauty de l'Ecole Privée Marie-Consolatrice d'Esch-sur-Alzette a remporté le prix du meilleur stand;
- Corner's du Lycée Aline Mayrisch a gagné le prix de la meilleure gestion financière;
- New Bio Service du Lycée Classique d'Echternach a remporté les prix du

meilleur dossier et du meilleur «business plan» et enfin;

- JBL (Jonk Baueren Lëtzebuerg) du Lycée Technique Agricole a été récompensé par le prix de la meilleure présentation et le prix de la meilleure stratégie et actions commerciales.
- La mini-entreprise allbuYourself du Lycée de Garçons Luxembourg qui figurait parmi les nominés pour plu-

sieurs prix a reçu le prix d'encouragement.

La mini-entreprise JBL (Jonk Baueren Lëtzebuerg) a été nommée comme représentant luxembourgeois à la «18^e JA-YE European Company of the Year Competition» qui se déroulera du 26 au 29 août 2007 à Berlin. Il s'agit du concours européen des mini-entreprises et cette

année 30 pays y participeront avec leur meilleure mini-entreprise nationale. La mini-entreprise JBL est subdivisée en 5 sous-unités responsables pour les productions suivantes: poulets fermiers et légumes plein champs, poules pondeuses, viande de porc, foin de fléole et gaufres artisanales.

(Communiqué par l'asbl Jonk Entrepreneuren Luxembourg) ■

City-Management: Projektaufuf

In der Studie Geschäftsstraßenraumgestaltung: Erhöhung der Funktionalität, Attraktivität und Effizienz durch Reduktion werden gute europäische und internationale Beispiele für Reduktionsansätze, die im Straßenraum funktionierende, attraktive und zusammenhängende städtebauliche Räume entstehen lassen, identifiziert, systematisiert, bezüglich ihrer Effektivität (Attraktivitätssteigerung) und Effizienz (Kostensenkung) überprüft und katalogisiert. Diese Erkenntnisse sollen anschließend in einer Geschäftsstraße pilothaft verifiziert werden. Die Pilotstadt dient als dabei konkretes Beispiel für Berechnungen einer effizienten Reduktion, der Modellierung von Reduktionsvarianten sowie deren Visualisierung. Hierfür sucht das Deutsche Seminar für Städtebau und Wirtschaft (DSSW) Geschäftsstraßen als Fallbeispiele, die folgende Bedingungen erfüllen:

- Interesse an einer Umgestaltung des Straßenraums mit einer erheblichen Reduktion der vorhandenen Elemente;
- Ansätze für eine detaillierte Kostenaufstellung der Investitions- und Instandhaltungskosten bezüglich der betreffenden Straßenelemente, z. B. im Rahmen des neuen kommunalen Steuerungs- und Finanzmanagements.

Bei Interesse schicken Sie bitte eine kurze formlose E-Mail an Jürgen Lembcke, juergen.lembcke@dssw.de.

Weitere Informationen zu diesem Projekt finden Sie hier: http://www.dssw.de/se_gesta_0005.php.

Industrie chimique

Lancement du «Helpdesk REACH»



Le Centre de Ressources des Technologies pour l'Environnement (CRTE), structure commune du Ministère de l'Environnement et du Centre de Recherche Public Henri Tudor, vient de lancer le «Helpdesk REACH», lors d'une conférence de presse, présidée par le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, et par le Ministre de l'Environnement, Lucien Lux.

Le règlement européen REACH (Registration, Evaluation, Authorisation and restriction of CHemicals) concernant l'enregistrement, l'évaluation et

l'autorisation des substances chimiques ainsi que les restrictions applicables à ces substances est entré en vigueur le 1^{er} juin 2007. Les Etats membres de l'Union Européenne doivent mettre en place des services nationaux d'assistance technique afin d'aider les entreprises, et en particulier les PME, à se conformer aux exigences du règlement.

Au Luxembourg, ce service dénommé «Helpdesk REACH», sera assumé pour le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur et le Ministère de l'Environnement, par le CRTE.

■ Qui est concerné par REACH?

REACH ne s'applique pas uniquement aux fabricants de substances chimiques dans le secteur de la chimie, mais également aux importateurs et aux utilisateurs de substances chimiques quelle soit le secteur d'activité: construction, bois, verre, peinture, électronique, etc.

■ Quelles sont les procédures clés de REACH?

Elles sont au nombre de quatre:

- L'enregistrement: A terme, aucune substance ne pourra être fabriquée,

ni importée sans avoir été précédemment enregistrée.

- L'évaluation qui comprend l'examen par les instances compétentes de toutes les propositions d'essai et le contrôle de conformité des dossiers d'enregistrement, ainsi que l'évaluation de certaines substances prioritaires.
- L'autorisation dont les substances extrêmement préoccupantes auront besoin pour être mises sur le marché et utilisées.
- La restriction, enfin, limitera la fabrication, l'utilisation ou la mise sur le marché de substances qui entraînent un risque inacceptable pour la santé ou pour l'environnement.

■ Missions du «Helpdesk REACH»

Le «Helpdesk REACH», localisé à Esch-sur-Alzette,

- est le point de contact central des entreprises luxembourgeoises pour les demandes relatives au règlement REACH,
- aidera les entreprises et en particulier les PME à se conformer aux exigences du règlement REACH.

En 2007, le programme d'action prévoit notamment la réalisation et la diffusion auprès des entreprises de documents informatifs (guides, brochures, etc.), la mise en ligne d'un site Internet informatif (www.reach.lu) et l'organisation de séminaires d'information à destination des entreprises.

Enfin, un questionnaire a été envoyé en mars 2007 aux entreprises luxembourgeoises afin d'identifier, non seulement leurs besoins pour être en conformité avec REACH, mais également, pour leur permettre de se situer dans la chaîne d'approvisionnement et de connaître les obligations qui leur incombent. ■

Le «Helpdesk REACH» est localisé au Technoport à Esch-sur-Alzette

66, rue de Luxembourg
B.P. 142 – L-4002 Esch-sur-Alzette

Tél.: +352 42 59 91-600

Fax : +352 42 59 91-555

E-mail: reach@tudor.lu

Personne de contact:

Caroline FEDRIGO

NOTRE PROGRAMME SUR MESURE « CARTE BLANCHE » À LA RENCONTRE DE VOS BESOINS

- COURS DE LANGUE GÉNÉRALE
- COURS EN LANGUE DE SPÉCIALITÉ
BANQUE – FINANCE
- COURS SUR OBJECTIFS SPÉCIFIQUES
COMMUNICATION TÉLÉPHONIQUE, NÉGOCIATION,
CONDUITE DE RÉUNIONS, TECHNIQUES DE PRÉSENTATION
- FORMATION À DISTANCE AVEC TUTORAT ACTIF

**Pour des informations
détaillées, contactez svp :**
Luciana Restivo
Tél. 40 39 91 46

NOS FORMATIONS, VOTRE ATOUT LANGUES

61, rue de Strasbourg L-2561 Luxembourg
T. +352 40 39 910 F. +352 48 61 02
info@prolingua.lu www.prolingua.lu



PARTENAIRES SOCIAUX SA

LE SPECIALISTE DU SALAIRE AU GRAND-DUCHE PLUS DE 500 UTILISATEURS

SOLUTION INFORMATIQUE POUR LE
CALCUL DES SALAIRES ET LA GESTION
DU PERSONNEL, FONCTIONNANT
ENTIÈREMENT SOUS WINDOWS

PRESENTATION GRATUITE, A DOMICILE

UNE SOLUTION D'AVENIR
POUR LES PME ET FIDUCIAIRES

Tél.: 26 44 78 51

Fax: 26 44 78 58

www.partenaires.lu

e-mail: info@partenaires.lu



IMD World Competitiveness Yearbook 2007

La compétitivité de l'économie luxembourgeoise s'améliore

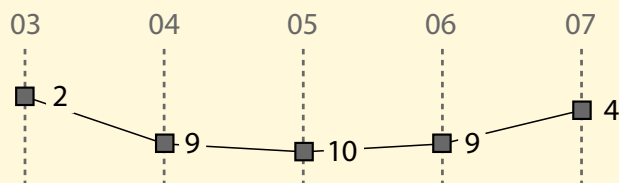
Selon le **World Competitiveness Yearbook 2007**, publié par l'institut suisse IMD (International Institute for Management Development), le Luxembourg se classe au 4^e rang mondial des économies les plus compétitives. L'analyse repose tant sur des indicateurs statistiques que sur l'opinion des décideurs économiques et des dirigeants d'entreprise. Au Luxembourg, l'enquête auprès des entreprises est coordonnée par la Chambre de Commerce (cf. www.cc.lu).

La comparaison du classement 2007 avec celui des années précédentes permet de constater une amélioration sensible de la position du Luxembourg. Pendant plusieurs années successives (2004, 2005 et 2006), l'économie luxembourgeoise oscillait entre le 9^e et le 10^e rang.

Une première analyse permet d'observer que Luxembourg a retrouvé sa place parmi les économies les plus compétitives au monde, en se classant derrière les Etats-Unis (1^{er}), Singapour (2^e) et Hong Kong (3^e). Parmi les économies européennes, plusieurs pays affichent une compétitivité comparable, quoique légèrement inférieure à celle du Luxembourg: le Danemark occupe le 5^e rang du classement, suivi par la Suisse, l'Islande, les Pays-Bas et la Suède.

Les pays voisins connaissent également une amélioration de leur compétitivité. Tandis que cette amélioration est faible pour la France (qui passe du 30^e au 28^e rang) et la Belgique (qui passe du 26^e au 25^e rang), elle est plus conséquente pour l'économie allemande (qui passe du 25^e au 16^e rang) et pour les Pays-Bas (passant du 15^e au 8^e rang). L'amélioration importante de la compétitivité des économies allemande et néerlandaise s'explique en grande partie par les réformes structurelles notables mises en œuvre récemment dans ces pays.

Evolution du classement de l'économie luxembourgeoise dans le World Competitive Yearbook (2003-2007)



D'une manière générale, le Luxembourg parvient à améliorer sensiblement sa situation compétitive au regard du classement IMD.

Cela ne signifie pas pour autant que le Grand-Duché ait résolu ses problèmes économiques structurels. Il est important de souligner que l'enquête IMD auprès des chefs d'entreprise a été réalisée alors que seules quelques décisions du Comité de Coordination Tripartite (réunissant le gouvernement et les partenaires sociaux en vue d'améliorer la compétitivité du pays et de rétablir l'équilibre des finances publiques) ont été mises en œuvre et que d'autres mesures étaient en train d'être négociés.

La Tripartite comporte en effet une série d'améliorations temporaires, mais manquant d'incisivité, de sorte que les mesures qui y figurent peuvent avoir légèrement amélioré les réponses des

entreprises, sans que cet effet ne se prolonge forcément à moyen terme.

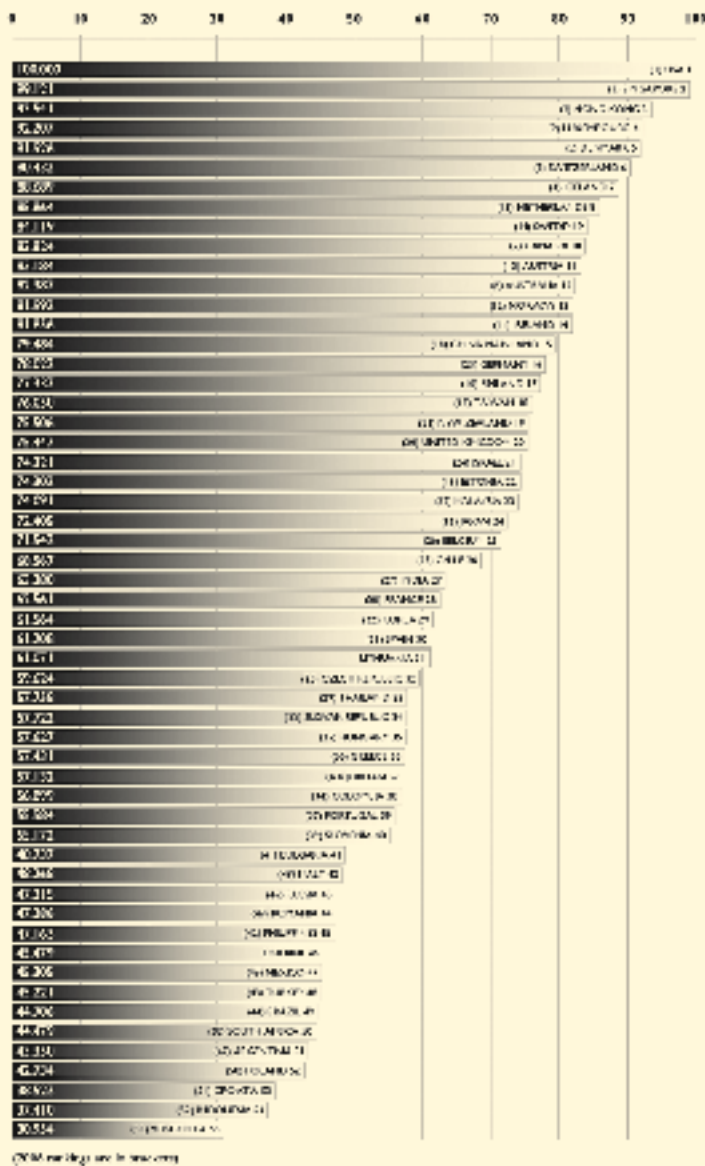
De plus, des réformes structurelles seront nécessaires afin de préserver durablement la situation compétitive de l'économie luxembourgeoise, dans les domaines de l'enseignement, de la formation initiale et continue, de la recherche, de la sécurité sociale, de la fiscalité, des finances publiques et des infrastructures.

De ce point de vue, des propositions concrètes existent de longue date (cf. le document de la Chambre de Commerce «Entreprise Luxembourg», les propositions de l'UEL, le rapport Fontagné, etc...).

■ Analyse détaillée de la situation compétitive de l'économie luxembourgeoise

Le classement du World Competitiveness Yearbook 2007 comporte l'ana-

The IMD World Competitiveness Scoreboard 2007



mondial, une excellente position que le pays occupe depuis plusieurs années. L'institut IMD salue notamment les bonnes performances des entreprises luxembourgeoises qui permettent au pays de disposer d'un niveau de vie élevé des habitants et d'un taux de croissance de l'emploi exceptionnel. Ces performances sont dues notamment au dynamisme du commerce extérieur et plus particulièrement à celui des exportations de services. Parmi les services, ce sont les services financiers qui expliquent en grande partie cette évolution favorable.

Cependant, ces performances ne parviennent pas à dissimuler un certain nombre de faiblesses structurelles. Le World Competitiveness Yearbook 2007 souligne notamment le manque de diversification de l'économie luxembourgeoise, fortement dépendante du seul secteur financier. Au-delà de l'analyse des statistiques économiques, l'étude menée auprès des chefs d'entreprises montre que les délocalisations aussi bien de sites de production industriels que de prestataires de services constituent une menace réelle aux yeux des chefs d'entreprise.

En termes d'**efficacité des pouvoirs publics** (Government efficiency), le World Competitiveness Yearbook 2007 souligne une amélioration des performances luxembourgeoises. Dans ce domaine, le Luxembourg passe du 16^e rang en 2006 au 9^e rang en 2007.

La stabilité politique et la forte cohésion sociale qui caractérisent le Grand-Duché sont des atouts indéniables en termes de compétitivité.

Le World Competitiveness Yearbook 2007 souligne cependant la perte de terrain enregistrée au niveau de la politique fiscale en faveur des sociétés implantées au Grand-Duché. En effet, le Luxembourg n'offre plus un environnement fiscal hautement attractif pour les entreprises: avec une pression fiscale de 30,38 %, le Luxembourg se situe dans la moyenne des pays de l'OCDE. Dans ce contexte, il faut relativiser le taux d'affichage de 30,38 %.

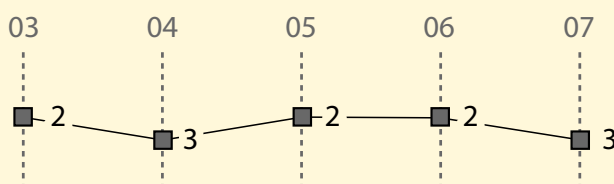
En effet, grâce aux mesures fiscales mises en place par le gouvernement pour soutenir l'investissement industriel, un grand nombre d'entreprises sont soumises à une pression fiscale réelle inférieure. Même si la base fis-

lyse de quatre séries d'indicateurs: les performances économiques (Economic performance), l'efficacité des pouvoirs publics (Government efficiency), l'environnement des affaires (Business effi-

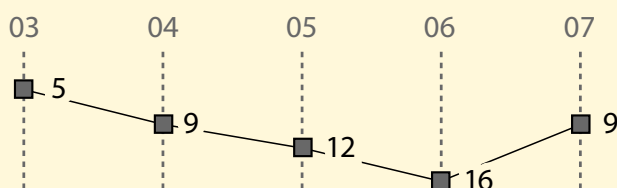
ciency) et la qualité des infrastructures (Infrastructure).

En termes de **performances économiques** (Economic performance), le Luxembourg occupe la 3^e place au niveau

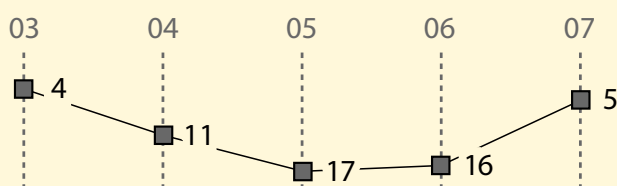
Economic performance



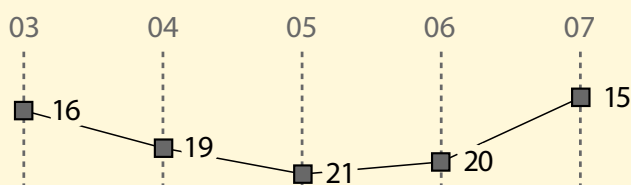
Government efficiency



Business efficiency



Infrastructure



cale reste relativement étroite, il n'en reste pas moins que le taux d'affichage continue à avoir un effet important sur le choix d'investisseurs étrangers et sur la capacité du Luxembourg à attirer de nouvelles activités et de nouveaux prestataires de services.

En termes d'**environnement des affaires** (Business efficiency), la situation s'améliore nettement, passant de la

16^e à la 5^e place, mais demeure très disparate. D'un côté, les performances du secteur financier sont parmi les meilleures du monde.

En même temps, le World Competitiveness Yearbook 2007 souligne notamment la nécessité d'adopter des réformes à la fois économiques et sociales afin d'améliorer l'environnement des affaires au Grand-Duché.

Il souligne également les difficultés qu'il y a à faire accepter par le plus grand nombre la nécessité de telles réformes. Le taux d'emploi féminin, par exemple, est particulièrement faible. La flexibilité et l'adaptabilité des individus sont également très faibles. Cela se caractérise par exemple par un taux de création d'entreprises parmi les plus bas de l'Union européenne.

Enfin, c'est dans le domaine des **infrastructures** que les performances luxembourgeoises sont les moins satisfaisantes, même si, par rapport à l'année dernière, la situation semble s'améliorer.

Ce domaine comprend aussi bien les infrastructures de communication (téléphone, Internet), les infrastructures disponibles dans le domaine de la formation de capital humain (Université, formation continue), que les performances du Luxembourg en matière de création de connaissances (recherche scientifique, R&D, innovation).

Dans ces différents domaines, plusieurs éléments positifs doivent cependant être soulignés, notamment en ce qui concerne le nombre élevé de brevets déposés par l'industrie proportionnellement au nombre d'habitants, le degré d'équipement en téléphones portables, etc.

Le World Competitiveness Yearbook 2007 rappelle également que le multilinguisme constitue un atout essentiel du Grand-Duché en termes de compétitivité.

Mais, parallèlement, le Luxembourg connaît d'importantes difficultés dans plusieurs secteurs clés pour le développement de l'économie de la connaissance. Ainsi, l'éducation ne répond pas suffisamment aux besoins réels de l'économie, aussi bien au niveau de la formation initiale que dans le domaine de la formation continue. ■

Des informations supplémentaires concernant le World Competitiveness Yearbook 2007 sont disponibles auprès du Département Economique de la Chambre de Commerce

Tél.: 42 39 39-351 • E-mail: eco@cc.lu

ENTREPRISES, INDEPENDANTS, PROFESSIONS LIBERALES

Nos compétences au service des vôtres



Fiabilité, flexibilité, conseils, compétences, proximité, écoute. Parce que ses valeurs sont celles de tous ceux qui veulent entreprendre, la Banque Raiffeisen se sent proche des entreprises. Une approche professionnelle, encadrée par une équipe de spécialistes qui met à votre service son expérience pour concrétiser votre projet.

Banque Raiffeisen – société coopérative Tél. 24 50-8000 www.raiffeisen.lu



Raiffeisen
Eng Bank, méi no bei lech

Note de Conjoncture n° 1-2007

Une reprise consolidée



Avec une croissance effective de 6,2 %, l'économie luxembourgeoise approche un rythme d'expansion que l'on n'avait plus connu depuis la fin des années 1990

La croissance du PIB luxembourgeois a atteint 6,2 % en volume pour l'année 2006. **L'environnement international s'est révélé plus favorable que prévu**, dans un contexte de croissance mondiale toujours dynamisée par l'expansion des économies dites «émergentes». Le deuxième semestre de l'année montre que l'activité a gagné en vigueur dans l'ensemble des branches de l'économie luxembourgeoise. Les prévisions de croissance pour 2007 et 2008 restent inchangées, à respectivement +4,5 % et 5,0 %. Tels sont les faits saillants de la Note de Conjoncture n° 1-2007, que le STATEC vient de publier et qui traite en détail les prévisions macro-économiques, la conjoncture internationale, l'évolution récente des principales branches d'activité, l'inflation, les salaires, les relations économiques extérieures et le marché du travail.

De nombreuses statistiques annuelles spécifiques sont maintenant disponibles pour l'année 2006 et sont reprises et commentées en détail dans la Note de Conjoncture du STATEC.

Cette Note comporte en outre plusieurs encadrés qui laissent la place à des analyses (ou des notes méthodologiques) sur des thèmes tels que la baisse des faillites en 2006, l'impact d'un ralentissement plus fort que prévu aux

Etats-Unis sur l'économie luxembourgeoise, l'influence du secteur financier dans le cycle des affaires des branches, les implications de l'émergence chinoise sur l'économie mondiale et celle du Luxembourg, la modulation

du système de l'échelle mobile des salaires ou encore l'analyse des flux de main-d'œuvre.

Le dernier trimestre 2006 a montré une performance légèrement supérieure à la prévision effectuée par le STATEC il y a quelques mois, qui tablait sur une progression du PIB de 5,5 % pour l'ensemble de l'année 2006. Avec une croissance effective de 6,2 %, l'économie luxembourgeoise approche un rythme d'expansion que l'on n'avait plus connu depuis la fin des années 1990. Cette amélioration intervient dans un contexte de croissance mondiale élevée: malgré le ralentissement en cours aux Etats-Unis, l'activité mondiale est restée soutenue par le dynamisme des pays émergents mais aussi par une reprise européenne nettement plus solide. Comme en 2005, la progression de l'activité est menée par le secteur financier et les services aux entreprises, mais on observe une contribution croissante des autres branches.

■ **Le secteur financier reste le meneur, mais la croissance se diffuse progressivement dans les autres branches**

La dynamique d'ensemble est très favorable dans le domaine des services, qui génèrent en 2006 plus de 80 % de la valeur ajoutée. Le secteur financier profite du développement rapide des fonds d'investissement. Le contexte international est certes propice à la valorisation des actifs financiers, mais il faut également souligner la capacité du secteur financier luxembourgeois à s'adapter aux évolutions de l'environnement international et à séduire les investisseurs par delà les frontières. Les services aux entreprises, en particulier dans les domaines de la comptabilité et de la gestion, et les entreprises de l'immobilier (agences et promoteurs) bénéficient directement des retombées liées à la bonne marche du secteur financier en termes d'activité et d'emploi. Si les données du deuxième semestre suggèrent que le pic de croissance pourrait avoir été dépassé dans le secteur financier, les services aux entreprises se situent par contre toujours dans une phase d'accélération de l'activité.

Le commerce aussi regagne de la vigueur en 2006. En dépit d'une baisse des ventes pour les produits accisables

(carburants, tabac, etc.), le secteur reste soutenu par un commerce de gros qui profite de l'amélioration conjoncturelle et des ventes au détail stimulées en partie par la remontée du moral des consommateurs à partir du 2^e semestre 2006. La confiance des ménages s'est largement renforcée tout au long de 2006 (et encore au début de 2007) dans pratiquement tous les pays de la zone euro, principalement en lien avec l'amélioration des conditions sur le marché du travail. Le niveau historiquement élevé du moral des consommateurs vient renforcer l'image d'une reprise solide, au Luxembourg et dans la zone euro.

L'industrie a bénéficié de l'orientation très positive du secteur sidérurgique, mais les autres domaines industriels ont connu quelques difficultés, en particulier sur la première moitié de 2006. Le deuxième semestre a montré une expansion mieux répartie et celle-ci devrait probablement se renforcer jusqu'à la mi-2007, dans un contexte qui favorisera davantage les nouveaux investissements.

Après deux années difficiles, la branche construction relève la tête, en particulier dans les domaines du bâtiment non-résidentiel et du génie civil. L'activité marque un fort rebond sur la fin de 2006 et les premiers mois de 2007, un mouvement qui doit sans doute beaucoup aux températures exceptionnellement clémentes de l'hiver. Le domaine de la construction résidentielle subit en revanche une inflexion, et les conditions de financement moins favorables (avec la remontée des taux d'intérêt) devraient accentuer ce ralentissement.

■ **Maintien des prévisions de croissance pour 2007 et 2008**

Le STATEC maintient sa prévision de croissance à 4,5 % pour 2007 et à 5,0 % pour 2008. Malgré le fait que l'environnement international se présente sous un jour plus favorable, comme en atteste la récente révision à la hausse par les organisations internationales des prévisions concernant l'économie mondiale et celles de la zone euro en particulier, plusieurs éléments incitent à une certaine prudence dans le cas du Luxembourg. Trop d'incertitudes entourent encore à ce stade les perspectives d'évolution pour les marchés finan-

ciers, qui sont d'une grande importance pour l'économie domestique.

D'autre part, la prudence est également de mise concernant les données relatives aux comptes nationaux trimestriels (sur lesquels se base la performance de 6,2 % pour 2006) qui gardent un caractère provisoire et subiront nécessairement des révisions. Les résultats du 1^{er} trimestre 2007, qui accompagneront la prochaine version des comptes trimestriels (début juillet 2007), devraient permettre d'éliminer plusieurs facteurs d'incertitude, de mieux prendre en compte l'acquis de croissance pour 2007 et de pouvoir affiner plus sereinement les prévisions pour 2007 et 2008.

■ **L'emploi revu à la hausse, le chômage à la baisse**

L'emploi reste très dynamique, les derniers chiffres mensuels faisant état d'une hausse de l'emploi total intérieur de 4 % en glissement annuel. Ainsi, le STATEC a révisé les perspectives pour 2007 dans son ensemble, en portant la hausse projetée de l'emploi total intérieur de 3,7 % à 3,9 %. Pour 2008 et 2009, un léger ralentissement se mettrait en place. Le taux de chômage (au sens du BIT) aurait culminé en 2006, à 4,8 % en moyenne annuelle. Les derniers chiffres mensuels relatifs au chômage inscrit confirment cette prévision: corrigé des variations saisonnières, le chômage semble bien avoir pris un tournant sur le début 2007 et cette image apparaît encore plus nettement pour peu que l'on considère certains effets purement statistiques dans la comptabilisation des chômeurs. Il semble donc probable que l'on sorte bientôt du «paradoxe luxembourgeois» souvent évoqué, qui juxtapose accélération de l'emploi et hausse du chômage.

■ **Des perspectives moins favorables concernant l'inflation**

Dans l'ensemble de la zone euro, l'inflation s'est stabilisée au cours des derniers mois, mais cette stabilisation masque deux mouvements qui s'opposent: la modération des prix des produits pétroliers (et des biens et services liés à l'énergie) et l'accélération de l'inflation dans les autres domaines.

Sur les années 2007-2009, l'inflation devrait se maintenir entre 2 et 2,5 %. Deux tranches indiciaires devraient venir à échéance: une première en mars 2008 et une autre en mars 2009.

L'échéance de deux tranches en 2008 et 2009 constitue un fait nouveau, en raison d'une part de l'inflation plus élevée que prévue sur les mois récents mais aussi des déclarations publiques du Gouvernement qui s'est engagé à respecter la philosophie de l'accord tripartite reposant sur l'échéance de trois tranches indiciaires, y compris celle payée en décembre 2006.

Pour cette raison, les prévisions d'inflation et de coût salarial ont été révisées à la hausse, principalement pour 2009.

Sur l'ensemble de la période, la hausse du coût salarial moyen devrait

rester proche de 3,5 %, avec un léger ralentissement en 2008. Cette évolution est cohérente avec celle de la productivité (hausse moyenne de 1,2 % sur 2006-2009) et celle de l'échelle mobile (+2,2 % par an).

■ Finances publiques: vers un retour à l'équilibre

Les recettes publiques ont progressé de 7,0 % en 2006. Une grande partie de cette hausse est liée à celle des impôts sur le revenu des personnes physiques ou des ménages, qui s'explique à la fois par les impôts sur traitements et salaires (en progression sous l'effet notamment de la hausse de l'emploi salarié) et par l'introduction de deux nouveaux impôts (impôt sur les revenus de l'épargne et retenue libératoire nationale sur les intérêts).

Les dépenses des administrations publiques ont en revanche enregistré une croissance plus faible que lors des années précédentes (+6,1 %), en lien avec la volonté affichée par le gouvernement de réduire les déficits. Une des raisons de cette évolution est la légère baisse des dépenses d'investissements.

Selon les dernières données disponibles, encore provisoires, les chiffres relatifs aux années 2005 et 2006 se montrent sous un jour beaucoup plus favorable que lors des notifications à la Commission européenne effectuées en avril et septembre 2006, dans le cadre de la procédure des déficits excessifs: on peut à présent observer un déficit de 0,3 % du PIB pour 2005, alors que 2006 enregistre même un léger surplus de 31 Mio EUR, soit 0,1 % du PIB. ■

Prévisions, principaux éléments

	1985-2005	2005	2006	2007	2008	2009
	Evolution en % (sauf si spécifié différemment)					
PIB (en vol.)	5,1	4,0	6,2	4,5	5,0	3,5
Emploi total intérieur	3,3	3,0	3,8	3,9	3,6	3,3
Taux de chômage ¹	-	4,5	4,8	4,6	4,5	4,5
Indice des prix à la consommation (IPCN)	2,1	2,5	2,7	2,3	2,4	2,3
Coût salarial nominal moyen ²	4,0	3,7	3,5	3,5	3,2	3,6

Source: STATEC (1985-2006: comptes nationaux observés; 2007-2009: prévisions mai 2007)

¹ Harmonisé, c.-à-d. sur base du concept BIT, en % de la population active.

² Concepts comptes nationaux.

Une version électronique complète de la Note de Conjoncture n° 1-2007 est disponible gratuitement à l'adresse www.statistiques.public.lu.

La version imprimée est disponible au STATEC, B.P. 304, L-2013 Luxembourg
Tél.: 478-4219 – Fax: 26201902 – E-mail: info@statec.etat.lu
au prix de 8,00 EUR (frais d'envoi non compris).

Mieux vous écouter,
**Mieux vous écouter,
mieux vous guider !**

ESPACE ENTREPRISES

Que ce soit dans des domaines juridique, administratif, économique, social, dans le cadre d'une création, d'une reprise ou d'une transmission de société, la mission de l'Espace Entreprises est d'assister dans les meilleures conditions ceux qui, par leur initiative, contribuent à l'expansion de l'économie luxembourgeoise.

Votre partenaire pour la réussite



Union européenne: emploi et finances publiques devraient continuer à s'améliorer

Selon les prévisions économiques de printemps de la Commission, l'économie de l'Union européenne devrait croître de 2,9 % en 2007 et de 2,7 % en 2008 (2,6 % et 2,5 %, respectivement, pour la zone euro), grâce à la vigueur de l'investissement et à une consommation privée plus soutenue. Ces niveaux de croissance impliquent, pour les deux zones, une révision à la hausse de ½ point de pourcentage en 2007 par rapport aux prévisions de l'automne. Près de 9 millions de nouveaux emplois devraient être créés entre 2006 et 2008 dans l'ensemble de l'Union européenne, dont six millions dans la seule zone euro, ce qui contribuera à faire passer le taux de chômage de l'UE sous la barre des 7 % en 2008 (contre 8¾ % en 2005). L'amélioration des finances publiques se poursuivra sous l'effet de la reprise économique: le déficit des administrations publiques dans l'Union européenne et dans la zone euro devrait en effet être ramené à environ 1 %, niveau inégalé depuis de nombreuses années. L'inflation devrait rester contenue, même si la période de prévision devrait être marquée par une légère remontée de l'inflation sous-jacente, conséquence de la nouvelle hausse des prix du pétrole et de la reprise conjoncturelle.

«L'Union européenne et la zone euro restent sur la voie d'une croissance robuste, qui devrait ramener le taux de chômage et le déficit public moyen à des niveaux inégalés depuis longtemps. Nous devons soutenir la reprise économique en consolidant l'assainissement des finances publiques et en poursuivant le processus de réforme. Nous pourrions alors réduire la dette publique et contribuer à l'augmentation du potentiel de croissance avant que les effets du vieillissement démographique ne se fassent sentir», a déclaré Joaquín Almunia, membre de la Commission chargé des Affaires économiques et monétaires.



Près de 9 millions de nouveaux emplois devraient être créés entre 2006 et 2008 dans l'ensemble de l'Union européenne, dont six millions dans la seule zone euro

■ Trois années de croissance supérieure au potentiel

D'après les prévisions de la Commission publiées aujourd'hui, la croissance économique devrait rester nettement supérieure au potentiel tout au long de la période considérée, malgré un léger ralentissement en 2007. Elle s'établira, dans l'Union européenne, à 2,9 % contre 3 % en 2006 (2,6 % contre 2,7 % dans la zone euro). Les chiffres de 2007 pour les deux zones ont été révisés à la hausse de ½ point de pourcentage par rapport aux prévisions établies il y a six mois.

L'embellie s'explique en partie par des résultats meilleurs que prévu en 2006, année qui a connu le taux de croissance le plus fort depuis six ans. La demande intérieure a été plus dynamique du fait de l'investissement, qui a été soutenu par une rentabilité élevée des entreprises, des conditions de financement toujours favorables, un taux élevé d'utilisation des capacités et l'optimisme des chefs d'entreprise. La consommation privée est dopée par

l'amélioration sensible de la situation du marché de l'emploi. Par ailleurs, la croissance de l'Union européenne reste soutenue par les perspectives favorables de l'économie mondiale, notamment des pays émergents, ce qui compense largement le ralentissement de l'économie américaine.

A plus long terme, l'activité économique devrait légèrement fléchir en 2008, pour s'établir à 2,7 % dans l'Union européenne et à 2,5 % dans la zone euro, mais se maintiendra au-dessus du potentiel. Cette décélération est due dans une certaine mesure à la baisse de la demande extérieure et à l'effet décalé que le retrait progressif des mesures de stimulation monétaire a exercé sur la demande intérieure.

■ Des perspectives favorables pour la création d'emplois et les finances publiques

La croissance de l'emploi dans l'Union européenne a pratiquement doublé en 2006 pour s'établir à 1,5 % (1,4 % dans la zone euro), ce qui repré-

sente la hausse la plus importante depuis 2000 et correspond à près de 3,5 millions de nouveaux emplois (dont 2 millions dans la zone euro). Cette amélioration était généralisée dans l'ensemble des secteurs et des pays.

La croissance de l'emploi devrait être robuste, avec un taux avoisinant en moyenne 1¼ % dans l'Union européenne et la zone euro sur la période 2007-2008.

Dans l'ensemble, près de 9 millions d'emplois auront été créés dans l'UE entre 2006 et 2008, dont 6 millions dans la zone euro. Le taux de chômage devrait ainsi être ramené à 6,7 % dans l'UE et à 6,9 % dans la zone euro d'ici à 2008, niveaux inégalés depuis le début des années 90.

Les salaires devraient augmenter, malgré la modération salariale qui prévaudra tout au long de la période de prévision, du fait notamment d'une consolidation de la hausse de la productivité du travail.

Il s'agit d'une évolution positive pour la hausse des prix à la consommation, qui devrait se maintenir aux alentours

de 2 %. Toutefois, si l'on exclut les effets de l'augmentation de la TVA en Allemagne en 2007, l'inflation sous-jacente progresse légèrement en 2008, ce qui va dans le sens d'un raffermissement de la demande intérieure.

En ce qui concerne les finances publiques, les résultats ont largement dépassé les prévisions de l'automne, puisque le déficit budgétaire moyen est passé de 2,3 % du PIB en 2005 à 1,7 % en 2006 dans l'Union européenne (de 2,4 % à 1,6 % dans la zone euro), du fait principalement de recettes fiscales plus élevées.

Cette situation, qui devrait avoir un effet positif tout au long de la période de prévision, permettra de ramener le déficit à 1,2 % du PIB cette année dans l'Union européenne (à 1 % dans la zone euro).

Le déficit devrait continuer à se résorber en 2008, pour s'établir à 1,0 % dans l'Union européenne et à 0,8 % dans la zone euro, selon l'hypothèse habituelle du maintien des politiques existantes. Il s'agirait du niveau le plus bas depuis 2000.

En dépit de cette amélioration générale, cinq États membres, dont un appartenant à la zone euro, afficheraient toujours un déficit supérieur à 3 % du PIB cette année.

■ Des risques liés à la situation internationale

Il existe des risques positifs et négatifs liés à la situation internationale. D'un côté, l'économie mondiale pourrait croître à un rythme plus soutenu, notamment en Asie. De l'autre, un ralentissement plus marqué du marché du logement américain serait néfaste pour la croissance mondiale, tout comme le serait un ajustement désordonné des déséquilibres des comptes courants au niveau mondial. Enfin, une aggravation des tensions géopolitiques pourrait également provoquer de nouvelles hausses des prix du pétrole.

Le résultat pourrait toutefois être plus favorable: en effet, les performances du marché de l'emploi, qui sont encore meilleures qu'escompté, pourraient donner un coup de fouet supplémentaire à la consommation privée. ■

Les prévisions économiques de printemps de la Commission peuvent être consultées dans leur intégralité (en anglais) à l'adresse suivante: http://ec.europa.eu/economy_finance/publications/european_economy/forecasts_en.htm

Bulletin du STATEC 4-2007

Balance courante du Luxembourg: excédent record en 2006

Le STATEC vient de publier un Bulletin entièrement consacré aux échanges économiques extérieurs du Luxembourg.

En 2006 la balance courante s'est soldée par un excédent record (3,5 milliards d'euros), grâce à l'évolution très favorable des services financiers (excédent de 13 milliards d'euros en 2006, contre 9,7 milliards en 2005). Mais d'autres secteurs ont également enregistré de bonnes performances. Ainsi l'ensemble des services autres que financiers a généré un excédent de 3,5 milliards d'euros. Par ailleurs au niveau des biens,

la croissance des exportations sidérurgiques a plus que compensé le nouveau renchérissement des produits énergétiques.

En revanche, le solde des revenus s'est sensiblement détérioré passant de -5,6 milliards d'euros en 2005 à -8,3 milliards en 2006. Cette évolution s'explique entre autres par l'implication croissante des facteurs de production étrangers pour assurer la production et les exportations. Au cours des dernières années, l'impact global a toutefois été largement positif, comme en témoigne le solde courant excédentaire.

Alors que les évolutions récentes des différentes composantes de la balance courante sont analysées dans la seconde partie du bulletin, la première partie traite de certaines spécificités structurelles des transactions courantes dans une approche comparative. Ainsi la valeur des exportations de services est désormais plus de trois fois supérieure à celle des exportations de biens, alors qu'elle n'en représente qu'une fraction dans les autres pays.

En 2006, les exportations totales de services ont représenté 1,9 % des exportations mondiales de services et

le Luxembourg se trouve désormais à la 18^e place (e. a. devant l'Autriche, la Suède et la Suisse). En outre, la somme des exportations de services autres que financiers dépasse le montant total des exportations de biens.

Cette contribution examine également le rôle prédominant des reve-

nus des facteurs de production (capital et travail), ainsi que l'interrelation des différents domaines de la balance courante.

La troisième partie fournit dans une quinzaine de tableaux statistiques des données détaillées par composante et/ou par pays de la balance courante. ■

La publication (Bulletin 4/2007) peut être commandée auprès du STATEC
B.P. 304 – L-2013 Luxembourg
Tél.: 478-4219 – Fax: 26201902
E-mail: info@statec.etat.lu
au prix de 3,70 EUR (hors frais d'envoi) et peut être téléchargée gratuitement à l'adresse www.statistiques.public.lu



Au niveau des biens, la croissance des exportations sidérurgiques a plus que compensé le nouveau renchérissement des produits énergétiques en 2006

Analyse trimestrielle

Enquête de conjoncture dans le secteur du commerce et des services

L'enquête de conjoncture dans le secteur du commerce et des services est réalisée par voie électronique auprès d'un échantillon représentatif de 361 entreprises (144 entreprises du secteur du commerce et 217 entreprises du secteur des services).

Il s'agit d'une enquête trimestrielle auprès des chefs d'entreprise afin de collecter leur opinion sur l'évolution de l'environnement économique dans lequel évolue leur entreprise et de leur chiffre d'affaires d'un trimestre à l'autre. Les résultats reproduits dans les graphi-

ques ci-dessous se réfèrent à des balances qui expriment la différence entre réponses «en hausse» et réponses «en baisse» des dirigeants d'entreprise.

■ Secteur du commerce

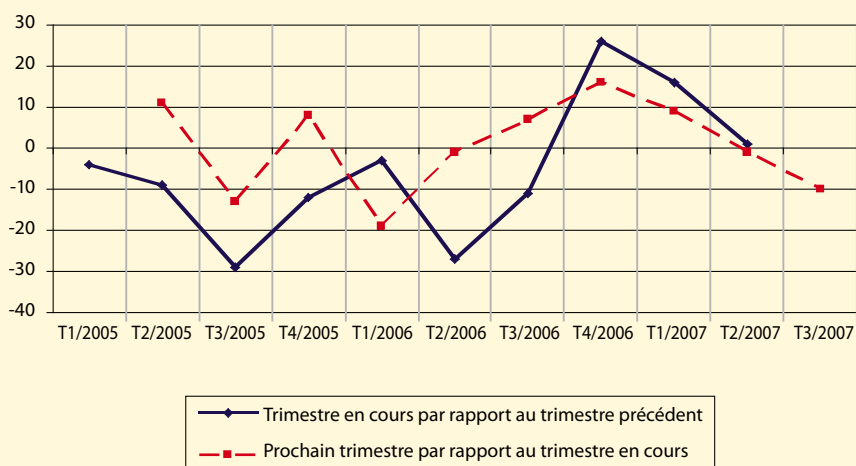
Après une nette amélioration de l'environnement économique au cours du 2^e semestre 2006, le secteur du commerce constate une légère détérioration de son environnement économique au cours du 1^{er} et du 2^e trimestre 2007. Les entreprises interrogées anticipent une poursuite de cette détérioration au cours du 3^e trimestre 2007.

Le chiffre d'affaires a fortement augmenté au 4^e trimestre 2006 et a enregistré une hausse plus faible au 1^{er} et au 2^e trimestre 2007. Dans ce domaine également, les entreprises de ce secteur anticipent une détérioration de leur chiffre d'affaires au cours du 3^e trimestre 2007.

■ Secteur des services

De manière tendancielle et malgré des variations sensibles dans les réponses des entreprises interrogées, l'environ-

**Environnement économique
Secteur du commerce**



nement économique général du secteur des services s'est globalement amélioré depuis le 3^e trimestre 2005 avec une détérioration sensible au 3^e trimestre 2006 et au 1^{er} trimestre 2007. Les entreprises de ce secteur anticipent ont enregistré une hausse notable du climat des affaires au 2^e trimestre 2007, une tendance qui devrait même se renforcer au 3^e trimestre.

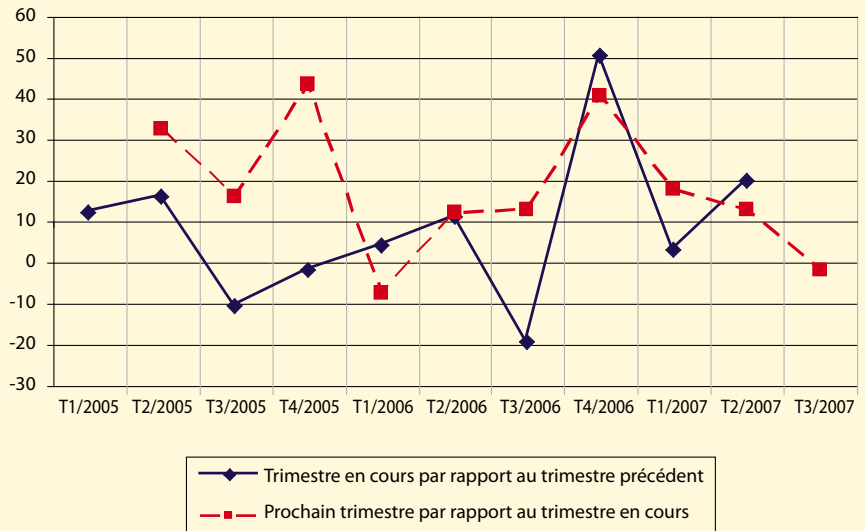
Le chiffre d'affaires des entreprises du secteur des services évolue en dents de scie depuis le début de l'enquête conjoncturelle au 1^{er} trimestre 2005. On constate cependant un fort synchronisme entre le chiffre d'affaires réalisé et les prévisions des entreprises de ce secteur. Après un 1^{er} trimestre décevant en termes de chiffre d'affaires, le 2^e trimestre 2007 a été marqué par un léger ralentissement des activités de ce secteur. Cependant, les entreprises de ce secteur très hétérogène tablent à nouveau sur une baisse de leur chiffre d'affaires au 3^e trimestre 2007, ce qui est en contradiction avec leurs anticipations relatives au climat des affaires.

Une explication réside dans le fait que, vu le caractère récent de l'enquête, les effets saisonniers n'ont pas encore été éliminés.

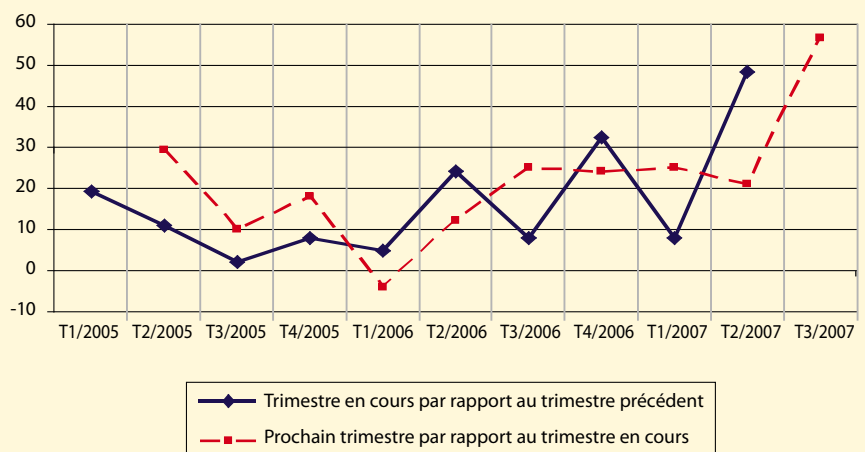
Au cours des prochaines enquêtes, des améliorations qualitatives seront apportées progressivement aux résultats.

Pour tout renseignement supplémentaire, les personnes intéressées pourront contacter le Département Economique de la Chambre de Commerce (eco@cc.lu).

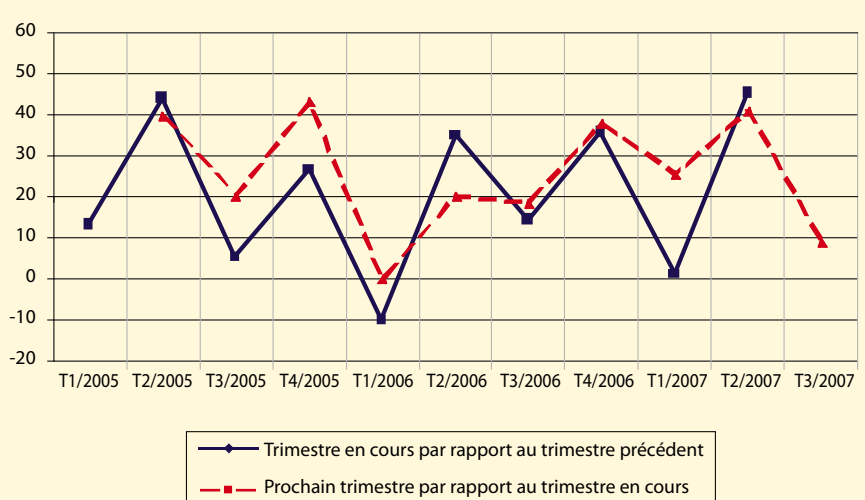
Chiffres d'affaires – Secteur du commerce



**Evolution de l'environnement économique général
Secteur des services**



Evolution Chiffres d'affaires – Secteur des services



Nouvelle publication

Place financière de Luxembourg

Fidèle à sa tradition de promouvoir la recherche fondamentale ou appliquée, et de soutenir des projets de haut niveau qui ont une valeur ajoutée pour la société luxembourgeoise, la Fondation Alphonse Weicker vient de publier une étude entièrement consacrée à la place financière. Elle a réalisé cet ouvrage en partenariat avec l'Université du Luxembourg et est fière d'avoir ainsi été un des pionniers d'une collaboration de la «nouvelle» Université avec le secteur privé.

Le résultat de cette collaboration est un ouvrage de recherche fondamentale qui se prévaut de son caractère académique que ses auteurs voulaient ainsi.

Il peut ainsi servir de base théorique extrêmement fertile aux réflexions stratégiques concrètes des décideurs et

constitue sans doute un enrichissement considérable et original, d'un point de vue méthodologique, de l'éventail des publications existantes sur la place financière.

Un nouvel ouvrage sur la place financière voit ainsi le jour. Il est inédit tant par la forme que par son fond et est structuré en trois chapitres. Le premier chapitre fait ressortir les principaux avantages compétitifs, principalement institutionnels et juridiques.

Le deuxième chapitre est consacré à une analyse théorique de la concurrence entre les places bancaires et financières pour l'attrait des capitaux.

Le troisième et dernier chapitre traite des forces centripètes et des forces centrifuges qui s'exercent au sein d'une place financière. ■



«Place financière de Luxembourg», de Arnaud Bourgain, Philippe Courtin et Patrice Pieretti réalisé avec le soutien de la Fondation Alphonse Weicker – ISBN: 2-8041-5413-0, 2007, 160 pages, prix recommandé: 28,00 EUR. Paru aux éditions «de boeck».

Marché du travail

Les principaux employeurs luxembourgeois au 1.1.2007

Le STATEC vient de publier la liste des principaux employeurs luxembourgeois d'après les effectifs occupés au 1^{er} janvier 2007 avec mention du taux de l'emploi partiel, ventilés selon l'ordre de grandeur et la branche d'activité économique.

Elle porte sur les établissements ou groupes d'entreprises occupant au moins 90 personnes, soit 368 unités avec plus de 136.000 salariés. L'industrie manufacturière et la construction comptent 119 entreprises avec plus de 39.500 salariés tandis que les services comprennent 249 établissements avec plus de 96.500 salariés. ■



Le groupe Arcelor reste aussi en 2007 le plus grand employeur du pays avec 5.870 employés

Les 20 principaux employeurs d'après l'effectif au 1.1.2007

Nom	Activité	Effectif au 1.1.2007 ¹
1 Groupe ARCELOR ²	(1) produits sidérurgiques	5.870
2 Groupe Cactus	(2) alimentation, textile, équipement de la maison, restaurants	3.940
3 Fortis Banque Luxembourg	(7) banque	3.450
4 Groupe DEXIA Banque Internationale à Luxembourg	(5) banque	3.430
5 Groupe Entreprise des Postes et Télécommunications	(4) postes et télécommunications	3.310
6 Goodyear Luxembourg	(3) pneumatiques	3.180
7 CFL, Ste Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois	(6) transports	3.090
8 Groupe Luxair	(8) transport aérien de personnes, restaurants, agence de voyage	2.420
9 Groupe Pedus	(9) entreprise de nettoyage, restauration de collectivités	2.290
10 Centre Hospitalier de Luxembourg	(10) activités hospitalières	1.840
11 Banque et Caisse d'Épargne de l'Etat	(11) banque	1.780
12 Groupe G4S	(19) gardiennage, installations d'alarme	1.410
13 Compass Group Luxembourg	(17) restauration collective, nettoyage industriel, hébergement de personnes âgées, distribution automatique	1.410
14 Fondation Stëftung Hëllef Doheem	(14) gestionnaire de services d'aide et de soins en faveur du maintien à domicile	1.400
15 Groupe PriceWaterhouseCoopers	(-) réviseurs d'entreprises	1.350
16 Kredietbank S.A. Luxembourgeoise	(13) banque	1.280
17 Groupe Guardian	(12) verre plat, verre pour l'industrie automobile	1.260
18 Centre Hospitalier Emile Mayrisch	(15) activités hospitalières	1.250
19 Groupe BNP Paribas Luxembourg	(19) banque, gestion de fonds, fiduciaire	1.220
20 Dupont De Nemours (Luxembourg)	(16) matières plastiques, non tissées	1.200

Le chiffre entre parenthèses indique le classement au 1.1.2006

¹ Le classement d'après le nombre de personnes occupées est effectué indépendamment du taux de l'emploi partiel.

² L'effectif du groupe ARCELOR S.A. comprend les entreprises suivantes occupant 90 personnes et plus: Arcelor Profil Luxembourg, Arcelor Rodange, Arcelor Luxembourg, Paul Wurth S.A., Arcelor Bissen S.A., Arcelor Bettembourg S.A., Arcelor, Circuit Foil Luxembourg Trading S.à r.l., Arcelor Dommeldange S.à r.l., TLM, Arcelor Commercial RPS. Elles sont comprises dans la consolidation du groupe ARCELOR S.A.

La liste des principaux employeurs luxembourgeois classés par branche d'activité et/ou par ordre de grandeur peut être obtenue sur simple demande, à titre gratuit, sur support papier ou par E-mail, en format EXCEL, auprès du STATEC.

Elle peut également être téléchargée gratuitement à partir du site Internet du STATEC à l'adresse www.statistiques.public.lu.

Seul l'envoi de la liste sur disquette est subordonné à une contribution aux frais de 8,60 EUR, (hors frais d'envoi).

Secteur aérien: 79 % des compagnies interrogées victimes de fraudes en 2006

Selon une étude récemment publiée par Deloitte et l'Association internationale d'audit interne des transporteurs aériens (IAAIA – International Association of Airline Internal Auditors), plus de 600 millions de dollars US sont détournés chaque année dans le secteur aérien, un chiffre cinq fois plus élevé qu'il y a six ans, date du dernier rapport de taille réalisé dans le domaine. 79 % des compagnies interrogées ont admis avoir été victimes de fraudes au cours des 12 mois précédant le sondage.

Deloitte estime à 3 millions de dollars US les pertes moyennes par compagnie aérienne imputables aux fraudeurs, les transporteurs low-cost étant les plus sévèrement touchés. Parmi ces derniers, on compte en moyenne plus de 1.000 cas de fraudes recensés annuellement, contre environ 300 pour les transporteurs traditionnels. Peu d'inquiétudes par contre du côté des compagnies charter, dont les ventes directes sont très peu tributaires du marché de masse.

Selon le rapport, les fraudes constatées sont de natures diverses: billets falsifiés ou volés, vols de marchandises, de bagages, abus des programmes de fidélité ou encore chèques sans provision. Les pertes sont cependant en grande partie attribuables aux fraudes par cartes de crédit.

Celles-ci ont touché plus d'un tiers des compagnies sondées et représentent environ 60 % des pertes totales imputables aux fraudeurs, soit en moyenne 1 million de dollars US par an. Les transporteurs low-cost ont été les principales victimes des fraudes par carte de crédit, en raison notamment de leur vaste service de vente en ligne.

Tous les abus constatés ne sont cependant pas d'ordre externe. L'en-



Plus de 600 millions de dollars US sont détournés chaque année dans le secteur aérien

quête a en effet révélé une hausse des cas de fraudes au sein des programmes de fidélité des compagnies aériennes (frequent flyer program), de plus en plus d'employés faisant profiter de leurs points (ou «miles») leurs famille ou amis.

Notons encore que 20 % des transporteurs ont admis avoir été confrontés à des cas de violation des données personnelles des passagers de la part d'employés peu scrupuleux, 7 % déclarant avoir noté des usurpations d'identité, un constat qui a de quoi inquiéter les voyageurs.

Si cette augmentation est en partie attribuable à l'amélioration des techniques de détection, l'enquête a démontré l'absence de systèmes anti-fraude, d'une évaluation régulière des risques et de procédures d'enregistrement des cas observés chez 60 % des compagnies interrogées. Pour plus d'un tiers d'entre elles, les abus ont été découverts «par hasard».

D'après Jean-Pierre Garitte, co-auteur de l'étude et European Enterprise Risk Services Partner chez Deloitte EMEA, «l'enquête souligne les limites des systè-

mes informatiques actuels face aux fraudeurs qui ont de plus en plus recours à des technologies de pointe pour échapper aux contrôles des compagnies aériennes. Compte tenu de leur désir d'encourager davantage la réservation en ligne plutôt que par téléphone ou au guichet, il est impératif que ces dernières s'assurent de la conformité de leurs sites internet avec les normes de sécurité de l'information.»

«Le fait que 90 % des compagnies interrogées prévoient pour 2007 une augmentation ou, du moins, une stabilisation du nombre de fraudes, reste préoccupant, d'autant que de nombreux transporteurs aériens sont actuellement confrontés à de faibles marges bénéficiaires. Dans certains cas, les pertes causées par la fraude pourraient, lors de l'élaboration du bilan, faire toute la différence», explique M. Garitte.

Les résultats de l'enquête, détaillés dans la «Airline Fraud Survey 2006», permettent aux compagnies aériennes de se comparer les unes aux autres et de définir les principales démarches à entreprendre pour créer un environnement plus sûr et mieux contrôlé. ■

Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce

Nous reproduisons en annexe les projets de loi et les projets de règlements grand-ducaux dont la Chambre de Commerce a été saisie pour avis. Une copie intégrale des projets sous rubrique peut être obtenue sur simple demande auprès de la Chambre de Commerce, tél.: 42 39 39-354/332 et peut être téléchargée sur le site www.cc.lu (rubrique «Avis»).

■ Ministère de la Justice

Projet de loi portant modernisation de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales. (3208DAN)

Projet de loi

1. introduisant la responsabilité pénale des personnes morales dans le Code pénal et dans le Code d'instruction criminelle;
2. modifiant le Code pénal, le Code d'instruction criminelle et certaines autres dispositions législatives. (3013bisDAN)

■ Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur

Projet de loi transposant la directive 2005/32/CE du Parlement européen et du Conseil du 6 juillet 2005 établissant un cadre pour la fixation d'exigences en matière d'écoconception applicables aux produits consommateurs d'énergie et modifiant la directive 92/42/CEE du Conseil et les directives 96/57/CE et 2000/55/CE du Parlement européen et du Conseil. (3200BJE)

Projet de règlement grand-ducal concernant les installations à gaz. (3211BJE)

■ Ministère de la Santé

Avant-projet de règlement grand-ducal portant inscription de substances actives à l'annexe I de la loi modifiée du 24 décembre 2002 relative aux produits biocides. (3201MCH)

■ Ministère des Transports

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 31 janvier 2003 sur les transports par route de marchandises dangereuses. (3204BJO)

■ Ministère de l'Environnement

Projet de règlement grand-ducal

- a) concernant le transfert national de déchets;
- b) modifiant le règlement grand-ducal du 19 novembre 2002 déterminant les taxes à percevoir lors de la présentation des demandes en obtention des formules prescrites pour le transfert de déchets.

Projet de règlement grand-ducal relatif à certaines modalités d'application du règlement (CE) n° 1013/2006 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2006 concernant les transferts de déchets. (3202BJE)

Projet de règlement grand-ducal fixant les modalités d'application du système d'enregistrement prévu à l'article 11 de la loi modifiée du 17 juin 1994 relative à la prévention et à la gestion des déchets. (3203BJE)

■ Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 14 décembre 1994 concernant la mise sur le marché et l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. (3205MCH)

Projet de règlement grand-ducal fixant certaines modalités d'application du règlement (CE) n° 1/2005 du Conseil du 22 décembre 2004 relatif à la protection des animaux pendant le transport et les opérations annexes et déterminant les sanctions applicables en cas d'infraction aux prescriptions de ce règlement communautaire. (3209MCH)

■ Ministère des Finances

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 13 juin 1973 portant application de la directive 71/316/CEE du Conseil du 26 juillet 1971 concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives aux dispositions communes aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologique (directive-cadre) telle que cette directive a été modifiée par celle du 19 décembre 1972. (3206MCH)

■ Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle

Projet de loi portant

- a) approbation de l'Accord entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la Sarre concernant la création d'un établissement d'enseignement secondaire germano-luxembourgeois, signé à Perl, le 4 décembre 2006;
- b) approbation du Protocole entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le «Landkreis Merzig-Wadern» sur les immeubles existants et sur le financement des projets immobiliers ainsi que des dépenses courantes du «Deutsch-Luxemburgisches Schengen Lyzeum Perl», signé à Perl, le 4 décembre 2006;
- c) dérogation à l'article 7.2 de la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat. (3207JFR)

■ Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Projet de loi relatif aux aides à la formation-recherche modifiant:

- la loi du 31 mai 1999 portant création d'un fonds national de la recherche dans le secteur public;
- la loi du 9 mars 1987 ayant pour objet: 1) l'organisation de la recherche et du développement technologique dans le secteur public; 2) le transfert de technologie et la coopération scientifique et technique entre les entreprises et le secteur public;
- le Code du Travail;
- la loi du 22 décembre 2006 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2007.

Projet de règlement grand-ducal arrêtant les modalités relatives à l'attribution, la gestion et le suivi d'aides à la formation-recherche par le Fonds National de la Recherche. (3210BJE)

La notion de groupe de sociétés dans le droit du travail

Le groupe de sociétés, au sens commun du terme, rassemble diverses sociétés tenues par des liens juridico-financiers. Il peut comporter une pluralité de centres de décision en ce qui concerne la politique de production, de vente et des bénéfices et unifier certains aspects de la gestion financière et de la fiscalité.

Le groupe de sociétés constitue une entité économique qui peut effectuer des choix qui concernent notamment les unités alliées le composant (CODED, la base de données des concepts et définitions d'Eurostat

<http://forum.europa.eu.int/irc/dsis/coded/infodata/coded/fr/gl006854.htm>).

En droit luxembourgeois le groupe de sociétés ne connaît en principe aucun statut spécifique, chaque société constituant une individualité et le groupe de sociétés ne disposant pas de la personnalité juridique.

Chaque principe connaît des exceptions qui, en ce qui concerne le groupe de sociétés, se rencontrent en droit des sociétés (comptes consolidés, faillite)

mais également au niveau du droit du travail.

Le Code du Travail luxembourgeois fait à diverses reprises référence au terme de groupe de sociétés, notamment dans le contexte du prêt temporaire de main d'œuvre, du détachement, des relations collectives de travail et du comité d'entreprise européen.

De plus, la jurisprudence fait appel à la notion de groupe de sociétés en ce qui concerne l'application des dispositions légales relatives à l'entretien préalable au licenciement et aux licenciements collectifs.

Malgré tout, le groupe de sociétés reste limité dans ses actions; par exemple, il lui est impossible de conclure un contrat de travail, de sorte que ce dernier devra nécessairement être conclu avec une des sociétés du groupe.

La notion de groupe de sociétés utilisée en droit du travail présuppose cumulativement une unité économique (concentration des pouvoirs de direction) et sociale (communauté de travailleurs liés par les mêmes intérêts) qui fait conclure au rassemblement virtuel

de diverses sociétés juridiquement distinctes en une seule «entreprise».

Dans un article consacré à la notion du groupe de sociétés dans le droit du travail disponible sous www.fedil.lu, rubrique «Chronique juridique», nous procédons à l'analyse du rôle du groupe de sociétés dans les relations de travail individuelles et collectives.

Dans le cadre des relations de travail individuelles nous traitons les sujets de la détermination de l'identité de l'employeur au sein d'un groupe, de la mutation d'un salarié entre diverses sociétés d'un groupe ainsi que de la résiliation du contrat de travail, c'est à dire l'impact que l'existence d'un groupe de sociétés peut avoir sur l'application des dispositions légales en matière d'entretien préalable et de licenciement collectif.

La notion de groupe de sociétés se retrouve également dans les relations collectives de travail notamment en ce qui concerne la représentation du personnel et la conclusion de conventions collectives.

(par Sonja Streicher, attachée auprès de la FEDIL) ■

Simplification administrative

Pour le gouvernement le «Guichet unique» virtuel pour entreprises reste une priorité

En date du 16 mai 2007, le ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative, le ministre de l'Economie et du Commerce extérieur et le ministre des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement ont invité les responsables de différents ministères et administrations à une réunion d'information à la Chambre des Métiers.

Cette réunion avait notamment pour objectif de préciser la stratégie, les principes et la démarche du gouvernement pour la mise en œuvre de

l'échange d'informations par voie électronique entre administrations et entreprises, ainsi que l'implication et l'appui nécessaires des administrations concernées.

Tous les efforts entrepris à l'heure actuelle en matière de gouvernance électronique devront aboutir à la réalisation d'un «Guichet unique» virtuel pour entreprises considéré comme un pilier maître du Plan directeur de la gouvernance électronique (1). L'outil qui est en train d'être développé se définit comme un espace virtuel unifié, dont l'objectif



principal est de permettre un accès simplifié et transparent aux informations et à l'ensemble des procédures administratives, avec la possibilité d'effectuer tout ou partie de ces démarches en ligne.

La première phase du «Guichet unique» a consisté à mettre en ligne, fin novembre 2004, le «Portail à guichet unique pour entreprises» – www.entreprises.lu dans sa version informationnelle actuelle. La phase suivante du projet prévoit la mise en place d'une version interactive puis transactionnelle du «Guichet unique» par la mise en œuvre d'un assistant électronique aboutissant à la réalisation de démarches en ligne.

Un tel système d'assistance par voie électronique couvre dans une première phase les procédures de la création d'entreprise et s'élargira à terme à d'autres formalités administratives auxquelles une entreprise est confrontée au cours

de son existence. L'assistant aide à déterminer le cas de figure de l'utilisateur et les démarches à accomplir auprès des différents organismes jusqu'à la soumission, par voie électronique, de ses données aux administrations compétentes.

Lors de son allocution, M. Claude Wiseler a rappelé au nom des trois ministères que la modernisation de l'Etat est un des principaux défis des années à venir, répondant non seulement aux attentes des entreprises et des administrations, mais également aux exigences de la stratégie de Lisbonne et de la directive services. «La réalisation des assistants électroniques nécessite une collaboration efficace entre les organismes concernés et une coopération active à tous les niveaux» a estimé le Ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative.

De nombreux projets différents sont en cours et devront aboutir à la mise en œuvre du «Guichet unique». S'agissant d'un projet atypique à caractère essentiellement transversal dans l'intérêt de l'économie nationale et de sa compétitivité, le «Guichet unique» est réalisé par étapes, en y associant à un stade précoce et à des degrés divers, les ministères et administrations qui interviennent dans les procédures clé en matière de «business to government». Ce chantier a été entamé au niveau gouvernemental et est piloté par un bureau regroupant le Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative, le Ministère des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement et le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur.

(Communiqué par le Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative) ■

Prévention et gestion des déchets

Les contrôles des emballages ménagers mis sur le marché luxembourgeois



Le règlement grand-ducal modifié du 31 octobre 1998 relatif aux emballages et aux déchets d'emballages est déjà en vigueur depuis le 1er janvier 1999 et définit le **responsable d'emballages** comme «toute personne qui a emballé ou fait emballer au Luxembourg des produits en vue ou lors de la mise sur le marché luxembourgeois ou, dans le cas où les produits mis sur le marché luxembourgeois n'ont pas été

emballés au Luxembourg, l'importateur des produits emballés, à l'exception de la personne privée qui les consomme elle-même».

Le règlement grand-ducal fixe les **taux de recyclage et de valorisation** à atteindre par le responsable d'emballages (obligation de reprise). Ce dernier a deux possibilités pour se conformer à l'obligation de reprise; soit il met en place un système de collecte et de valo-

risation individuel, soit il opte à adhérer à un organisme agréé qui endosse alors son obligation de reprise.

La loi du 1^{er} décembre 2006 modifiant la loi du 17 juin 1994 relative à la prévention et à la gestion des déchets a conféré aux agents de l'Administration des douanes et accises le statut d'officier de police judiciaire et au Ministre de l'environnement de prononcer, le cas échéant, des **sanctions administratives**.

Suite à ces nouveaux éléments, l'Administration de l'environnement et l'Administration des douanes et accises collaborent étroitement pour mettre en place un système de contrôle avec l'objectif de vérifier le respect des obligations prévues dans la réglementation susmentionnée.

Une première campagne de contrôle a eu lieu durant les mois de février à mai 2007 où **les agents ont visité une trentaine d'entreprises**.

Le résultat de ce contrôle a montré que plusieurs sociétés n'ont pas été en conformité avec les dispositions réglementaires. Ils ont été invité par les

agents de se régulariser dans un délai précis faute de quoi les sanctions prévues par la loi modifiée du 17 juin 1994 seraient appliquées.

Les campagnes de contrôle sont poursuivies voire intensifiées au courant de l'année et s'adresseront à toutes les sociétés vendant des produits ménagers emballés au Luxembourg. ■

Pour de plus amples renseignements en cette matière, vous pouvez consulter les pages web du ministère de l'environnement www.emwelt.lu

> Déchets > Dossiers thématiques > Les emballages et les déchets d'emballages ou vous adresser directement à un organisme agréé, à savoir VALORLUX A.s.b.l.
Tél.: 37 00 06-1 / 37 00 06-21

Nouvelle publication

Apprendre à Entreprendre

Le titre «Apprendre à Entreprendre – le manuel de l'entrepreneur au Grand-Duché de Luxembourg» de Gérard Scheiwen et Luc Nickels vient de paraître aux Editions Guy Binsfeld. Dans la tradition de son prédécesseur, «Guide de l'Entreprise», cet ouvrage permet aux auteurs d'expliquer de manière illustrative et compréhensible aux futurs entrepreneurs luxembourgeois la marche à suivre pour mettre en œuvre leurs idées commerciales.

Quelle base légale privilégier pour son entreprise? Le plan de financement tient-il bien compte de l'ensemble des frais? Où et comment faire enregistrer son entreprise? Quelles sont les aides de l'Etat auxquelles a droit le créateur d'entreprise? Quelles sont les règles à observer au niveau de la concurrence

avec d'autres entreprises? Quelles sont les conséquences de Bâle II? Voilà quelques-unes des centaines de questions que se posent les futurs dirigeants de PME et auxquelles répondent les 14 chapitres d'«Apprendre à Entreprendre». Même les aspects juridiques et fiscaux compliqués sont exposés de manière succincte et précise à l'attention des créateurs d'entreprises. Des listes et des tableaux facilitent par ailleurs l'orientation dans la jungle des paragraphes juridico-fiscaux. Lors de la rédaction, leur connaissance du terrain a permis aux deux auteurs de tenir compte des évolutions les plus récentes. Ainsi, «Apprendre à Entreprendre» assure une actualité qui dépasse de loin le cadre de Bâle II, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2007.



«Apprendre à Entreprendre» est un compagnon indispensable au moment de la création d'une entreprise, mais aussi un manuel pratique et un ouvrage de référence dans le quotidien des entrepreneurs. ■

Apprendre à Entreprendre, de Gérard Scheiwen et Luc Nickels
ISBN: 978-2-87954-161-7 – Date de parution: avril 2007 – 192 pages – Prix: € 34,-

Disponible en librairie ou directement chez l'éditeur:
Editions Guy Binsfeld – 14, place du Parc, L-2313 Luxembourg
Tél.: 00352-496868-1 – Fax: 00352-407609
Internet: www.editionsguybinsfeld.lu

Nouveau!

Accès à distance à votre comptabilité via une connexion sécurisée.

BClux, le partenaire privilégié des PME

9, route des Trois Cantons - L-8399 Windhof - Tél.: (+352) 39 53 991 - Fax: (+352) 39 53 98
E-mail: info@bclux.lu - Site web: <http://www.bclux.lu>

Comptabilité - Fiscalité - Salaires - Secrétariat

BClux
BUREAU COMPTABLE LUXEMBOURGEOIS SA

Kreative Unternehmen gesucht!

Zweiter Marketingpreis für die Großregion Trier-Luxemburg ausgelobt



Noch bis zum 29. Juni 2007 haben alle Unternehmen aus Handel und Handwerk, Institutionen, Selbständige und Vereine die Gelegenheit, sich um den Marketing AWARD Trier-Luxemburg 2007 zu bewerben. Gesucht werden kreative Leistungen und Ideen, innovative Entwicklungen, visionäre Pläne und deren Umsetzung in den jeweiligen Unternehmen.

Auf der Internet-Seite des Marketing Club Trier: www.mctrier.de findet sich alles Wissenswerte über die Teil-

nahme, die Bewerbungskriterien sowie die Ausschreibungsunterlagen und Teilnahmeformulare zum Download.

Teilnahmeberechtigt sind alle Branchen und Berufszweige, die ihren Wohnsitz, dauernden Aufenthalt bzw. eine selbstständige gewerbliche oder institutionelle Niederlassung in der Großregion Trier-Luxemburg haben.

„Dabei,“ so der Präsident des Marketing Club Trier, Matthias Schwarz „sollen sich alle angesprochen fühlen, die aus ihrer Sicht im Laufe der letzten beiden Jahre Marketingaktivitäten auf den Weg gebracht haben, die sich nachweislich auf den Erfolg ihres Unternehmens ausgewirkt haben. Die Bewerbung um den Marketing AWARD Trier-Luxemburg 2007 ist völlig unabhängig von einer Mitgliedschaft im Marketing Club Trier.“

Der Marketingpreis, der zum zweiten Mal ausgelobt wird, soll dazu beitragen, „Marketing als zentrales unternehmerisches Instrument in den Köpfen der regionalen Wirtschaft zu verankern“, so der Vorstand Programm und Jury-Vorsitzende, Prof. Dr. Bernhard Swoboda.

Die Gewinner des 1. Marketing-Award Trier-Luxemburg 2005 waren die Hightech-Existenzgründer IMA-GION AG aus Trierweiler, die ein

überzeugendes Gesamtkonzept an marktorientierten Maßnahmen vorstellten, die das Unternehmen seit seiner Gründung mit Business-Plan-Charakter und messbarem Umsatzerfolg durchführte.

Auf Grund der sehr unterschiedlichen Ausrichtung der Bewerber ging ein Sonderpreis an das „Bäckerlädchen“ Cramés-Jakoby in Dudeldorf für ein nachhaltiges, mit wenigen Mitteln durchgeführtes, regionales und vertriebsorientiertes Konzept der Marken Eifel-Keimling und Eifelprotz. Auch in 2007 soll an die umfangreichen beruflichen Bandbreiten der Teilnehmer gedacht und ein Sonderpreis ausgelobt werden.

Als kompetente Juroren entscheiden mit dem Jury-Vorsitzenden Prof. Dr. Bernhard Swoboda, Lehrstuhl Marketing und Handel an der Uni Trier, der Geschäftsführer Marketing und Vertrieb der Bitburger Braugruppe GmbH, Peter Rikowski, Hanns Rendenbach, Vorsitzender der Vereinigung Trierer Unternehmer (VTU), Hauptgeschäftsführer der IHK Trier, Arne Rössel, HWK-Präsident Rudi Müller und Pol Goetzing, Geschäftsführer Concept Factory und Vorsitzender der MarkCom, Luxemburg. Weitere Informationen unter www.mctrier.de. ■

Enquête artisanat

La réduction des charges administratives: un élément essentiel de compétitivité des PME

En 1999 et en 2004, la Chambre des Métiers avait enquêté auprès de ses ressortissants sur les charges administratives dans les entreprises. La charge supportée par les entreprises avait été estimée à 1,28 % du chiffre d'affaires pour un coût total de 100

millions d'euros par an pour tout le secteur.

Sur la seule période de 1999 à 2004, le coût des charges s'était accru de 18 % hors inflation.

Sur ce constat, l'accord de coalition de 2004 avait consacré un chapitre spé-

cifique à la politique de la simplification administrative.

Le «Entfesselungsplang fir Betriber», présenté récemment par le Ministre des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement, a le mérite de confirmer et de détailler le phénomène des charges

pesant sur les entreprises, et surtout sur les PME, tout en fixant des actions prioritaires à engager. Cependant, les entreprises artisanales restent jusqu'ici sur leur faim en ce qui concerne des mesures concrètes qu'elles pourraient apprécier dans leurs contacts journaliers avec les administrations.

La Chambre des Métiers exige ainsi que les différents ministères et administrations s'engagent résolument sur la voie d'une véritable réduction des char-

ges administratives existantes. Elle ose espérer qu'ils développeront une prise de conscience constructive pour les problèmes des PME lors de l'élaboration de nouvelles législations et réglementations.

Dans ce contexte, la fiche d'impact constitue un outil de travail précieux. La publication systématique de ces fiches dans le cadre de la procédure législative et réglementaire permettra d'apprécier les efforts de réduction dans ce domaine.

L'effort concerté entre ministères, administrations, comité national pour la simplification administrative en faveur des entreprises (CNSAE) et organisations professionnelles aidera ainsi à influencer positivement la compétitivité des entreprises en engageant enfin tous les acteurs dans un processus que nos concurrents directs ont déjà initié depuis des années.

(Communiqué par la Chambre des Métiers) ■

18 mai 2007

La FFCEL célèbre la journée mondiale des femmes entrepreneurs

La Fédération des Femmes Cheffes d'Entreprise du Luxembourg a célébré la journée mondiale des femmes entrepreneurs – le 18 mai 2007 – en organisant un échange d'expériences internationales marqué par la visite le weekend passé d'une délégation de la Fédération des femmes cheffes d'entreprise belges.

Chaque année depuis 2001, la journée mondiale des femmes entrepreneurs est célébrée le troisième vendredi du mois de mai par les associations nationales à travers le monde.

L'objectif de cette célébration, en plus de celui d'honorer les membres de la Fédération Mondiale des chefs d'entreprise et les femmes entrepreneurs du monde, est d'inciter l'Assemblée Générale des Nations Unies à déclarer une journée mondiale des femmes entrepreneurs.

Au Luxembourg, le programme s'est étendu sur le week-end du 11 au 13 mai 2007 et il a inclut un ensemble d'événements d'échange économique et de networking. Ainsi, la journée du samedi 12 mai 2007 a été consacrée à un cadre officiel de partage de l'expérience luxembourgeoise en matière de création d'entreprise au Luxembourg. Ainsi, M. Gérard Eischen, membre du comité de direction de la Chambre de commerce a présenté les aspects pratiques de la création d'entreprise au Luxembourg, suivi d'une conférence donnée par M. Serge Allegrezza, directeur du Statec sur le thème: La créa-



tion d'entreprise au Luxembourg: état des lieux.

L'après-midi a été dédié à la visite des stands des membres FFCEL à la Foire de Printemps, notamment la Brasserie Simon et la Menuiserie Kraemer.

Le dimanche a été réservé à l'échange entre les membres des deux fédérations qui se sont réunis dans le cadre de l'Abbaye de Neumünster pour partager leurs

expériences personnelles et leur passion d'entrepreneur.

Pour rappel, la FFCEL a été créée en décembre 2004 et elle compte à présent presque 90 membres: des cheffes d'entreprises représentant tous les domaines d'activité qui caractérisent le tissu économique luxembourgeois.

Pour plus d'information: FFCEL, e-mail: ffcel@pt.lu; www.ffcel.lu. ■

FLEAA – Groupement Transports

Les transporteurs satisfaits

Le dialogue franc et constructif avec les deux Ministres a permis d'apaiser les craintes des transporteurs, même si ces derniers regrettent qu'il ait fallu presque trois ans avant que le Gouvernement ne tienne compte des arguments et remarques des entreprises.

La FLEAA et le Groupement Transports se réjouissent de l'engagement formel du Gouvernement d'éviter toute forme de discrimination du sec-

teur luxembourgeois vis-à-vis de leurs concurrents. Les questions relatives à certaines dispositions de la directive, qui prêtent à des interprétations divergentes, seront soumises à la Commission européenne aux fins d'une clarification.

Les textes du projet de loi et du futur règlement grand-ducal peuvent, le cas échéant, être revus à la lumière de la prise de position des services compétents de la Commission.

La semaine dernière, les deux fédérations des transporteurs ont pris l'initiative d'inviter les syndicats à une première réunion de concertation en vue d'anticiper la loi sur l'aménagement des travailleurs mobiles dans les conventions collectives respectives.

(Communiqué par la FLEAA, le Groupement Transports et la clc) ■

Follow me

Présentation d'un guide professionnel par Design Luxembourg

Région» a insisté sur l'importance croissante du design au bénéfice de l'économie en général.

Cette conception du design doit également servir le commerce luxembourgeois qui doit en faire un instrument créateur d'attractivité apte à (re-)dynamiser et à faire croître sa compétitivité. Le design n'est pas synonyme de luxe, mais d'outil de vente. Les commerces de toutes branches et de tous secteurs doivent se servir du design pour mettre en évidence leur identité propre et pour se démarquer de la concurrence et mettre en valeur leur produit ou leur service.

Tom Gloesener, président de l'association Design Luxembourg, a rappelé que l'association, créée en 1995, regroupe des designers indépendants luxembourgeois actifs dans les domaines «graphic design», «product design», «photo design», «fashion design» ou «exhibition design», de même que des architectes d'intérieur.

Forte de 33 membres, l'association Design Luxembourg (DL) est un des piliers de la clc et est également affiliée au BEDA (Bureau of European Design Associations).

Le but déclaré du lobbying de DL auprès des politiciens luxembourgeois est de voir le design reconnu en tant que

créateur de valeur ajoutée et d'innovations, et de voir l'industrie du design ancrée dans l'économie luxembourgeoise, bénéficiant par là d'un soutien politique et financier adéquat (par le biais d'une promotion active de l'agence Luxinnovation), tel que cela se pratique depuis des années dans de nombreux pays européens.

Tant les acteurs du secteur public que du secteur privé doivent respecter les droits des créatifs (droits d'auteur, droits de reproduction, ...) et faire en sorte qu'une rémunération correcte et adéquate revienne au designer, surtout dans le cadre d'organisation de concours d'idées, dans le but de garantir la qualité de travail du créatif.

Eu égard des nombreuses mésaventures vécues dans le contexte des concours, DL recommande à ses membres de soit ne pas participer du tout à des concours, sinon de participer uniquement à des concours si les conditions posées permettent au créatif de fournir un travail de qualité et de bénéficier d'une rémunération décente.

Le guide «Follow me» a été conçu dans cette optique: servir de fil rouge à l'organisateur du concours, fournir les prémisses d'un bon concours au client mais également au créatif.

A l'occasion de la récente présentation du guide «Follow me» par l'association Design Luxembourg, Thierry Nothum, directeur clc et coordinateur du projet «Luxembourg – Pôle de commerce de la Grande

■ Follow me: un guide pour les créatifs ... et pour les clients

Le guide s'adresse en premier lieu aux professionnels du design et fournit des réponses à toutes les questions qu'ils se posent, depuis la première prise de contact client jusqu'au résultat final. Toutes les questions y sont abordées et incluent tant l'élément «prix» que le facteur des différents «droits» (auteur, reproduction). Le guide repose sur des recherches solides, menées par les membres de DL, parmi les associa-

tions étrangères et adaptées aux besoins et contraintes du marché luxembourgeois. Au stade actuel, le guide est principalement axé sur le graphic design; les autres domaines du design seront pris en compte plus particulièrement par la suite.

Dans ce contexte, des remerciements ont été adressés au sponsor Imprimerie Victor Buck. (...) Pour plus d'informations: www.designluxembourg.lu.

(Communiqué par design Luxembourg et la clc) ■

etika – Initiativ fir Alternativ Finanzéierung

Présence luxembourgeoise à la rencontre des banquiers sociaux à Canterbury

L'association luxembourgeoise etika – Initiativ fir Alternativ Finanzéierung asbl s'est déplacée à Canterbury pour participer à la rencontre annuelle des associations de l'économie et de la finance sociale active en Europe et dans le monde.

C'est à l'ombre de la Cathédrale de Canterbury, lieu de pèlerinage depuis des siècles que les délégués des principales banques, coopératives et associations actives dans la finance sociale et solidaire se sont rencontrés pour discuter des expériences dans leur pays. Une expérience brésilienne a particulièrement attiré l'attention de Jean-Sébastien Zippert de l'association etika, qu'il voit pouvoir servir d'exemple à la Bourse du Luxembourg.

«Il s'agit de la «Bourse sociale», qui est soutenue par la Bovespa (Bourse du Brésil, n.d.r.) et qui consiste à présenter une cinquantaine de projets à caractère social, environnemental ou culturel comme des valeurs cotés dans une bourse, les valeurs n'étant pas le prix de l'action mais ces projets sont tous issus de la volonté d'une ONG.»

Une fois approuvé par le conseil d'administration de la Bourse sociale, ces projets sont présentés sur le site de la Bovespa et les investisseurs peuvent envoyer leurs dons vers 120 sociétés de courtage social agréées par la Bovespa qui se chargent de transmettre les fonds sans prendre de commission. La Bovespa prend à sa charge tous les frais engendrés.



«Nous espérons que la Bourse de Luxembourg s'inspire de ses expériences du Sud pour sensibiliser les acteurs de la place à la création de richesses autres que financières», ajoute Zippert.

Les ONG sélectionnées sont d'ailleurs dénommées non pas association sans but lucratif mais association à profit social, ce qui change clairement le regard que les investisseurs peuvent porter sur eux.

«Il a pu ainsi créer un lien original entre le mode de la finance et du social et un changement de regard» continue encore Zippert. «Sachant que ces informations sont largement diffusées vers

le public des investisseurs de la Bourse brésilienne, c'est un moyen original de mettre en lumière des projets sociaux et environnementaux qui en temps normal seraient restés dans le secteur du caritatif.»

Le système a démarré en 2003 et a rapidement levé trois millions de dollars de fonds dès la première année. Cette initiative de fund raising très innovante a valu à la Bourse sociale que l'UNICEF et l'UNESCO participent à ce programme. Plus d'information sur www.etika.lu.

(Communiqué par etika a.s.b.l.) ■

clc

«L'essentiel de l'ADR» vient de paraître



Un nouveau fascicule intitulé «L'essentiel de l'ADR» vient d'être publié. Ce livret est édité par la clc avec la collaboration de son membre affilié, le Groupement Transports Luxembourgeois asbl, pour résumer d'une façon simplifiée les différentes prescriptions et règles en matière de transport de marchandises dangereuses.

Le nouveau livret a été entièrement relu, corrigé et complété suite aux nou-

velles dispositions de l'Accord européen.

Le fascicule peut dès à présent être commandé au secrétariat de la clc (mail: reception@clc.lu). Pour les membres de la clc, seuls les frais d'envoi seront facturés. Pour les non-membres, le prix du fascicule est fixé à 5 €.

(Communiqué par la clc) ■

Secteur Horesca

Pensions complémentaires dans le secteur HORESCA



HORESCA vient de mettre sur pied un système de pension complémentaire cadre pour ses membres avec Dexia Insurance & Pensions Services.

L'assemblée générale de la fédération nationale des hôteliers, restaurateurs et cafetiers a été le moment idéal

pour la signature solennelle de cette convention.

Le but du nouveau produit est de donner la possibilité à un exploitant d'un hôtel, restaurant ou simple débit de boissons de proposer à son personnel une formule de pension complémentaire. Il s'agit en fait d'octroyer à

l'ensemble des membres du personnel des établissements, ou à une catégorie bien définie, un plan de pension complémentaire qui, grâce à son cadre fiscal et social avantageux, constitue une amélioration non négligeable de la politique de rémunération.

Le régime complémentaire de pension prévoit la constitution et l'octroi d'une pension de retraite extralégale lorsque le collaborateur atteint l'âge de 60 ans. Ce complément est un élément indispensable pour permettre aux personnes de maintenir leur niveau de vie et renforce le caractère social de la relation que les employeurs entretiennent avec leurs collaborateurs.

Le plan de pension complémentaire constitue un outil de fidélisation car le contrat cadre prévoit qu'un nombre minimum d'année de services est requis pour permettre au collaborateur qui quitte un établissement de bénéficier de la propriété de l'épargne constitué.

Cette période de stage est fixée à 5 ans et stimulera, sans aucun doute, le collaborateur à rester auprès de son employeur. De plus, après un période de 5 années prestées au sein d'un même établissement, il est prouvé que la tenta-

tion de changer d'employeur ou de secteur d'activité diminue fortement.

Des couvertures «prévoyance» peuvent également être prévues en cas de décès prématuré ou d'incapacité de travail du collaborateur ce qui lui permet-

tra ainsi qu'aux membres de sa famille de continuer à faire face aux frais fixes du ménage.

(Communiqué par l'HORESCA) ■

Si vous êtes intéressés et souhaitez obtenir plus d'informations sur le règlement cadre mis en place, contactez le secrétariat de l'HORESCA par téléphone au 42 13 551 ou Dexia Insurance & Pensions Services par e-mail: contact@dexia-dips.com ou par téléphone au 26 25 44 6011.

clc

Etat de la Nation: une déclaration prudente mais confirmant ses engagements

La clc salue dans les grandes lignes la déclaration du Premier ministre sur la situation économique, sociale et financière du pays dans laquelle il met en garde sur les illusions que pourraient susciter les indicateurs économiques actuellement positifs. Une politique se mène en effet sur le long terme.

Plusieurs passages ont retenu l'attention de la clc, notamment celui sur le statut unique qui rappelle que le principe de la neutralité financière est une des conditions sine qua non pour la mise en place de cette réforme structurelle. En effet, tant que cette garantie ne sera pas assurée et incluse dans la proposition du gouvernement, la clc

ne soutiendra pas les modalités de ce projet qui, faut-il le rappeler, a été initié afin d'améliorer la compétitivité du Luxembourg.

Dans le domaine de la simplification administrative, l'organisation professionnelle des secteurs du commerce, des transports et des services se félicite des travaux engagés mais attend l'application des mesures concrètes pour les entreprises concernées. La clc prend bonne note de l'engagement du Gouvernement concernant la réduction importante des délais notamment pour l'obtention des autorisations de commerce.

(Communiqué par la clc) ■



Push up

Nouveau support de communication pour commerçants

Les responsables du programme «Luxembourg, Pôle de commerce de la Grande Région» viennent de lancer un nouveau support de communication portant le nom «push up». Conçu comme un outil destiné à l'échange d'informations au sein et autour de la communauté des commerçants, artisans, cafetiers et restaurateurs luxembourgeois, cette lettre d'information a été envoyée à tous les commerçants et artisans vendant des produits directement au consommateur privé, aux restaurateurs et cafetiers

et ceci indépendamment de leur affiliation à l'une ou l'autre organisation professionnelle.

Elle devra permettre de suivre l'évolution des différents projets du programme «Luxembourg, Pôle de commerce de la Grande Région». «push up» est également voué à véhiculer des informations utiles sur le commerce et ses consommateurs, et à mettre en lumière l'un ou l'autre commerce remarquable ou détailler des pratiques intéressantes. Plus d'informations sous www.clc.lu. ■



7 juin 2007

Compétitivité de l'économie nationale: analyse et propositions de l'UDEL



La promotion de la compétitivité de l'économie nationale doit être un souci majeur et constant de tous les acteurs économiques. Afin de pouvoir assurer une croissance économique durable et de permettre ainsi de pérenniser les systèmes de sécurité sociale et de financer le progrès social, il importe en effet d'améliorer constamment l'attractivité et la compétitivité de l'économie luxembourgeoise par la mise en place d'un environnement législatif et réglementaire favorable. L'UDEL¹ vient de présenter à la presse son analyse de la compétitivité de l'économie nationale en se basant sur une série d'indicateurs clés tirés du rapport Fontagné. Fortes de leurs observations, les organisations patronales proposent un certain nombre de mesures visant à améliorer l'attractivité du site économique du Luxembourg.

Depuis 2003 le Comité de Coordination tripartite porte une attention particulière à l'amélioration de la compétitivité de l'économie nationale. Aussi le Gouvernement a-t-il chargé le professeur Lionel Fontagné, Professeur en Sciences Economi-

ques à l'Université Paris I (Sorbonne) et expert de renommée internationale, d'établir un rapport sur la compétitivité du Luxembourg. Dans son rapport «Une paille dans l'acier» présenté le 30 novembre 2004, le professeur Fontagné a retenu un nombre total de 80

indicateurs devant refléter la position compétitive de notre économie dans une approche comparative.

Parmi ces indicateurs, l'UDEL en a repris une vingtaine qui lui semblent les plus pertinents et les mieux appropriés pour traduire la situation compé-

¹ L'UDEL regroupe les organisations suivantes: Association des Banques et Banquiers, Luxembourg · Association des Compagnies d'Assurances · Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg · Chambre des Métiers du Grand-Duché de Luxembourg · Confédération Luxembourgeoise du Commerce · Fédération des Artisans · Fédération des Industriels Luxembourgeois · Fédération Nationale des Hôteliers, Restaurateurs et Cafetiers

titive du Luxembourg dans le but également de suivre durablement l'évolution de ces paramètres clés. Ces indicateurs clés couvrent trois domaines, à savoir la performance macro-économique, la compétitivité-coût/prix et un certain nombre d'indicateurs structurels.

Les enseignements à tirer de la première analyse de l'UEL peuvent se résumer comme suit:

En dépit d'une classification avantageuse du Luxembourg dans certaines comparaisons internationales et malgré une forte croissance économique qui résulte principalement des bons résultats du secteur financier – d'ailleurs largement tributaires des évolutions boursières et des marchés financiers – la présente analyse se doit de constater que le Luxembourg est à maints égards en perte de compétitivité.

Cette dégradation de la compétitivité s'explique par la détérioration de certains indicateurs clés dont le taux d'inflation qui ne cesse de croître et qui porte préjudice à la croissance économique de notre pays.

En 2005, la France, la Belgique et l'Allemagne ont enregistré une augmentation des prix inférieure de 1,5 à 2 points de pourcentage par rapport au Luxembourg. Le différentiel d'inflation élevé avec nos pays voisins demeure un véritable problème et continue d'entraîner une diminution de la compétitivité de l'économie nationale.

Un autre phénomène qu'il importe de soulever est l'augmentation du taux de chômage et ce, malgré un fort taux de création d'emploi (+3,0 % en 2005), augmentation de l'emploi qui ne parvient néanmoins pas à réduire le chômage (9.487 demandeurs d'emploi pour 2006). Dans la mesure où l'évolution du taux de chômage semble déconnectée de l'évolution de la conjoncture économique, il apparaît clairement que l'augmentation du taux de chômage repose sur des facteurs essentiellement structurels tels une inadéquation entre les qualifications des chômeurs résidents et les besoins de l'économie nationale, un marché du travail luxembourgeois confronté à un énorme réservoir de main-d'œuvre dans la Grande Région et à une demande d'emploi en conséquence, ou encore une législation du travail non adaptée aux évolutions du marché du travail etc.

La dette sociale cachée du système de pension, qui est basé sur la répartition des charges, constitue à terme un lourd fardeau pour les finances publiques, lesquelles se caractérisent en plus par un décaissement massif des fonds spéciaux.

De l'analyse des indicateurs de compétitivité-coût/prix, il ressort que l'évolution de la productivité globale des facteurs sur la période 2001-2005 est défavorable pour le Luxembourg (-5,3 %). Il s'y ajoute que sur cette même période les coûts salariaux ont

augmenté de +2,9 %. Il importe donc de veiller à ce que les hausses du coût salarial ne dépassent pas les gains de productivité.

Un environnement fiscal favorable constitue également un élément clé pour améliorer l'attractivité du site luxembourgeois. Or, la perte de compétitivité est flagrante au niveau des taux d'imposition en raison notamment des réformes fiscales mises en place dans les anciens Etats membres et des politiques de taux bas menées dans les nouveaux Etats de l'UE.

L'ensemble des indicateurs clés sélectionnés par l'UEL sera soumis à une analyse régulière et servira d'instrument aux organisations patronales pour anticiper et prévoir l'évolution de la position compétitive du Luxembourg.

(Communiqué par l'UEL) ■

Mieux vous écouter,
mieux vous guider !

ESPACE ENTREPRISES

Que ce soit dans des domaines juridique, administratif, économique, social, dans le cadre d'une création, d'une reprise ou d'une transmission de société, la mission de l'Espace Entreprises est d'assister dans les meilleures conditions ceux qui, par leur initiative, contribuent à l'expansion de l'économie luxembourgeoise.

Votre partenaire pour la réussite

 CHAMBRE DE
COMMERCE
LUXEMBOURG

EN BREF

Tourisme

Une année touristique 2006 mitigée

L'évolution nette des quatre indicateurs du «touristicomètre» composé des éléments suivants, les bureaux d'information, les visites guidées, l'infrastructure culturelle et l'hébergement, se solde par une régression de 2,86 % par rapport à 2005. Les acteurs du monde culturel ont conféré une image positive à la fréquentation touristique, suite à l'impact favorable de l'ouverture du Mudam le 1^{er} juillet. Le secteur de l'hébergement affiche un taux de progression de 4,61 % en termes d'arrivées par rapport à 2005. Les

bureaux d'information et les visites guidées régressent quant à eux respectivement de 20,17 % et 9,71 %.

luxweb.lu

Les clés de la performance sur Luxweb

L'équipe de Luxweb a accueilli une soixantaine de professionnels de la communication pour présenter les résultats d'une enquête sur l'audience du portail Luxweb et le profil des internautes qui le fréquentent. Il s'agissait aussi pour Luxweb de promouvoir la créativité dans les formats e-Pub et, dans ce cadre, d'annoncer le lancement de nouveaux formats assurant une grande visibilité à l'annonceur tout en offrant d'intéressantes perspectives au plan créatif. Le portail Luxweb totalise en moyenne 560.000 visites et 4,2 millions de pages consultées chaque mois.

Sebes

La plus grande station de traitement d'eau du pays ouvre ses portes

SEBES, créé en 1962, a ouvert ses portes les 12 et 13 mai 2007 au lac du barrage de la Haute-Sûre, offrant l'occasion de découvrir comment on produit une eau potable de

haute qualité. D'une capacité de 60 millions de m³, le lac du barrage sert de base à une capacité journalière de traitement de l'eau de 62.000 m³, soit 21 millions de m³ pour l'année 2006. Environ 80 % de la population luxembourgeoise est alimentée en eau potable provenant du SEBES. Au Grand-Duché, chaque habitant consomme en moyenne 150 litres par jour, soit huit fois plus qu'il y a un siècle. Pour plus d'informations: www.sebes.lu.

Raiffeisen

Volume d'activités et résultats financiers en forte croissance

La banque Raiffeisen, seul établissement de crédit à structure coopérative avec un réseau de caisses et d'agences national, dont tous les centres de décision sont situés à Luxembourg, a connu, en 2006, une forte croissance de ses activités sur le marché local. La somme du bilan de la banque et des caisses régionales s'élève à 3.695 millions d'euros au 31 décembre 2006, en croissance de 9,6 % par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net, en croissance de plus de 20 %, dépasse, pour la première fois, la barre des 10 millions d'euros. Pour plus d'informations: www.raiffeisen.lu.

Hunkemöller

Nouveau magasin à Bertrange

Depuis le 4 juin 2007, tous les amateurs de lingerie peuvent faire leurs achats dans le nouveau magasin que Hunkemöller vient d'ouvrir au 80, route d'Arlon à Bertrange. Un magasin complètement renouvelé dont la vocation est de surprendre, chouchouter et faire plaisir aux femmes. Mme Sandrine Meunier, gérante de la filiale, et ses collaboratrices accueillent les clients avec enthousiasme pour leur présenter la nouvelle boutique et sa collection très variée. Hunkemöller est leader du marché au Benelux avec 172

Gestion durable

Fortis: leader et précurseur dans le domaine du Carbon Banking

Dans le cadre des «Breakfast Meetings» de Fortis Banque Luxembourg, Seb Walhain, Fortis Global Head of Carbon Banking, a récemment analysé la question «Does CO² emission trading work?». Fortis a démarré ses activités dans le Carbon Banking en 2003, bien avant que la plupart des autres institutions financières ne prennent au sérieux les risques posés par les changements climatiques. Contribuer à réduire les effets de serre à travers la gestion la plus efficace possible des quotas d'émission de l'UE, voilà l'objectif, en ligne avec les principes de gestion durable de Fortis.

Aujourd'hui, Fortis est considéré comme un leader sur le marché des droits d'émission au sein du système européen des quotas d'émission et des unités de réduction certifiée (CER) dans le cadre du EU ETS (European Union Emission Trading Scheme), dont la première transaction financière fut d'ailleurs conduite par Fortis en 2004. Fortis a acquis une vaste expérience dans ce domaine hautement spécialisé en agissant à la fois pour son compte propre et pour le compte de quelque 200 contreparties.

Fortis est particulièrement fier d'être inclus dans le Climate Leadership Index qui regroupe 50 des FT500 institutions mondiales les plus actives dans le domaine du changement climatique. Elle est aussi co-sponsor du premier fonds structuré et géré par de grands institutionnels et spécialistes de l'environnement, le European Carbon Fund (ECF).

Les contraintes liées aux émissions de CO² ont des conséquences significatives notamment pour les entreprises qui opèrent dans des verticales énergétiques intensives. Pour répondre à ces besoins Fortis Carbon Banking avec Fortis Intertrust proposent une offre de services complète comportant, à côté des activités de négoce de droits d'émission



© Nic. DICKENS

De g. à dr.: Carlo Thill, Président du Comité de Direction de Fortis Banque Luxembourg, Seb Walhain, Fortis Global Head of Carbon Banking et Robert Scharfe, membre du Comité de Direction de Fortis Banque Luxembourg

et de financement, tous les aspects liés à la structuration, aux contrats de fiducie, de garde et de donation sous seing-privé. Récemment Fortis a pu conclure la plus importante transaction connue à ce jour de CER – 1 milliard d'USD – pour le compte d'un des plus grands gestionnaires mondiaux de fonds permettant ainsi à deux sociétés chimiques chinoises de réduire leurs émissions. Fortis Intertrust a conclu des dispositions de garde pour détenir les CER achetées au nom de plus de 30 investisseurs auprès de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement BIRD (Banque Mondiale).

En offrant dans ce domaine spécifique un service hautement performant, Fortis a pour ambition de faciliter la réduction d'émission de CO² et d'ainsi contribuer à une réduction des changements climatiques et de leurs répercussions connexes.

Pour plus d'informations sur Fortis à Luxembourg: www.fortis.lu, www.fortisbanque.lu et sur le groupe Fortis: www.fortis.com.

Cegedel baisse ses prix

Le groupe Cegedel clôture l'exercice 2006 avec des résultats favorables. En ce qui concerne la maison mère, différentes tendances ont été observées en 2006: la pression sur les marges a pesé sur le résultat opérationnel des activités traditionnelles liées à la fourniture d'électricité, suite aux efforts consentis au niveau des prix de vente face à une concurrence accrue. La reprise de l'activité économique a entraîné une demande croissante en énergie électrique et a eu une influence positive sur les résultats de Cegedel.

Par ailleurs, le développement favorable des activités de diversification a continué en 2006, confirmant ainsi le bien-fondé des initiatives prises en la matière depuis quelques années.

Sur le plan technique, Cegedel et sa filiale Cegedel Net sont conscientes de leurs responsabilités sur le long terme et veillent au parfait état de fonctionnement des infrastructures afin de continuer à assurer la fiabilité des réseaux. Des travaux de modernisation et de renforcement des réseaux à tous les niveaux de tension sont réalisés en permanence. Les dépenses d'investissement en 2006 dans ce domaine ont atteint les 25 millions d'euros.

La conjoncture internationale est marquée par une forte hausse des prix des différentes ressources énergétiques. Les prix du pétrole, du gaz naturel et du charbon ont fortement augmenté au cours des deux dernières années, entraînant avec eux les prix de l'électricité. Malgré une politique d'optimisation efficace de son portefeuille d'achat, Cegedel a donc dû faire face à une forte augmentation du coût de son approvisionnement en électricité sur les marchés européens. Par conséquent, la société a dû adapter ses prix de vente au 1^{er} janvier 2006, de même qu'au 1^{er} janvier 2007.

En ce qui concerne les résultats financiers du groupe Cegedel en 2006, le bénéfice consolidé progresse à 75,3 millions d'euros (contre 56,5 millions d'euros en 2005) grâce à la bonne performance des sociétés consolidées et la comptabilisation d'une plus-value excep-



tionnelle liée à la transaction artelis/Cegecom. Le chiffre d'affaires de la maison mère est en augmentation de 4,6 % et s'établit à 292,8 millions d'euros, en raison de la progression des prix de vente. Un dividende brut de 3 euros par action, en hausse de 9,1 % par rapport à celui de l'année passée, sera distribué aux actionnaires. Compte tenu d'une stabilisation des prix sur les marchés internationaux et d'une stratégie d'achat prudente, Cegedel est en mesure d'annoncer une baisse de ses tarifs standards avec effet au 1^{er} juillet 2007. Cette baisse sera en moyenne de l'ordre de 3 à 4 %.

À l'approche de la libéralisation totale des marchés, de nouveaux produits et services ont été développés. Dans ce contexte, Cegedel Connect offre des services interactifs sur sa plateforme Internet et des avantages tarifaires pour ses clients.

Le magazine Watt's Life, distribué à tous les ménages, fournit des informations plus précises à ce sujet. Pour plus d'informations: www.cegedel.lu ■

EN BREF

boutiques aux Pays-Bas et 74 en Belgique et au Luxembourg. Hunkemöller est également le premier détaillant de lingerie en Allemagne avec 76 boutiques. Dans les autres pays, le nombre de boutiques ne cesse de croître à un rythme soutenu.

Nouvelle publication

Top Secret: la face cachée du Luxembourg

Que le Luxembourg réserve à ses visiteurs ou habitants des surprises à chaque coin de rue, une multitude de publications l'ont déjà prouvé. Cependant, que notre soi-disant pays-village recèle un nombre indéfini de secrets qui, une fois métamorphosés en trouvailles, vous coupent le souffle, le livre «Top Secret» est le premier à le démontrer. Le photographe Marc Wilwert et ses collègues-journalistes Luc Marteling, Claude Feyereisen et Marc Thill se sont proposés d'explorer la face cachée d'un pays fascinant à bien des égards. Le résultat: 16 expéditions dans le «ventre secret» du Luxembourg. Top Secret, 112 pages, 19 €. ISBN: 978-2-87963-690-0. Disponible en librairie ou aux éditions saint-paul moyennant un virement à l'ordre de saint-paul Luxembourg LU61 0019 1300 6666 4000 auprès de la BCEE, en indiquant le titre. Livraison franco de port. Les textes du livre Top Secret sont en langue allemande.



Restaurant La Lorraine

Le vent souffle sur la Place d'Armes ...

Le restaurant La Lorraine a été repris par le groupe parisien «Les Frères Blanc». Le respect du produit et la qualité du service resteront toujours de rigueur puisque M. Sarrazin, toujours gérant de l'établissement, continuera à mettre son professionnalisme et sa passion pour continuer à combler sa large clientèle d'habités et surprendre tous ceux qui pourraient s'y présenter. Les poissons frais, fruits de mer, homards et autres crustacés, avec un arrivage quotidien en provenance des côtes françaises, resteront le fer de lance et la spécialité de l'établissement. Cependant, la cuisine ne demeure pas en reste puisque le chef du restaurant vient de concocter une nouvelle carte avec l'aide de Bernard Leprince, meilleur ouvrier de France 1996, chef des cuisines du groupe. Après cette acquisition, Emmanuel Sarrazin travaille déjà sur l'implantation de deux nouvelles enseignes du groupe: Chez Clément et Casa Del Campo, qui sont les concepts de restauration complémentaires à celui de La Lorraine.



Commerce équitable

Solidarité et culture sans frontières en 2007

Dans le cadre de «Luxembourg et Grande Région, Capitale européenne de la culture 2007», l'association luxembourgeoise TransFair-Minka, le Netzwerk Entwicklungspolitik im Saarland e.V. l'association Weltladen der AG Frieden Trèves et le magasin Artisans du Monde à Metz organisent l'action commune «En 2007, solidarité et culture sans frontières». Ensemble avec leurs partenaires – torréfacteurs de la Grande Région, ils s'engagent en faveur du développement durable dans les pays du Sud et pour une consommation responsable au Nord par la promotion des cafés labellisés «Fairtrade». Les partenaires commerciaux de l'action, torréfacteurs et distributeurs engagés dans le projet, sont: Moulin Dieschbourg, Maison Santos, BIOG, Resuma, Flaronis, Artisans du Monde et gepa. Le consommateur pourra identifier le café Fairtrade et manifester sa solidarité en choisissant de boire du café dont l'emballage porte l'autocollant «Achetez équitable, 2007!».



EN BREF

Global Business Network

Comment outsourcer le business development

Depuis plus de 5 ans maintenant, Global Business Network (www.gbn-europe.com) se développe autour d'un «business model» innovant: l'expertise en développement d'affaire. GBN propose un ensemble complet de services commerciaux, stratégiques et administratifs visant à dynamiser l'expansion internationale de ses clients, en leur faisant économiser jusqu'à 2 années de développement. Grâce aux missions réalisées par leurs spécialistes sur de nombreux marchés, ils structurent vos activités sur le terrain en réalisant de nombreuses synergies et économies d'échelle. Le réseau de contacts international de GBN permet aux entreprises d'identifier rapidement les partenaires idéaux au sein des segments ciblés dans le but de s'attribuer des parts de marché. Les consultants en développement d'affaires bénéficient d'agrémentations officielles auprès de différentes institutions publiques de promotion du commerce extérieur au sein de plusieurs pays européens. A Luxembourg, sous réserve d'acceptation du dossier, leurs missions de conseils peuvent notamment être éligibles dans le cadre de certaines aides publiques très intéressantes et bien structurées.



Sponsoring

Fortis Banque Luxembourg et Gilles Muller signent un accord de partenariat

Lors d'une récente réception au siège de la banque, Fortis Banque Luxembourg et Gilles Muller ont officiellement signé un accord de partenariat pour la saison 2007-2008. Ce contrat avec le numéro 1

du tennis luxembourgeois est renouvelable annuellement et marque un pas de plus dans le soutien que Fortis accorde traditionnellement au sport en général, et au tennis en particulier. En effet, la banque est le sponsor principal de la Fédération Luxembourgeoise de Tennis et des Fortis Championships en tennis, un événement sportif d'envergure organisé tous les ans à Luxembourg et qui, en 2007, se déroulera du 22 au 30 septembre. Par ailleurs, Fortis est le sponsor principal du Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois (COSL) depuis de longues années.



Caves St. Martin

Auszeichnung für Rivaner M.N. 2005

Jedes Jahr wird in den Niederlanden einen Wein als bester Begleiter von Spargelgerichten auserwählt. Diese Weinprobe wird organisiert von dem „Branbantse Aspergegeenoetschap“. Aus 22 Weinen aus aller Welt, wurde dieses Jahr eine

Luxemburger Wein ausgewählt. Es handelt sich um den Rivaner M.N. 2005 von Caves St. Martin in Remich. Die teilnehmenden Sommeliers beschrieben diesen Wein als „einen sehr frischen, natürlichen Wein, der noch so herrlich nach Trauben schmeckt.“ Die Kombination von frischem Spargel und diesem luxemburger Rivaner sei eine ausgezeichnete und man sei überrascht, einen solchen Wein noch vorzufinden. In Schloss Maurick, in Vught (NL) wurde eine Trophee an den Exportmanager von Caves St. Martin, Ton van Loenen und an den niederländischen Importeur, überreicht.



IPcentrex One

pour PME et PMI

Sit Group et VOXmobile annoncent la conclusion d'un accord de distribution

Sit Group S.A. et VOXmobile S.A. ont annoncé la conclusion d'un accord de collaboration et de distribution qui permettra à SIT Group d'offrir à ses nombreux clients de

téléphonie (PBX classique et PBX IP) et IT des services de télécommunications mobiles et fixes en utilisant les réseaux de VOXmobile. De plus, SIT Group sera un des

Logistique

Lamesch et Sita-Suez: deux leaders au service de l'environnement



De g. à dr.: Yves Feuillen, Fondateur de Pouvoir Directeur Technique, Etienne Marot, Administrateur Directeur Administratif et Financier, Alain Jacob, Administrateur Directeur Général et Jacques Lonnew, Administrateur Directeur Commercial

En ce début de 21^e siècle, la dimension environnementale, et en particulier la notion de développement durable, fait figure de préoccupation majeure. La gestion des déchets en constitue un enjeu considérable, tant pour les collectivités locales que pour les entreprises. Le Grand-Duché de Luxembourg l'a intégrée depuis plusieurs années déjà, notamment au travers d'une société particulièrement active et réputée pour son efficacité avérée dans ce secteur: la société Lamesch de Bettembourg. Celle-ci entame aujourd'hui une nouvelle étape de son développement en affichant son appartenance au groupe international Sita-Suez.

Sans rien perdre de son caractère luxembourgeois, la société Lamesch bénéficie ce faisant de la force d'un grand groupe international.

Si les problèmes environnementaux sont mondiaux, les solutions sont pour la plupart locales. D'où l'intérêt pour Lamesch de s'associer à un partenaire fiable à long terme.

La société Lamesch, créée en 1962 au Grand-Duché de Luxembourg par Jean Lamesch, est spécialisée dans la collecte, le traitement, l'élimination et le recyclage des déchets ainsi que dans le nettoyage public et industriel. La société grand-ducale occupe actuellement plus de 350 personnes sur le site de Bettembourg.

Elle dispose pour mener à bien ses missions d'une flotte de plus de 100 camions, d'un parc de 2.400 containers et compacteurs pour divers types de déchets. En collectant 130.000 tonnes de déchets recyclables en moyenne par an, Lamesch contribue à la préservation des ressources naturelles, à la protection de notre environnement et au développement durable.

Sita, filiale à 100 % du groupe Suez (ex-Lyonnaise des Eaux), représente l'un des quatre pôles stratégiques de ce groupe. Division de Suez Environnement, qui compte plus de 72.000 collaborateurs à travers le monde, Sita est aujourd'hui leader européen de la ges-

tion des déchets et le quatrième opérateur mondial présent dans 30 pays répartis sur 4 zones géographiques: Europe, Amérique latine et Amérique du Nord, Asie-Pacifique.

L'alliance avec Sita-Suez va permettre à la société Lamesch de proposer à ses clients des solutions globales perfor-

mantes, durables et innovantes. Assurer la qualité de vie des générations actuelles et futures, telle est la finalité du développement durable et du rapprochement entre la société grand-ducale Lamesch, désormais société du groupe Sita-Suez. Pour plus d'informations: www.lamesch.lu. ■

Luxair

Un bilan encourageant pour 2006



Adrien Ney, Directeur Général et Président du Comité de Direction et Marc Hoffmann, Président du Conseil d'Administration

Avec les trois «Business Lines» de Luxair en nette progression, 2006 a été une année de consolidation avant d'entamer les grands changements prévus en 2007. Le projet de restructuration «Building a new airline» porte donc ses premiers fruits. Lancé l'année dernière dans le but de retrouver l'équilibre financier de l'activité Airline et sur un plan plus général, l'évolution de Luxair, ce projet se décline par la redéfinition des produits et de la stratégie, par une réduction des coûts et une restructuration interne. Concentrer ses efforts sur la qualité du service client reste toutefois une priorité absolue pour Luxair.

Les premières mesures décidées au niveau de l'activité Airline ont permis de réduire de moitié la perte enregistrée en 2005.

Le résultat d'exploitation pour 2006 est de -6,4 million €, et cette évolution positive semble se poursuivre en 2007. L'arrivée des nouveaux avions Q400 va

augmenter la rentabilité opérationnelle et permettra aussi à l'Airline d'introduire une structure tarifaire plus dynamique. Ceci permettra à la division Airline d'équilibrer ses comptes en 2008.

En 2006, Luxair Tours a compté 367.806 passagers, soit 3,7 % de plus que l'année précédente.

A partir de la saison d'été 2007, les 4 avions de type Boeing 737 de la flotte Luxair seront employés exclusivement pour les activités du Tour Operating, permettant à Luxair Tours d'offrir davantage de choix à son client. Luxair Tours vise ainsi les 400.000 passagers en 2007.

Avec 810.120 tonnes traitées au CargoCenter Luxair en 2006, l'aéroport du Luxembourg affiche une progression de 2 % par rapport à 2005 et consolide sa position de 5^e aéroport européen de fret. Pour consolider ses activités à l'aéroport de Luxembourg, Luxair compte diversifier son activité.

EN BREF

partenaires préférentiels de VOXmobile pour commercialiser les plateformes hébergées de VOXmobile telle que la nouvelle solution de téléphonie sur IP pour entreprises. Cette nouvelle plateforme de téléphonie IP «IPCentrex One» est hébergée et exploitée par VOXmobile. IPCentrex One procurera aux PMI et PME les fonctions classiques et avancées de la téléphonie d'entreprise, sans nécessiter d'équipements ni de compétences spécifiques en interne. Le lancement commercial des services pour entreprises basés sur IPCentrex One est prévu pour juin 2007.

Osch & Fils s.à r.l.

Livraison d'un nouveau élévateur à nacelle

Un camion élévateur WUMAG WT 450 a récemment été mis en service à la «Division des services de la Voirie» à Bertrange après une inauguration en «grande hauteur». Ce nouvel engin est le deuxième plus haut de ce type dans le pays et le plus haut des Ponts et Chaussées. Il est principalement destiné à l'élagage des arbres, au contrôle des ouvrages d'art et à la maintenance de l'éclairage public et des panneaux de signalisation. L'élévateur à nacelle WT450 dispose d'un bras télescopique en trois parties, d'un bras à nacelle télescopique et de supports en H entièrement variables. Il est monté sur un châssis-cabine à deux essieux de 18,6 tonnes. La hauteur de travail peut varier de 45 mètres au-dessus et 6 mètres en dessous du niveau de la chaussée. La portée latérale peut atteindre 30 mètres avec une charge utile de 100 kg dans la nacelle. Ce rayon d'action permet de travailler sur une route au-dessus du trafic.



Esprit d'entreprise

Des élèves réalisent un livre de cuisine

Dans le cadre de leur projet de classe dans la branche de promotion «Gestion de projet», un groupe de 5 élèves de la 12^e CG de l'Ecole Privée Sainte-Anne d'Etzelbruck, ont eu l'idée de réaliser un livre de cuisine intitulé «Prominente Kachbuch». Dans une première entrevue, le groupe a présenté son idée à M. Daniel Ramaeau, président de l'association EUROTOQUES Luxembourg, qui a décidé de soutenir cette idée en tant que donneur d'ordre. Le groupe a ensuite établi un plan structurel pour visualiser les différentes étapes du projet et trouvé avec la société LIMAX un partenaire pour réaliser la mise en page du livre de cuisine et du matériel de promotion. Le bénéfice de la vente du livre sera versé intégralement à UNICEF Luxembourg.



Hôtel Le Royal

Nouvelles cartes printemps-été

L'hôtel Le Royal vient de lancer les cartes printemps-été 2007 de son restaurant gastronomique «La Pomme Cannelle» et de sa brasserie-restaurant «Le Jardin». Les nouvelles saveurs proposées par «Le Jardin» pourront être dégustées soit à l'intérieur du restaurant, soit sur la magnifique terrasse fleurie, véritable écrin de verdure et de calme en plein cœur de Luxembourg-Ville. «Le Jardin» propose également son buffet dominical et une nouvelle formule: les suggestions de la semaine qui comportent, au choix 1, 2 ou 3 plats aux prix respectifs de 19 €, 29 € et 36 €. Le restaurant gastronomique «La Pomme Cannelle» permettra de découvrir sa nouvelle carte dans un décor inspiré des anciens comptoirs coloniaux. En plus de ses nouvelles saveurs, le restaurant propose toujours ses formules menus ainsi que ses fameux mercredis gourmands. Réservation: La Pomme Cannelle 24 16 16 736, Le Jardin 24 16 16 737 ou restauration@leroyalluxembourg.com.



EN BREF

Aral

Un nouveau carburant plus performant et moins polluant

Sous le nom Aral Ultimate, Aral lance sur le marché luxembourgeois deux nouveaux carburants haut de gamme qui représentent une énorme avancée dans l'évolution des carburants. Aral Ultimate Diesel et Aral Ultimate 98, développés par le département de recherche d'Aral qui compte près de 100 collaborateurs, se démarquent par plus de performance, moins d'émissions nocives et une réduction de la consommation du véhicule. Des tests ont montré que, comparé aux carburants traditionnels, un plein d'Aral Ultimate permet de parcourir jusqu'à 36 km de plus. Pour de plus amples informations: www.aral.lu.



Forte de son expérience positive avec Luxair Cargo Deutschland GmbH à l'aéroport de Francfort, Luxair Cargo Handling analyse actuellement de quelle façon elle peut développer son savoir-faire reconnu au plan international.

«Building a new airline» demande aussi une mise en question générale des structures de la société et une dynamisation des procédures et des activités, tout en gardant à l'esprit le rôle socio-économique que Luxair joue à Luxembourg et dans la Grande Région.

Depuis 2006, 128 employés à plein temps ont opté pour un programme de départs volontaires mis en place par Luxair, 44 autres ont signé un accord de départ et vont quitter Luxair avant décembre 2008.

En septembre, Luxair dévoilera au public sa nouvelle identité visuelle qui sera le reflet visible des changements qui s'opèrent partout chez Luxair: une compagnie aérienne moderne, dynamique et fiable.

Pour de plus amples informations: www.luxair.lu. ■

Secteur brassicole

Battin lance une **exclusivité mondiale**

Suite au succès de la Battin Extra, la Brasserie Nationale complète sa gamme avec une toute nouvelle bière fruitée, la Battin Fruitée. Cette nouvelle variété est appréciée autant par les femmes que par les hommes. Il s'agit d'une nouvelle bière

blanche légère (4,3 %) et désaltérante qui se caractérise par une saveur unique aux arômes naturels de trois fruits rouges: quetsch, mûre et cerise.

La nouvelle Battin Fruitée procure un délicieux «plaisir fruité» par sa fraîcheur et sa douceur en bouche. Elle se présente en casier de 24 bouteilles de 33 cl en vente chez les dépositaires et dans les drink-shops des grandes surfaces.

La Battin Fruitée est également disponible en format 6-pack de 25cl dans les stations service et supermarchés.

Bien évidemment, il est possible de déguster la Battin Fruitée dans les débits Horeca dans un verre spécialement conçu pour savourer la plénitude des arômes. ■

Edition

We Love Magazines



L'ouvrage «We love Magazines» publié par Mike Koedinger Editions est présenté comme une véritable déclaration d'amour faite aux magazines à travers le monde, écrite aussi bien par ceux qui les lisent que par ceux qui les font.

Textes critiques et pages ouvertes à des magazines indépendants et innovants s'alternent, complétés par un très exhaustif répertoire de publications proposant un panorama complet de la culture magazine. «We Love Magazines»

a été pensé comme un accompagnement et un prolongement du symposium international Colophon 2007, événement qui s'est déroulé du 9 au 11 mars 2007 au Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain dans le cadre de «Luxembourg et Grande Région, Capitale Européenne de la Culture 2007».

Selon le directeur éditorial Andrew Losowsky (Barcelone), l'ouvrage explore la magie des magazines à travers des récits d'histoires individuelles et en examinant de plus larges questions comme

la publicité et la distribution. Ainsi, plusieurs spécialistes et professionnels du monde entier livrent au lecteur des textes critiques et analytiques, tant sur des sujets pratiques comme la couverture ou les outils graphiques, que sur les évolutions historiques de ce médium à travers des focus sur des publications qui ont marqué leur époque (McClure's, Vu, New-York magazine, The Big Issue, etc.) sans oublier celles qui ont disparu.

Ces textes mettent en perspective les différents aspects de la création, de la culture et de l'industrie de ces supports.

Le lecteur pourra également trouver en fin d'ouvrage un répertoire pratique et fonctionnel, regroupant plus de 1100 références de magazines internationaux de la pop culture, accompagné des adresses de point de vente.

Cet outil pratique sera régulièrement mis à jour sur le site www.welovemags.com. Conservant l'esprit d'indépendance et d'avant-garde des magazines dont ce livre se veut être un reflet, il existe 10 versions différentes de la couverture: l'artiste japonais Mio Matsumoto a réalisé 10 portraits de «lecteurs», chacun d'entre eux représentant une des publications invitées pour un chapitre.

Ce livre à caractère international (publié et imprimé à Luxembourg, écrit à Madrid, mis en page à Londres, la couverture est une commande à un artiste japonais, le distributeur est Allemand, et le livre est vendu partout en Europe, aux Etats-Unis, en Australie ainsi qu'au Japon et en Chine) confirme le développement et les ambitions internationales de la maison d'éditions Mike Koedinger.

We Love Magazines, 392 pages est en vente au prix de 35 EUR au Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain, Fellner Art Books, Mudam et en ligne www.welovemags.com. ■

Peintures Robin

Inauguration d'une nouvelle usine de fabrication de couleurs pour le 80^e anniversaire

Quelque 600 clients, partenaires, collaborateurs et invités d'honneur ont assisté le 18 mai 2007 à la double fête chez Peintures Robin.

Le 80^e anniversaire de cette entreprise traditionnelle aurait certes été un événement assez important pour fêter, mais l'inauguration de la nouvelle usine donnait une justification supplémentaire pour porter un toast à l'avenir de ce fabricant de couleurs.

Le président du Conseil d'Administration, Carlo Clasen, a pu passer en revue une longue histoire de l'entreprise qui a débuté le 29 août 1927 à l'ombre du château d'Useldange. Ce qui a commencé en tant que modeste manufacture sur le terrain longeant l'Attert, s'est transformé au fil du temps en une usine de couleurs renommée au-delà des frontières.

Malgré le rachat de bâtiments adjacents, et nonobstant plusieurs transformations et extensions des locaux existants, l'usine était devenue trop petite vers la fin des années 90 et l'expansion des ventes se voyait freinée par une capacité de production limitée.

Ces soucis appartiennent selon Paul Theisen, directeur général, au passé car



Le Ministre des Classes Moyennes Fernand Boden a officiellement inauguré la nouvelle usine à Useldange

avec la nouvelle usine ont été posées les fondations d'un avenir plein de succès.

Il s'agit d'une construction entièrement nouvelle, érigée sur une surface de 2.577 m², soit presque la moitié en plus des 1.748 m² que représentait l'ancien bâtiment.

La différence est encore bien plus impressionnante au niveau du volume bâti: si les anciens locaux n'avaient que 7.142 m³, la nouvelle reconstruction atteint le triple avec 21.315 m³.

Parallèlement à la construction d'une nouvelle usine à Useldange, Robin a également construit un nouveau centre de distribution à Leudelange, dans lequel sont commercialisés en plus de la gamme Robin complète, également des accessoires, des papiers peints, et avant tout des laques automobiles.

Les deux nouvelles constructions sont pour Robin l'expression du renouveau de la société et le début d'une ère nouvelle. ■

Luxlait

Trois nouveaux produits

La tradition veut que l'association agricole présente chaque année ses nouveaux produits au grand public à la Foire de Printemps qui a eu lieu du 5 au 13 mai dans les halls de Luxexpo. Une fois n'est pas coutume, le consommateur a pu découvrir cette année encore une nouvelle gamme de produits Luxlait.

Un nouveau yaourt 0 % aux céréales vient s'ajouter à la gamme existante de yaourts sans matière grasse. Que ce soit à la fraise, aux fruits des bois, à l'abricot, nature ou aux céréales, il y en a pour tous les goûts et envies. «Le Chapelain», un nouveau fromage doux et fruité, à pâte jaune clair demi-dure a également vu le jour. Sa croûte naturelle, aux teintes blanches et rose-oranges renferme une pâte onctueuse, lisse et homogène, avec quelques petites ouvertures bien réparties. Avec 25 % de matières grasses, il est riche en protéines et sa valeur nutritive est de 340 Kcal pour 100 g.

«Le Chapelain» est commercialisé en barquette refermable de 170g (5 tran-



MM. John Rennel, Président, Claude Steinmetz, Directeur et Roby Marson, Directeur adjoint

ches) et à la coupe. Composé à 98 % de lait pasteurisé Luxlait d'origine luxembourgeoise, comme tous les autres produits Luxlait, il constitue un délice à déguster à tout moment de la journée.

En guise de dessert, Luxlait présente sa nouvelle gamme de glaces et sorbets «Grand Chef». Celle-ci est destinée en priorité à la restauration. L'as-

sortiment «Grand Chef» est composé de quatre crèmes glacées aux goûts Vanille Bourbon, Mocca, Chocolat aux paillettes de chocolat et Fraise en morceaux et de deux sorbets, l'un à la framboise et l'autre au citron.

Pour de plus amples informations: www.luxlait.lu.

Villeroy & Boch

Neues House of Villeroy & Boch im Einkaufszentrum Belle Etoile



Das neue House of Villeroy & Boch im Einkaufszentrum Belle Etoile bietet die neuesten Designs und Kollektionen des Lifestyleunternehmens auf einer Verkaufsfläche von 148 qm

Am 9. Mai 2007 hat das neue House of Villeroy & Boch im Einkaufszentrum Belle Etoile in der Route d'Arlon in Bertrange seine Pforten geöffnet.

Ab sofort finden hier alle Freunde einer exklusiven und hochwertigen Tischkultur auf einer Verkaufsfläche von 148 qm die neuesten Designs und Kollektionen des Lifestyleunternehmens, angefangen bei Geschirr über Glas und Besteck bis hin zu Accessoires und Textilien. Ständig wechselnde, saisonale Themen und individuelle Geschenklisten für Hochzeiten oder andere Festivitäten runden das Angebot ab.

In dem neuen Shop, mit dem Villeroy & Boch seine Geschäftstätigkeit

in Luxemburg ausweitet, werden alle Produkte mit einem zeitgemäßen und betont emotionalen Verkaufskonzept präsentiert, das das Einkaufen zu einem echten Erlebnis werden lässt.

Die Gliederung nach den vier Lifestyles Classic, Country, Easy und Metropolitan dient dabei für die Kun-

den als stilistische Orientierung im vielfältigen Tischkultur-Angebot.

Dank der übersichtlichen und ansprechenden Präsentation und Dekoration kann man hier bequem aussuchen, vergleichen und sogar schon eine Vorstellung davon bekommen, wie die Produkte im eigenen Zuhause wirken werden.

Ganz gleich, ob man Selbstbedienung bevorzugt oder eine fachkundige Beratung haben möchte, im neuen House of Villeroy & Boch werden alle Kundenwünsche individuell erfüllt. Weitere Informationen unter: www.villeroy-boch.com. ■

Télécommunications

Mobistar signe un accord de rachat de VOXmobile

Mobistar a signé un accord de rachat de l'opérateur luxembourgeois de téléphonie mobile VOXmobile. Les actionnaires de VOXmobile avaient mandaté, en décembre 2006, une banque d'affaires pour étudier les différentes options stratégiques de l'entreprise.

Après approbation par son Conseil d'Administration, Mobistar a déposé une offre liante de rachat qui a été acceptée par VOXmobile. Mobistar rachète 90 % des actions de VOXmobile pour un montant de 80,3 millions d'euros. Un prix qui correspond proportionnellement à la valeur estimée de l'entreprise, diminuée de ses dettes et après capitalisation des prêts actionnaires existants.

VOXmobile est un opérateur télécom luxembourgeois qui offre des services de technologie fixe et mobile pour la téléphonie et l'ADSL. L'entreprise dispose d'une licence GSM 900/1800, UMTS et fixe et exploite son propre réseau.

En mai 2004, VOXmobile a démarré ses activités commerciales et, en deux ans, a conquis une part de marché de 20 % au Grand-Duché. En 2006, l'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires net de 27,673 millions d'euros et un résultat net de -5,75 millions d'euros. Le groupe, qui comprend VOXmobile et ses deux filiales TOPLINE distribution (qui exploite les points de vente) et MOSKITO productions (une agence de communication), emploie une centaine de personnes. Les actionnaires de VOXmobile sont BIP Investment Partners S.A. et AUDIOLUX S.A., qui



Mobistar a racheté 90 % des actions de VOXmobile pour un montant de 80,3 millions d'euros

détiennent chacun 37,5 % du capital, ainsi que BIKO, une société d'investissements (détenue notamment par ses fondateurs Jean-Claude Bintz et Pascal Koster) pour la part restante.

Avec cette reprise, Mobistar cherche à s'étendre sur le plan géographique et à se doter d'une nouvelle source de croissance. Il existe déjà des accords commerciaux entre Mobistar et VOXmobile pour des offres à de grandes entreprises en Belgique et au Luxembourg.

Cette approche peut à présent se développer davantage, les deux parties estimant pouvoir mettre en place différents projets en commun. Pour VOXmobile également, ce rattachement à

Mobistar offre de nombreuses opportunités, telles que le développement en commun de produits, l'optimisation des réseaux 2G et 3G, des économies d'échelle pour les investissements dans les réseaux et les achats en général, ainsi que l'accès au savoir-faire du groupe France Telecom.

VOXmobile continuera à exister en tant qu'entité séparée et continuera à utiliser ses propres moyens et infrastructure. L'accord prévoit une continuité du management actuel qui reste actionnaire à hauteur de 10 % du capital. La date effective de la transaction («closing») est prévue pour le 2 juillet 2007 au plus tard. ■

Sidérurgie

Paul Wurth confirme son leadership en 2006



L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de Paul Wurth S.A. s'est tenue le 8 mai 2007 sous la présidence de Michel Wurth. Grâce à la forte croissance continue de la sidérurgie mondiale et aux choix stratégiques judicieux du passé faisant de Paul Wurth un fournisseur de solutions d'ensemble, l'année 2006 a été marquée par d'importants succès commerciaux impliquant la réalisation de projets d'une envergure jusqu'alors inégalée.

Le fait saillant de l'exercice fut la commande de la part du groupe ThyssenKrupp de trois hauts fourneaux complets.

Réputé pour son savoir-faire, Paul Wurth s'est encore vu confier tout récemment la conception et la livraison de deux hauts fourneaux pour Hyundai Steel en Corée du Sud. Par ailleurs, les investissements du groupe Arcelor Mittal destinés à la modernisation de ses usines en France, notamment, continuent d'avoir des répercussions favorables pour Paul Wurth.

Un autre fait marquant commercial fut l'obtention d'une commande pour une installation de type Primus, à réaliser à Taiwan – la deuxième après l'installation en opération chez Primorec à

Differdange. L'application de cette technologie innovatrice par Dragon Steel Corporation pour traiter et valoriser des coproduits sidérurgiques constitue une référence précieuse pour la future commercialisation de ce procédé développé par Paul Wurth.

Après avoir élargi en 2005 son portefeuille technologique au domaine des cokeries, Paul Wurth s'est par ailleurs vu attribuer, début 2007, de la GAL Zentralkokerei Saar une commande de deux batteries de coke destinées à approvisionner le site de la Dillinger Hütte. Il s'agit là de la première référence remportée au nom de Paul Wurth.

L'extension des compétences du groupe s'est poursuivie début 2007 avec la création de Paul Wurth Automation au Canada. Cette nouvelle entité est spécialisée dans le développement de modules de programmation informatiques standardisés pour les principaux équipements et procédés commercialisés par Paul Wurth.

Devant la nécessité d'adapter l'organisation à la forte croissance des activités mais aussi en vue de transmettre à temps le savoir-faire accumulé de Paul Wurth, certaines sociétés du groupe ont réalisé au cours de l'année 2006

un effort important de recrutement. Progressant d'environ 9 %, l'effectif du groupe totalise aujourd'hui près de 1.200 personnes. Ce renouvellement partiel des équipes a été accompagné par l'organisation de nombreuses formations d'insertion, en particulier dans le domaine de la Santé-Sécurité. Le renforcement des équipes concernait aussi la division Civil Construction, spécialisée dans la gestion de projets et de chantiers de construction principalement au Luxembourg.

Alors que certains grands chantiers comme la Cour de Justice des Communautés européennes, la Cité Judiciaire au Plateau du Saint-Esprit ou encore l'aérogare au Findel, sont entrés dans la «phase chaude», Paul Wurth a obtenu, entre autres, la commande pour la direction de chantier de la nouvelle laiterie de Luxlait.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe a progressé en 2006 de +16,9 % à un niveau record de 341,6 millions d'euros (292,1 millions d'euros pour 2005).

Notamment la forte augmentation du résultat opérationnel à 17,8 millions d'euros a permis de presque doubler le bénéfice consolidé net à 20,0 millions d'euros (10,1 millions d'euros en 2005).

Le niveau des nouvelles commandes a atteint en 2006 le montant de 720,5 millions d'euros, dépassant le montant des nouvelles affaires négociées en 2005 (484,9 millions d'euros) de 48,6 %. Outre le carnet de commandes élevé qui assurera une charge de travail importante au-delà de 2007, ce sont les perspectives d'investissements substantiels de l'industrie sidérurgique indienne mais également de celles d'autres pays émergents qui permettent à Paul Wurth d'être optimiste pour l'évolution commerciale et financière à court terme.

Les marchés plus matures de l'occident contribueront aussi à la bonne marche des affaires. ■

Responsabilité sociale des entreprises – RSE: NO-NAIL BOXES

No-Nail Boxes produit des caisses d'emballage légères en bois, réutilisables, résistantes aux chutes, au gerbage et aux conditions de transport difficiles. Ces caisses conviennent pour tout type de transport, assurent une protection maximale aux biens transportés et sont livrées et stockées à plat.

Merkur: Quelle est la motivation qui vous a poussé à mettre en œuvre les principes de RSE au sein de votre entreprise?

Michèle Detaille: Pour moi, le succès économique de l'entreprise est fortement lié aux conditions de travail des salariés. Je vois tous les efforts consentis dans la sécurité au travail, le recrutement, la formation et les promotions internes comme partie importante du travail de gestion de mon entreprise qui assure par cet investissement une ambiance de travail attractive pour les salariés qui se sentent motivés et forment une partie intégrante de l'entreprise.

Merkur: A quels niveaux vos principes de RSE sont-ils mis en pratique?

Michèle Detaille: La valeur principale de l'entreprise est le respect dans toutes ses facettes: du client, des collègues, de l'autorité de direction, du matériel. Ce principe est appliqué à tous les niveaux de l'entreprise. Les travailleurs sont formés à différentes tâches leur permettant ainsi de changer de poste à tour de rôle, et d'équilibrer les efforts physiques entre collègues. La possibilité de promotion interne est activement soutenue par la direction et les horaires de travail sont fixés de commun accord avec les salariés. Au niveau de la sécurité au travail, des séances de formation sont organisées régulièrement et le problème de communication est résolu par la fixation d'images et de photos expliquant les différents dangers qui sont placés visiblement à proximité des machines de production.

La production se base sur des principes ergonomiques et écologiques garantissant ainsi un produit final facile d'utilisation, sans risque de blessure à la manipulation, réutilisable et conforme à ces mêmes critères. A la fin du cycle de vie, le matériel (contreplaqué) peut être aisément recyclé et protège donc l'environnement.

Merkur: Quels sont les bénéfices que vous tirez de votre politique RSE?

Michèle Detaille: La qualité du produit est fortement dépendante des capacités du personnel qui le produit. No-Nail Boxes insiste par conséquent sur un niveau de formation sans cesse plus performant et une répartition du travail équilibrée entre les travailleurs, éléments qui garantissent leur employabilité. Ils bénéficient d'un environnement de travail correspondant aux normes de sécurité et sont payés de façon correcte. La qualité des produits et la satisfaction des travailleurs sont garants du succès économique de l'entreprise.

Le mois prochain, l'interview RSE donnera la parole au Bureau Comptable Claudine Speltz S.à.r.l.

Les entreprises qui souhaitent faire des commentaires ou donner leur avis sur la base de leur expérience en matière de RSE peuvent contacter François Nénon, tél.: +352 42 39 39-330, ou envoyer leurs commentaires à: entreprises@cc.lu.



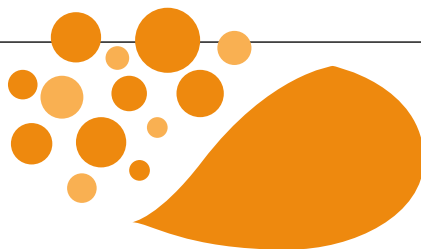
Pour diminuer l'effort physique des opérateurs, le contreplaqué est posé sur des tables élévatoires mobiles qui leur évitent de porter des charges lourdes

Le marteau à air comprimé est suspendu, ce qui diminue le poids à porter par les opérateurs



Afin de répondre à l'intérêt croissant manifesté pour la responsabilité sociale des entreprises, le Merkur propose désormais à ses lecteurs une série de témoignages sur les bonnes pratiques en RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) au sein des entreprises luxembourgeoises.

La RSE se définit comme un concept selon lequel les entreprises intègrent les enjeux sociaux et environnementaux dans leur gestion quotidienne, et dans leur interaction volontaire avec les parties intéressées.



BOURSE D' ENTREPRISES



La «Bourse d'entreprises» laisse place à la «Bourse transfrontalière d'entreprises». Cette nouvelle initiative des Chambres de Commerce et d'Industrie de Namur, du Luxembourg belge, de Meurthe-et-Moselle et du Grand-Duché de Luxembourg vise à dynamiser la reprise d'entreprises sur le Luxembourg, la Belgique et la France en se dotant d'un outil informatique confidentiel et performant permettant la gestion des offres de cession et des demandes de reprises d'entreprises.

La bourse est disponible dès à présent en ligne sous:

www.bourse-entreprises.org

Lancement de la «**Bourse transfrontalière d'Entreprises**» un outil performant pour la cession et la reprise d'entreprises en Grande Région

Envie de reprendre ou de céder?
Envie de devenir intermédiaire
dans cette bourse?
Pour de plus amples renseignements,
l'Espace Entreprises reste
à votre disposition:

Espace Entreprises – Bourse d'Entreprises

7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
E-mail: bourse@cc.lu
Tél.: +352 / 42 39 39 - 338
Fax: +352 / 43 83 26

La bourse facilite la transmission d'entreprises et la démarche des partenaires. Elle est guidée par la volonté de vouloir:

- créer une masse critique pour faciliter la rencontre entre cédants et repreneurs dans une vision de fluidité et de mise en réseau;
- dynamiser le marché de la transmission en terme de fiabilité des annonces et de professionnalisme des intervenants;
- promouvoir les territoires de chalandise de la Grande Région;
- pérenniser les activités économiques;
- sauvegarder l'emploi par le maintien d'entreprises rentables;
- développer l'esprit d'entreprendre par le biais de la reprise d'entreprise;
- assurer le contrôle de la qualité par le principe de la territorialité assorti d'un agrément préalable des intermédiaires professionnels sur base d'une charte de fonctionnement et de bonne conduite.

Cette action est co-financée par la Commission européenne dans le cadre du projet «RTCE».



GOLDEN
TICKET
AWARDS
2007

Du 13 juin au 22 juillet

*Je participe
pour être leur favori*

Pour participer...



www.myfavorite.lu



Bourse transfrontalière d'entreprises

Pour consulter le détail des dernières annonces, un nouveau site a été mis en place: www.bourse-entreprises.org. Afin d'obtenir toutes les informations relatives aux différentes offres, il vous suffit de vous inscrire via la rubrique «Acquisitions».

Horeca

Nord

Réf C617: Vends Hôtel-Restaurant, excellente situation, zone piétonne, grande terrasse, pour cause de retraite à Ettelbruck.

Réf C619: Vends Brasserie-Restaurant avec chambres à louer au nord du pays.

Réf C621: Vends Hôtel-Restaurant Bar au nord du pays, excellente situation, zone piétonne, grande terrasse, entièrement rénové 2003-2004.

Réf C814: Vends fonds de commerce d'un restaurant-pizzeria dans le nord du pays avec 70 couverts, appartement privé et location de 7 chambres.

Réf C874: Vends Restaurant 60 couverts, terrasse 50 couverts, pizzeria au feu de bois, Hôtel 8 chambres, appartement pour 5 personnes, 2 chambres pour personnel.

Centre

Réf C620: Vends Restaurant Auberge dans les alentours de l'aéroport. Excellente situation. Installation et équipement nouveau.

Réf C622: Vends fonds de commerce d'un restaurant au centre ville pour délocalisation de l'entreprise.

Réf C751: Vends Hôtel-Restaurant +/- 3500 m²; 42 chambres; appartement; garage-parking; vente avec murs; administration avec magasin +/- 500 m².

Réf C796: Vends Hôtel-Restaurant avec 15 chambres et 130-150 couverts.

Réf C884: Vends Hôtel, 13 Chambres, Brasserie, Discothèque, Buanderie. Bâtisse et équipements techniques en bon état.

Réf C898: Vends Café-Restaurant, bail jusqu'en 2009.

Réf C438: Vends Restaurant-Café avec piste de quilles et appartements.

Réf C1190: Vends commerce de vente alimentaire (Sandwichs, croissants, tartes diverses, cafés et boissons etc.) 75 places (dont 50 places extérieur pour l'été).

Sud

Réf C623: Vends restaurant au sud du pays. Bonne situation.

Réf C837: Vends Restaurant-Bar-Lounge avec Pizzas au feu de bois, carte à tapas, fusion de la cuisine italienne et argentine, très grande terrasse d'été, bonne clientèle fidèle, Restaurant avec grand potentiel.

Réf C1188: Vends fonds de commerce d'un restaurant 16 couverts, cuisine rapide, emplacement centre-ville, devant les écoles et l'arrêt de bus, du train.

Commerce de détail

Centre

Réf C588: Vends pour cause de retraite magasin d'appareils électro-ménagers et articles

apparentés, situé au centre du pays. Prix correspondant à la valeur de l'inventaire. Prise de participation partielle possible dans un premier temps.

Réf C615: Vends commerce (parts+ stock) spécialisé dans le vêtement haut de gamme. Bon emplacement dans le Centre-ville.

Réf C616: Vends magasin de vélos spécialisé haut de gamme, marque exclusive très forte notoriété au Luxembourg, France et en Belgique. Bon emplacement.

Réf C754: Vends commerce de cadeaux et d'articles publicitaires.

Réf C791: Vends fonds de commerce, rue piétonne, Luxembourg-Ville, magasin de textile sport.

Réf C816: Vends local commercial situé à Holerich, idéal pour: architectes, bureau d'études, bureaux, magasin, boutique. Loyer intéressant ainsi que parking clientèle existant (gratuit pendant 1 heure).

Réf C916: Vends petite entreprise en plein développement dans le domaine de la vente d'accessoires mode, bijouterie fantaisie, chaussures, produits de soins naturels et vêtements femme. Boutique de 15 m², loyer 600 euros + 75 charges, près de la Place de Paris et Lycée. Le stock compris.

Réf C996: Vends commerce de fourniture et installation de cuisines équipées et d'espace rangement.

Réf C1002: Vends commerce de librairie-papeterie, tabac, presse, art cadeaux, matériel scolaire, livres scolaires, lotteries, etc.

Réf C1003: Vends Horlogerie-Bijouterie avec réparations de montres et bijoux en tous genres.

Réf C1091: Vends fonds de commerce au centre ville de Luxembourg spécialisé dans la vente de vêtements d'enfants.

Réf C1105: Vends commerce d'accessoires et pièces de rechange automobiles.

Réf C1199: Vends fonds de commerce de 3 commerces de jouets et cadeaux enfants.

Réf C1209: Vends fonds de commerce de Magasin de fleurs.

Est

Réf C408: Vends magasin de chaussures et de maroquinerie à l'est du pays – possibilité d'ouverture tous les dimanches.

Réf C685: Vends Horlogerie-Bijouterie fondée en 1936 dans Ville touristique, zone piétonne.

Réf C1099: Vends fonds de commerce, mobilier, caisse enregistreuse + balance, vases (contenant le café), stocks (pralines, dragées, cafés, spiritueux, ballotins, emballages, articles de décoration, valisettes, sacs en papier et en plastique) + Clients.

Réf C1141: Vends fonds de commerce d'un petit supermarché avec clientèle très fidèle.

Sud

Réf C752: Vends commerce de vêtements pour femme/fille/lingerie concept franchise vêtements dégriffés.

Réf C885: Cession de fonds de commerce ainsi que cession des parts d'une société, commerce de containers, bureaux, sanitaire, pavillons, stockage, salle de classes.

Réf C1129: Vends fonds de commerce de magasin de laines dans zone piétonne, nouvelle installation depuis un an avec clientèle fidèle de la Grande Région depuis plus de 20 ans.

Réf C1194: Vends fonds de commerce (Café-Thé-Alco, eaux de vie, liqueurs, vins et champagnes). Bon emplacement, clientèle fidèle existante.

Commerce de gros

Sud

Réf C1216: Vends commerce de négoce en sel, sel de déneigement, sel adoucisseur, sel alimentaire, sel technique.

Services

Nord

Réf C991: Vends fonds de commerce d'une société de transport avec possibilité de louer les locaux.

Centre

Réf C1006: Vends société de transport avec des locaux administratifs et les places de parking obligatoires.

Ouest

Réf C604: Vends pour cause de raison familiale, agence de création de site Internet, Intranet et E-commerce. Bon portefeuille, clients fidèles. Société parfaitement saine et rentable.

Réf C1071: Vends commerce de logiciels et de services informatiques aux PME dans le domaine de la gestion et du décisionnel.

Sud

Réf C684: Vends société d'éditeur de produits ludo-éducatifs. Partenariat possible.

Réf C719: Vends agence de publicité spécialisée dans le cadeau d'affaires avec clientèle. Aide à la reprise possible.

Pour tout renseignement complémentaire, la Chambre de Commerce reste à votre disposition
E-mail: bourse@cc.lu
Tél. : 42 39 39 338

Personnes de contact:
Patricia DIAS / François NENON

Compte Chèque Postal

c'est reposant d'être chez P&T, mes transactions sont rapides et mon argent est immédiatement disponible

Ⓢ (REPERES)

CCP

Les bons comptes font les bons amis.



Division des Services Financiers Postaux - L-2997 Luxembourg - Téléphone gratuit : 8002 4334 - www.ept.lu



The sixth sense of business

*Insight is our business
We want to make it yours*

TNS ILRES
46, rue du Cimetière
L-1338 Luxembourg

t +352 49 92 91
f +352 49 92 95-555
e research@tns-ilres.com
www.tns-ilres.com

Member of Gallup International Association
Member of ESOMAR